2996

LE JOUR

le vendredi 4 juin 1976

où nous serons maîtres chez nous

Ensoleillé • Maximum: 26 • 3e année • No. 80 • 32 pages • 25 cents

Lévesque contredit Burns page 2

28-04-77 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

es cultivateurs uébécois colère

Du lait et du beurre pour Whelan

Nos informations en page 3

Jean-Guy Moreau ou comment aller toujours plus loin avec l'imitation

Notre cahier Vie et culture, pages 13 à 20

DÉMÉNAGEMENT
TRANSPORT ENRG.
RAYMOND LACOMBE
Permis RT 22990-V
RÉDUISEZ VOS FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT
1 camion
1 homme $15 l'heure
2 hommes $22 l'heure
3 hommes $30 l'heure
VOUS AVEZ LES BRAS NOUS AVONS LES CAMIONS
Montréal 521-8873
(ENTREPOSAGE)

Contredisant Burns; Lévesque précise...

C'est bel et bien l'idéologie du JOUR qui est en cause

(Le Jour) — L'exécutif du Parti québécois est déterminé **"de ne plus soutenir le journal (Le Jour) s'il maintient son style et ses orientations actuelles"**. C'est à ce niveau et non à celui de l'administration du journal que se situent les griefs de l'exécutif du Parti québécois.

Dans un communiqué publié hier après-midi, le président du Parti québécois, M. René Lévesque, dévoile le contenu intégral d'une résolution votée par l'exécutif du parti, le samedi 29 mai. Ce texte indique que les défenseurs de la résolution, lors de l'assemblée des actionnaires du Jour, le lundi 31 mai, seraient MM. **Bernard Landry, Camille Laurin et Robert Burns.**

Dans son communiqué, le président Lévesque contredit le député péquiste Burns: **"Dans la déclaration faite hier à Québec, telle que citée par "Le Jour", le député de Maisonneuve, M. Robert Burns, donne une version selon laquelle l'insatisfaction et la demande de "profonds changements" exprimées à cette assemblée par des porte-parole du parti, auraient visé les administrateurs du journal. Tel n'est pas le cas"**, écrit le président du parti.

Répondant ensuite à **"ceux qui font semblant, par ailleurs, de voir là une quelconque atteinte à la liberté de la presse,"** le président du parti signale que Le Jour a été créé par des indépendantistes et **"soutenu avec autant de loyauté que de générosité par des milliers de membres et de sympathisants du PQ et, pour une part modeste, par le budget même du parti, dans l'espoir d'y trouver non pas un reflet servile de l'"appareil" du parti, mais bien un instrument compétent, vigoureux et équilibré de notre option".**

Et M. Lévesque de continuer: **"Depuis un bon bout de temps, nous avons l'impression très nette que cette partie du journal qui est sous l'auto-gestion d'une société des rédacteurs ne répond guère à cet espoir. Il arrive même qu'elle semble véhiculer, jusque dans l'information, des tendances nettement contraires aux grands objectifs définis par la charte du Jour. Dans l'opinion publique comme chez une multitude d'indépendantistes, pour qui Le Jour demeure lié au Parti québécois, tout cela crée une confusion et un malaise qui vont croissant. Ayant soigneusement évité depuis le début toute ingérence dans ce domaine, le conseil exécutif, à titre d'actionnaire minoritaire, avait le droit et le devoir de faire savoir que le parti n'avait pas l'intention de devenir l'otage d'une telle distorsion. Ce n'est donc pas la liberté de la presse qui est en jeu ici, mais bien plutôt celle du Parti québécois".**

Indiquant que la résolution de l'exécutif (**"M. Burns n'avait pas jugé bon d'y assister"**), avait été votée à l'unanimité, moins une abstention, par Mme Jocelyne Ouellette et MM. Guy Bisaillon, Bernard Landry, Camille Laurin, Marcel Léger, Pierre Marois, Claude Morin, Jérome Proulx, Pierre Renaud et Charles Tremblay, plus le président lui-même, ce dernier dévoile le texte de cette résolution:

"Que l'exécutif national délègue des représentants à l'assemblée des actionnaires du Jour;

"Que ces représentants fassent valoir l'insatisfaction de l'exécutif face au contenu du journal et son approche idéologique des derniers mois;

"Que ces représentants expriment clairement la détermination de l'exécutif de ne plus soutenir le journal s'il maintient son style et ses orientations actuelles;

"Que ces représentants exigent que la responsabilité du contenu soit remise à la direction du journal par voie de changement à la charte et d'amendements aux règlements internes;

"Que les personnes dont les noms suivent fassent valoir la position de l'exécutif: Bernard Landry, Camille Laurin, Robert Burns".

Rappelant ensuite que M. Burns a parfaitement le droit, comme individu, de n'être pas d'accord avec cette résolution, M. Lévesque indique que **"sa déclaration d'hier plaçant des blâmes là où nous ne les mettons pas, pouvait laisser croire, involontairement sans doute, qu'il précisait les choses au nom du conseil exécutif du parti. Il n'en est rien".**

Le communiqué du président du PQ se termine par des voeux de **"bonne santé sur tous les plans"** au Jour.

Le caucus des députés réagit

En début de soirée hier, à Québec, le caucus des six députés du PQ annonçait, sans la commenter, la décision suivante:

"Ayant pris connaissance de la résolution de l'exécutif national du Parti québécois relative au journal Le Jour, le caucus des députés a demandé la convocation, dans les prochains jours, d'une réunion conjointe exécutif-aile parlementaire, pour procéder à l'étude complète du dossier."

Cette déclaration de l'aile parlementaire, qui suit de très peu le communiqué du président du parti, dévoilant la teneur de la résolution contestée, laisse entendre qu'un débat s'amorcera dans le parti sur cette question. On peut signaler, en outre, que cette affaire intervient à moins de quinze jours de la tenue du Conseil national du parti, qui constitue la plus haute instance entre les congrès. Il semble inévitable que le problème fasse l'objet d'un débat, à ce moment.

au jour le jour

A MONTREAL ● Congrès annuel du Conseil des hommes d'affaires québécois (CHAQ), à la Seigneurie, 7300, Côte-de-Liesse, Ville Saint-Laurent. Sujet: "L'entreprise québécoise après l'indépendance, un nouvel ordre économique?" Invités: MM. Jacques Parizeau, Pierre Vallières, Pierre Bourgault, Emile Bouvier, s.j. et Jacques-Yvan Morin. (jusqu'à dimanche)

AILLEURS AU QUEBEC

Granby: Ouverture congrès général annuel du Mouvement national des Québécois, à l'hôtel Le Castel de l'Estrie. Thème: "La souveraineté culturelle, illusion d'optique?"

Orford: Colloque interdisciplinaire sur la santé, organisé par la revue "Critère", en collaboration avec le Collège Ahuntsic, au Centre d'Art. Thème: "Pour un contrat médical".

Québec; Congrès annuel de la Société canadienne d'histoire de l'église catholique, à 9h, au Laboratoire d'histoire religieuse, Grand Séminaire, Cité universitaire, Sainte-Foy.

Québec; Journée d'étude sur le dossier Education du Conseil du statut de la femme du Québec, de 12h à 18h, au CEGEP sainte-Foy.

éditorial

Sous le titre "Le revenu minimum garanti" Jacques Parizeau commente les résultats de la dernière conférence fédérale-provinciale entre les ministres responsables des Affaires sociales. Page 22.

sommaire

L'économie 7
Le labyrinthe 8
Le monde.....10
Les carrières.....12
Le cahier
Vie et culture.....13
L'éditorial.....22
Vous avez la parole.....23
Débat.....24
Ce que Laurent Laplante en pense.....25
Bandes dessinées.....26
Mots croisés 26
Les petites annonces.....27
Les horaires 28
Le sport.....29

Météo

Température

Après les quelques orages de cette nuit, le temps sera à nouveau ensoleillé aujourd'hui et il fera assez chaud pour se faire bronzer en bikini dans la cour: 26 celsius.

Aperçu pour demain

N'enlevez pas votre bikini, il fera beau et chaud.

Poursuites contre 3 compagnies d'amiante

QUEBEC (PC) — **Des poursuites judiciaires ont été entreprises contre trois compagnies d'amiante qui ont employé dans des mines des ouvriers ne possédant pas de certificat médical. Les infractions ont été découvertes au cours de vérifications effectuées par le Service de l'inspection des mines, et 52 plaintes ont été portées contre la Canadian-Johns-Manville, 10 contre la Société Asbestos Limitée et deux contre la Bell Asbestos Mines.**

Un communiqué émis hier par le ministère des Richesses naturelles a annoncé que deux des trois entreprises comparaîtront en cour le 8 juin, à Thetford, et l'autre, à une date ultérieure.

Un nouveau règlement, adopté le 30 avril 1975, prévoit qu'un ouvrier travaillant sur le territoire d'une mine où il est exposé aux poussières, doit détenir un certificat médical du Service de pneumologie de la Commission des accidents de travail.

Les compagnies en défaut sont passibles de $25 d'amende par jour par infraction.

D'autres poursuites seront prises, ajoutait le communiqué.

Construction d'autoroutes

Il faudra tenir compte du facteur bruit

QUEBEC (PC) — Dorénavant, les concepteurs d'autoroutes devront tenir compte du facteur bruit dans l'élaboration de leurs projets, comme le recommande une étude du ministère des Transports du Québec.

Cette étude, réalisée par MM. Daniel Waltz, écologiste, et Yves Ste-Marie, physicien, et dont le rapport a été publié hier à Québec, démontre que le bruit produit par la circulation sur les autoroutes devient de plus en plus important et qu'il est grand temps d'en freiner l'augmentation pour protéger les gens qui vivent en bordure de ces voies rapides.

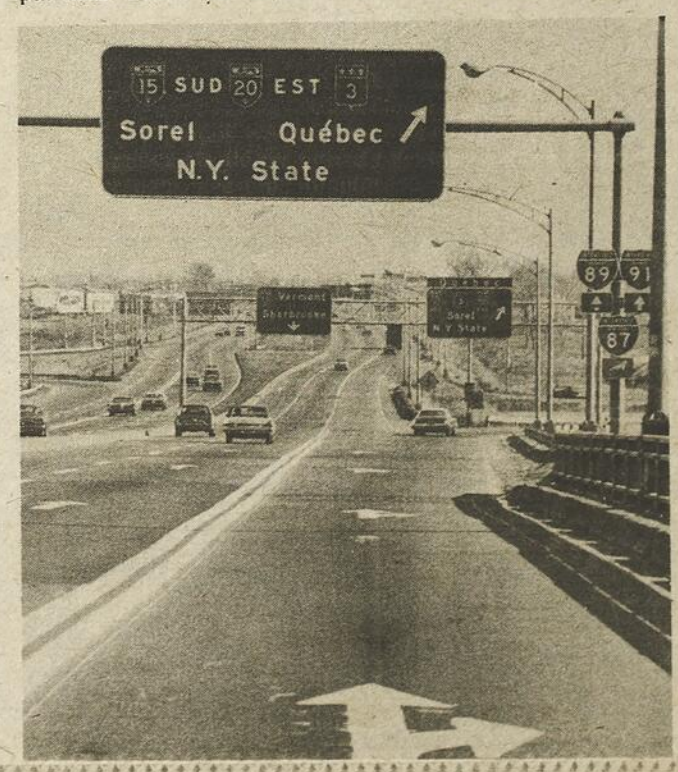

Cette première étude portant spécifiquement sur le bruit de la circulation routière se veut un guide de référence pour les "concepteurs soucieux du bien-être de la population".

Les auteurs de l'étude déplorent l'apathie qui a trop longtemps régné en face des problèmes de l'environnement. Cette apathie, selon eux, a eu pour effet de laisser le problème du bruit atteindre un point tel qu'il est aujourd'hui très onéreux ou difficile de réduire les émissions sonores à un niveau acceptable.

C'est ainsi que les deux spécialistes considèrent comme peu prometteuse l'une des trois approches pour contrôler le bruit de la circulation, à savoir la réduction à la source. "En effet, disent-ils, même si cette première approche paraît être la plus logique, on ne s'attend pas à une réduction appréciable du niveau sonore émis par les véhicules dans un avenir rapproché".

Ils proposent donc comme alternative la mise en place de dispositifs anti-bruit et des amendements au zonage pour réglementer les utilisations des terrains.

Producteurs laitiers québécois à Ottawa: l'anti-émeute intervient, Whelan arrosé!

(D'après la PC) — C'est l'escouade spéciale anti-émeute de la Royal Canadian Mounted Police (RCMP) qui a dû intervenir, hier, sur la colline parlementaire d'Ottawa pour disperser quelque 5,000 producteurs laitiers du Québec.

Equipés de bâtons, casqués, et munis de fusils à gaz, les policiers fédéraux ont repoussé les cultivateurs qui avaient déjà contraints trois rangs de policiers non armés à s'éloigner des platebandes parlementaires.

Bien qu'il n'y eut pas d'arrestation et que seulement deux policiers aient été légèrement blessés, les cultivateurs ont néanmoins saccagé les alentours du Parlement, brisant plusieurs vitres, piétinant les fleurs, et brûlant les pancartes et quelques bancs du parc sis en face de l'édifice gouvernemental, au cours de cette manifestation qui a duré près de quatre heures.

Ces producteurs laitiers du Québec étaient là pour exiger une réponse ferme du gouvernement fédéral à leur requête de compensation financière pour les pertes subies suite au programme laitier annoncé en avril dernier pour l'année en cours.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a tenté de s'adresser à la foule, mais a été incapable de dire plus que la courte phrase: "Je suis votre ministre de l'Agriculture".

Il a été la cible de multiples projectibles, soit des sacs de lait en poudre, de petits récipients de lait nature, et de livres de beurre.

Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Lucien Lessard, a pour sa part pu s'exprimer plus longuement, tentant d'expliquer qu'il n'est pas facile de donner une réponse à une demande de fonds de l'ordre de $40 millions.

Les producteurs demandent cette somme, qui, estiment-ils, correspond à la perte annuelle de revenus, évaluée à quelque 18 pour cent.

Les $40 millions pourraient être versés par le ministère de l'Expansion économique régionale pour protéger l'ensemble du secteur laitier au sein de l'agro-industrie québécoise, précise le mémoire remis au Cabinet par l'Union des producteurs agricoles, la Fédération des producteurs de lait du Québec et la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec.

La manifestation a duré plus de quatre heures et les policiers de l'anti-émeute, tout comme le ministre Whelan, ont été copieusement arrosés de lait et de beurre par les manifestants.

Téléphotos PC

Un des nombreux manifestants hier sur la colline parlementaire n'a pas pris longtemps avant de se faire des amis dans les forces de l'ordre de la RCMP.

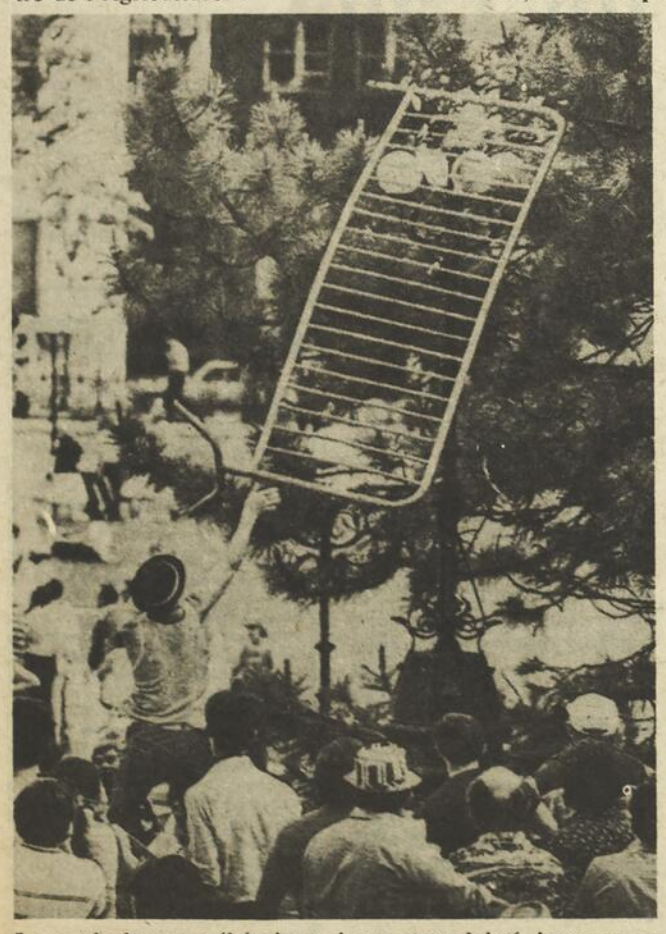

Les agriculteurs québécois ne s'en sont pas laissé imposer par les barricades des forces policières, les balançant à bout de bras pour pouvoir passer.

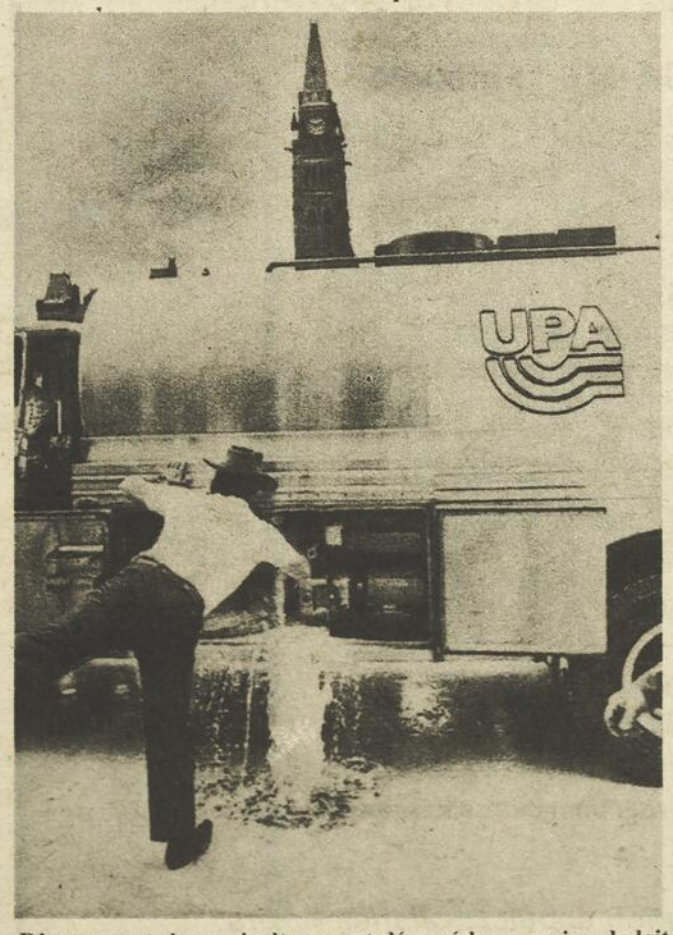

D'autre part, les agriculteurs ont déversé leur camion de lait devant le parlement en guise de protestation.

les échos du jour

Malgré une enquête fouillée, "Les échos" n'ont pas pu retracer qui est le vrai responsable du "O.K." qui avait été donné aux lanterneaux du vélodrome, par la ville de Montréal. Une chose est certaine, les collègues de l'architecte Daoust n'ont guère aimé qu'on insinue ici que ce dernier ait pu être responsable de la gaffe. Ce qui est sûr, c'est que le permis venait d'ailleurs, et que des pressions politiques se seraient exercées en haut lieu, à une époque où le bureau d'architectes de la ville savait fort bien que le vélodrome ne serait jamais prêt à temps... mais que d'autres, plus préoccupés par l'image publique, refusaient de l'admettre. Une fois de plus, c'est le payeur de taxes qui devra en faire les frais!

●●●

Et toutes nos excuses à l'architecte Daoust (et à ceux qui, nombreux, se sont portés à la défense de sa réputation), mais il faut admettre que lorsque ces mêmes "milieux politiques" ont fait de lui le paravent de Taillibert, il devait bien s'attendre à devenir une "tête de turc" de choix pour les quolibets.

●●●

Si les lois concernant les recherches biomédicales sur les effets de la marijuana sont plus strictes aux USA qu'au Canada (elles excluent les femmes des éventuels cobayes humains pour le "pot"), le gouvernement américain demeure un des plus gros "pusher", par son commerce auprès des laboratoires: des ventes d'environ $5 millions, à environ 900 groupes de recherche. Par comparaison, le gouvernement canadien ne vend que pour environ $5,000, soit une vingtaine de livres par année, à 5 ou 6 équipes de recherche seulement.

●●●

Rien n'est impossible au JOUR. Ainsi, on a vu hier le directeur du journal s'informer sur la possibilité de loger un grief non pas à titre de directeur (contre ses employés), mais au contraire à titre d'artisan du journal, face à l'organisme patronal qu'est la Société des rédacteurs. C'est qu'alors que le contenu éditorial relève de M. Michaud, ce dernier est soumis, dans le reste du journal, à l'autorité collective que représente le jugement de ses pairs...Ah! Et puis, tout ça c'est bien trop compliqué !

Au Québec et ailleurs au Canada

L'Alcan paralysée par des grèves

par Louis Fournier

Toutes les activités de l'Alcan, le géant canadien de l'aluminium, sont paralysées, depuis hier matin, par une grève des quelque 9,000 travailleurs des usines d'Arvida, Alma (Isle-Maligne) et Beauharnois, au Québec, et des 2,000 ouvriers des installations de Kitimat, en Colombie-Britannique.

Au Saguenay - Lac Saint-Jean, où l'Alcan est le plus gros employeur, l'arrêt de travail touche aussi les centrales hydro-électriques dont la multinationale est propriétaire et le port de mer de Port-Alfred. L'électricité dans la région est fournie par l'Alcan et distribuée par l'Hydro-Québec. Des pannes de courant ont été signalées mais, selon un porte-parole de l'Hydro, la situation serait rétablie.

Solidarité

En Colombie-Britannique, la grève — illégale — a été déclenchée en guise de solidarité avec les ouvriers québécois de l'Alcan membres de la **Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium (FSSA),** issue d'une scission au sein de la CSN en 1972. Le président de la Fédération, M. Jean Halley, a déclaré au JOUR, hier soir, que la grève légale à l'Alcan au Québec faisait suite à un début de lock-out décrété par la compagnie contre près de 1000 syndiqués, à l'usine principale d'Arvida.

De son côté, la compagnie a fait savoir, dans un communiqué, qu'il s'agissait là d'une grève "intempestive" qui avait provoqué des dégâts matériels aux salles de cuve. La compagnie se plaint également que ses cadres n'aient pu entrer au travail, hier, et tout indique qu'elle réclamera une injonction, dès aujourd'hui, pour limiter le nombre des piqueteurs.

Plutôt curieusement, c'est une mésentente sur le calendrier des négociations qui est à l'origine du lock-out et de la grève qui a suivi. Malgré la présence de deux conciliateurs, du Québec et d'Ottawa, dans ce dossier, les parties n'ont pu "ajuster leurs flûtes" à ce sujet.

Parité

Plus fondamentalement, le litige porte sur les salaires et aussi sur le fonds de pension. Le syndicat réclame un contrat d'un an qui donnerait à ses membres la parité salariale avec les travailleurs de la **Reynolds Aluminium** de Baie-Comeau, affiliés à la **Fédération de la métallurgie (CSN).** Ces derniers ont signé leur nouveau contrat avant la promulgation des mesures anti-inflation du gouvernement Trudeau et les syndiqués de l'Alcan, soulignant le "lien historique" entre les deux groupes, exigent la parité.

Selon M. Halley, la situation est bonne sur le marché de l'aluminium, ce qui devrait inciter l'Alcan à négocier rapidement. Le contrat est échu depuis le 31 mai.

Front commun

Les négociations piétinent

malgré divers efforts

(Le Jour) — Les négociations en éventail qui se poursuivent depuis trois jours à la table des hôpitaux n'ont soulevé hier, relativement au congé de maternité, qu'un espoir vite...avorté.

La partie patronale, en effet, avait jugé que les derniers échanges entre les parties sur ce point les mettaient d'accord sur l'essentiel, même si la formulation définitive restait encore à rédiger.

Ce sentiment ayant été rendu public, la partie syndicale a aussitôt démenti formellement la nouvelle: ni la durée, ni le mode de paiement n'ont fait l'objet d'une entente. Le Front commun réclame à toutes les tables un congé de maternité payé de 15 semaines.

Les sous-tables

Par ailleurs, les pourparlers avancent à des rythmes divers aux "sous-tables" que la table des affaires sociales a créées pour balayer les points secondaires de la négociation avant d'aborder de nouveau les matières à affrontement.

A l'une de ces sous-tables, qui traite la clause du perfectionnement et du recyclage des employés, les parties s'entendent quant au programme lui-même, mais il reste à déterminer la somme d'argent qui y sera consacré.

La table principale des hôpitaux était encore réunie hier soir et compte aborder aujourd'hui les dossiers les plus litigieux: la mobilité du personnel, les congés de fin de semaine et les libérations pour activités syndicales.

Aux tables sectorielles de l'enseignement, c'est le calme plat. Chez les enseignants CEQ, le problème de la tâche d'enseignement reste entier et la partie patronale a déposé hier un document broché de 120 pages où elle maintient ses positions sur ce point comme sur les autres.

Quant à la table centrale, qui se réserve la question salariale, elle a accumulé un retard de plusieurs mois et seuls se réunissent les divers comités techniques dont les travaux précèdent normalement la négociation proprement dite.

adelphi

"Une entreprise entièrement québécoise au service du commerce québécois"

Annonce le système SA-110 "Financier"

Comprenant:

Micro-ordinateur,
Télétype,
Ecran cathodique et clavier,
Imprimante, 110 caractères à la seconde,
Mémoire externe sur disque magnétique flexible,

Programmation:

Traitement des Commandes
Facturation
Contrôle d'Inventaire
Comptabilité
Comptes Recevable / Payable
Analyse Financière et Rapports

$27,300.00

Ce prix comprend consultation, modifications à la programmation, entraînement du personnel, et une année de service de maintien.

Pour commandes ou pour plus d'information appelez: Charles Rovira

Adelphi 2332 Ménard, La Salle, Québec H8Y 1J5 Tél.: (514) 363-5599

Commission Keenan sur le bilinguisme

Pas d'adjoint francophone, dit Lang

OTTAWA (D'après PC) Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a refusé de nommer un adjoint francophone à M. Keenan, chargé récemment par le gouvernement fédéral d'enquêter sur le bilinguisme dans les communications aériennes.

En réponse hier à une question du député Libéral de Maisonneuve-Rosemont, M. Serge Joyal, M. Lang a déclaré vouloir "réfléchir plus longuement" sur l'opportunité de nommer un co-commissaire de langue française pour appuyer M. John Keenan, dans la tâche que lui a confiée le ministre d'examiner tous les aspects de la sécurité reliés à l'introduction du bilinguisme dans les communications aériennes au Québec.

Le député Joyal, rappelait au ministre que le 31 mai dernier l'Association des gens de l'air du Québec avait demandé qu'un francophone soit nommé sur cette commission d'enquête afin d'en assurer la crédibilité.

La nomination de M. John Keenan avait été fortement contestée dans certains milieux, ce dernier étant un ex-conseiller de l'Association canadienne des pilotes de ligne, laquelle s'est toujours opposée farouchement à l'introduction du français dans les communications aériennes.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433, boul. Lebeau Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste $60.00 par année, $32 par six mois et $18 par trois mois. Edition du vendredi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Vol de la Brink

2 nouvelles arrestations

par Robert Lévesque

Après Réjean Duff, un garçon de 20 ans, deux autres individus ont comparu, hier, pour répondre du fameux vol de $2,800,000 commis le30 mars dernier dans un camion blindé de la Brink's.

Roger Provençal, âgé de 42 ans, et Michel Pilon, âgé de 38 ans, ont tous deux plaidé non coupables aux accusations de conspiration, séquestration d'un employé de la Brink's, et vol de $2,800,000. Ils ont également

choisi des procès devant juge et jury.

C'est aujourd'hui que le juge Claude Lamoureux des Sessions de la Paix instruira les trois requêtes présentées par Me Frank Shoofey, pour Duff et Provençal, et Me Léo-René Maranda, pour Pilon, dans le but que les accusés soient libérés sous cautionnement.

Duff, Provençal et Pilon sont les trois seuls individus que la police de Montréal a pu relier à ce vol qui passe pour être l'un des plus audacieux du siècle. Huit autres personnes appréhendées, dont une femme de soixante ans, ses deux fils et ses deux filles, ont été relâchées après de longs interrogatoires.

L'inspecteur Jean-Claude Rondou, de la police de la CUM, a corrigé les déclarations du directeur René Daigneault, hier, en précisant que l'enquête sur ce vol n'était pas terminée et que l'énigme était loin d'être éclaircie. On se rappelle que le directeur de la police de la CUM, lors d'une conférence de presse mardi, avait crié victoire en affirmant que "le vol du siècle était solutionné".

Le juge Lamoureux fixera aujourd'hui la date de l'enquête préliminaire pour les trois accusés.

Par ailleurs, à Québec, le Solliciteur-général a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention d'instituer une enquête sur la police de la CUM dans cette affaire. L'Opposition lui avait réclamé une telle enquête pour faire la lumière sur certaines révélations relatives aux circonstances du démantèlement de la brigade spéciale qui enquêtait sur ce vol.

Le massacre de la brasserie d'Iberville

Lavigne reconnu coupable de meurtre

(R.L.) — Le dernier des accusés à subir son procès dans l'affaire du double meurtre de la brasserie d'Iberville, Gilles Lavigne, âgé de 32 ans, a été reconnu coupable de meurtre, hier, par un jury qui avait délibéré une dizaine d'heures.

Ce jury a toutefois recommandé Lavigne à la clémence, auprès du juge Gérard Deslandes qui a instruit ce procès. Cette recommandation peut rendre Lavigne éligible à une libération conditionnelle après dix ans de peine, mais le juge n'est pas lié par cette recommandation au moment de prononcer sa sentence.

Le double meurtre de la brasserie d'Iberville avait eu lieu au petit matin du 12 juin 75. Cinq individus furent accusés des meurtres des motards Napo Saint-Jean et Gilles Forget. Un seul des accusés, Ronald Proulx fût acquitté.

Michel Blass, Armand Auger et Jean-Paul Mathurin ont été déclarés coupables à divers degrés. Lors de la preuve, le jury avait appris que Lavigne avait quitté la brasserie un peu avant la fusillade, mais qu'il avait alors remis son arme à l'un des quatre autres accusés.

La fusillade avait éclaté alors que le quatuor avertissait Saint-Jean et Forget de ne plus remettre les pieds à la brasserie du coin Masson-Iberville. Dix-huit balles furent tirées. Blass, Mathurin, Auger avaient plaidé la légitime défense, mais avaient admis qu'ils n'avaient pas une seule égratignure.

Me Norbert Losier assurait la défense de Lavigne, qui était le gérant de la brasserie, et Me Fernand Côté représentait la poursuite.

Le torchon brûle à nouveau aux Postes

OTTAWA (PC) — Six mois seulement après le règlement de la dernière grève des postes, le torchon brûle de nouveau entre le Syndicat des postiers du Canada et le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey.

Au cours d'une conférence de presse, jeudi, le vice-président national du Syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot, a accusé les officiers du ministère de violer systématiquement la convention collective signée le 12 décembre dernier, après 42 jours de grève.

Selon M. Parrot, le ministère continue de mettre en oeuvre toute une série d'innovations technologiques sans en aviser préalablement le syndicat, ceci en contravention d'un article de la convention qui stipule qu'un préavis doit être donné au syndicat avant tout changement technologique.

3,500 griefs

Soulignant que 3,500 griefs avaient été logés jusqu'à maintenant depuis la signature du contrat, M. Parrot soutient qu'il s'agit là d'une tactique délibérée du ministère pour forcer le syndicat à avoir recours à cette procédure.

Dans une lettre adressée à M. Mackasey et dont copie a été remise aux média, M. Parrot rappelle que l'arbitre en chef de la Commission des relations de travail, M. E. Jolliffe, a donné raison au syndicat sur la question des changements technologiques et demande par conséquent au ministre de respecter l'esprit et la lettre de la convention.

"Si votre signature dans la convention collective signifie quoi que ce soit, vous n'avez pas d'autre alternative que d'ordonner à vos officiers de cesser d'introduire des changements technologiques aux Postes jusqu'à ce qu'ils se soient conformés aux dispositions de la convention collective".

M. Parrot poursuit: "Dans le mythologie publique que vous avez aidé à créer, c'est le Syndicat des postiers qui manque de respect pour la loi. Les problèmes auxquels nous devons faire face avec votre ministère relèvent au contraire que vos officiers sont ceux qui méprisent la convention collective que vous avez signée".

Di Zazzo n'a pas de droit d'appel

Un juge de la Cour d'Appel a fait savoir, mercredi, que le maire de Saint-Léonard, M. Jean Di Zazzo, n'avait pas le droit d'en appeler devant ce tribunal d'une décision du juge en chef de la Cour Supérieure qui a ordonné la tenue d'une enquête judiciaire sur trois cas de conflits d'intérêts l'impliquant. M. Di Zazzo voulait faire annuler la décision du juge Jules Deschênes qui, à la suite d'une requête de la Commission municipale du Québec, a jugé qu'il y avait matière suffisante pour une enquête sur les activités du maire Di Zazzo dans ces trois dossiers révélés lors des audiences publiques de l'enquête de la CMQ.

Québécois Viens fêter dans l'île

Le comté de Montmorency y désignera son candidat officiel: Clément Richard

dimanche le 6 juin, 14.30 h.

René Lévesque
Robert Burns
Claude Morin
et plusieurs autres y seront

c'est à l'extérieur *
il y aura souper champêtre
apporte tes victuailles

MUSIQUE D'AMBIANCE

théâtre de l'île
Chemin Royal,
St-Pierre I.O.

Parti Québécois
le parti des Québécois*

*en cas de pluie, c'est à l'intérieur

La Section Saint-Henri Côte-Saint-Paul

de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Organise un Dîner-causerie à
l'Hôtel Méridien de la Place Desjardins

CONFÉRENCIER

JACQUES COUTURE

EX-CANDIDAT À LA MAIRIE

C'est dans le cadre du thème du Congrès 1976 de la SSJB, l'intégrité du territoire, que ce dîner-causerie est organisé. De retour d'Europe depuis seulement quelques heures, au moment de prononcer son allocution, Jacques Couture a intitulé son discours- Les "petites patries": un passé ou un avenir.

DATE: 9 juin 1976
HEURE: 18 heures
PRIX DU BILLET: 10.00

POUR OBTENIR DES BILLETS,
S'ADRESSER À RÉJEANNE DESROSIERS: 767-1253

LA RENTRÉE DE JACQUES COUTURE
UN ÉVÉNEMENT À SURVEILLER

Procès Violi: la confusion s'installe

par Robert Lévesque

Plus la poursuite avance dans sa preuve, plus la confusion semble s'installer dans le procès instruit par le juge Guy Guérin où Paolo Violi est accusé d'avoir conspiré pour faire battre un individu, Pasquale Tullio, il y a quatre ans.

Après le témoin Michel Cutone, qui a modifié ses précédents témoignages à la CECO et à l'enquête préliminaire où il avait reconnu avoir payé Violi $400. parce que celui-ci avait fait casser un bras à Tullio, soutenant maintenant que ce $400 concernait une dette pour de la crème glacée, Pasquale Tullio, la victime, prétend maintenant que l'assaut n'a pas eu lieu aux dates mentionnées dans l'accusation.

Amené devant le juge Guérin sous le coup d'un mandat (il avait ignoré les subpoena), Tullio, un mécanicien de 27 ans, a soutenu, hier, que l'incident en question, la bastonnade, n'avait eu lieu qu'environ sept ou huit mois, il a même parlé d'un an, après une bagarre qu'il avait eue avec Cutone en juin 72.

L'accusation de voies de fait faisant état d'une date entre le 30 juin et le 11 juillet 72, il y a des chances que l'avocat de Violi, Me Léo-René Maranda, demande un non-lieu. Quoiqu'il en soit, le juge Guérin rendra une décision ce matin à savoir si la Couronne peut poser des questions sur des incidents non compris dans les dates inscrites dans l'accusation.

Le juge Guérin, plus tôt dans la journée, avait déclaré le témoin Michel Cutone "hostile", permettant ainsi à la Couronne de le contre-interroger sur les contradictions de ses différents témoignages à la CECO et à l'enquête préliminaire. Cutone, un restaurateur qui aurait chargé Violi de le débarasser de Tullio qui nuisait à son commerce, n'a fourni aucune précision lors de ce contre-interrogatoire.

Le juge Guérin a tenté de faire dire à Cutone pourquoi celui-ci était allé voir Violi lorsqu'il a eu un problème avec Tullio. Cutone, admettant qu'il connaissait un frère aîné de Tullio, a tout de même marmonné que quelqu'un lui avait dit de voir Violi pour ces choses-là.

L'impasse persiste à la Davie

LAUZON (PC) — L'impasse persiste dans le conflit qui a entraîné, mardi, la fermeture du chantier maritime Davie Ltée, à Lauzon.

Réunis en assemblée générale, jeudi, quelque 950 des 2,000 travailleurs ont rejeté par un vote de 83.5 pour cent les dernières offres déposées par la partie patronale en vue du renouvellement de leur convention collective, échue depuis le 31 décembre dernier.

Ils ont confié à leurs représentants syndicaux le mandat de retourner à la table des négociations.

La compagnie a fermé le chantier, mardi dernier, en alléguant qu'il y avait eu une forte baisse de productivité au cours des dernières semaines.

En annonçant cette décision, le président des Chantiers Davie Ltée, M. Louis Rochette, a précisé que l'activité était suspendue "jusqu'à ce que la nouvelle convention soit signée avec promesse formelle d'une productivité normale".

Selon le président du syndicat, affilié à la CSN, M. Clément Fleury, le litige porte sur les salaires et certaines clauses normatives.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-76-19149
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 29 juin 1976

Postes Brossard, Montréal-Est et Aqueduc

FOURNITURE DE TRENTE-TROIS (33) DISJONCTEURS 28 kV (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS ($40,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de QUARANTE MILLE DOLLARS ($40,000.) et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Dans le cas d'une soumission partielle, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus près de DIX POURCENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
2CD-340-01-082
DATE DE FERMETURE:
Le jeudi 8 juillet 1976
15h30,
heure de Montréal

Fabrication et fourniture de pièces encastrées, grilles à débris et poutrelles pour la prise d'eau et les galeries de fuite à la Centrale LG-2

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu sur paiement d'une somme NON REMBOURSABLE de $25, pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, en s'adressant au:

Service des Contrats
SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
800 est, boul. de Maisonneuve
19e étage
Montréal, Québec H2L 4M8
Canada

Un dépôt de soumission au montant de cinq cent soixante mille dollars ($560,000.) est requis sous forme de:

a) Cautionnement de soumission émis par l'une des sociétés choisie par le soumissionnaire dans la liste des sociétés mentionnées au document d'appel d'offres.

ou alternativement

b) Chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne, ou caisse populaire canadienne,

ou alternativement

c) Garantie bancaire émise par une banque à charte canadienne.

Les termes et conditions relatifs à ces dépôts de soumission et aux engagements requis quant aux garanties subséquentes sont décrits dans le document d'appel d'offres.

Le dépôt de soumission et l'engagement relatif à l'émission de garanties subséquentes, tels que choisis par le soumissionnaire, doivent accompagner la soumission afin qu'elle soit acceptée.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations ou entreprises en co-participation ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

A. ROUSSEAU

Directeur de l'Approvisionnement

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PME-76-19121
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 22 juin 1976

Région Mauricie

PEINTURE DE 152 PYLÔNES D'ACIER DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE SITUÉES PRÈS DU CAP-DE-LA-MADELEINE ET DE NICOLET

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000.) et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat et d'un bon de garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affiares au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PMS-76-19126
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 22 juin 1976

Région Maisonneuve

PEINTURE DE 207 PYLÔNES D'ACIER DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE SITUÉES DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de SEPT MILLE DOLLARS ($7,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de SEPT MILLE DOLLARS ($7,000.) et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat et d'un bon de garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PMY-76-19132
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 22 juin 1976

Région Montmorency

PEINTURE DE 104 PYLÔNES D'ACIER DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE SITUÉES PRÈS DE QUÉBEC

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000.) et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat et d'un bon de garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-76-19083
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 13 juillet 1976

Postes Abitibi, La Vérendrye, Chibougamau et Chénier

FOURNITURE DE VINGT-SEPT (27) INDUCTANCES SHUNT 735 kV, 110 MVAR

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS ($200,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS ($200,000.) et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluse au document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

l'économie

Lockheed et Boeing font de nouvelles offres à Ottawa

OTTAWA (d'après CP) – Les compagnies Lockheed et Boeing ont fait de nouvelles soumissions au gouvernement fédéral cette semaine, apprenait-on hier à Ottawa.

Lockheed a soumis une nouvelle version du fameux projet de $1 milliard qui a connu un échec retentissant le 17 mai dernier, à cause de l'incapacité de la compagnie à financer la construction des appareils de type Orion.

Le nouveau projet de Lockheed ramènerait à $100 millions la somme de financement immédiat, auparavant fixée à $350 millions, a révélé hier un porte-parole de la compagnie. Ce dernier a précisé que les pourparlers se poursuivaient avec les banques pour trouver des possibilités de financement à court terme.

Entretemps, la compagnie Boeing a présenté un projet, à partir de ses avions 727 ou 737, à un coût apparemment supérieur de $400 millions au total à celui de Lockheed.

Aux Communes, le Parti conservateur, prenant appui sur un memorandum secret du gouvernement au sujet de Lockheed, alléguait que les ministères concernés, celui de la Défense comme celui des Approvisionnements, avaient fait preuve d'une grande imprévoyance dans la conduite des négociations avec Lockheed.

Une coopérative d'assurances recherche une garantie fédérale de $10 millions !

par Pierre Sormany

Il est assez rare qu'une nouvelle coopérative porte le nom de son président, fondateur...et seul membre. La coopérative d'assurances Jean-Paul Parent, qui sera lancée officiellement lundi soir prochain, soulève donc, dès l'abord, certains doutes.

L'homme est un courtier d'assurances. Depuis 18 ans, il se scandalise de la différence entre les primes versées par ses clients, et les réclamations qu'ils font, bien plus modestes, en moyenne. Il s'est alors mis au travail, pour calculer à partir de quelles sommes une société coopérative d'assurances, sans but lucratif, pourrait offrir des plans sans y perdre sa chemise.

Il propose donc aujourd'hui un programme d'assurances vie et d'assurances générales, intégré. Pour $400, tous les clients-coopérateurs auraient droit à une assurance auto (complète, sans déductible) avec responsabilité jusqu'à $25,000 , une assurance domiciliaire de $10,000 et une assurance vie ($25,000). Moyennant quelques suppléments, la responsabilité peut être portée à $100,000, l'assurance domiciliaire aussi, et un programme familial peut être adjoint à l'assurance-vie.

A première vue, c'est intéressant, surtout pour les jeunes, qui recevraient le même traitement que leurs aînés. Pas question d'augmenter les primes pour les plus jeunes.

Oublions quelques aspects folkloriques (M. Parent a l'intention de faire des pressions pour réduire les vitesses limite; de réclamer, pour ses propres assurés ayant subi ou provoqué un accident alors qu'ils conduisaient en état d'ébriété, un traitement sévère de l'Etat, et pour s'arrêter aux faiblesses de l'idée. D'une part, le traitement égalitaire que M. Parent compte accorder à tous ses clients, risque de lui attirer surtout ceux pour qui s'assurer ailleurs est prohibitif: les clients à fort taux de risque. Ainsi, avec $1,000 assurés, et des primes de quelque $400,000 à $450,000, il suffirait d'une dizaine d'accidents sérieux (avec blessés) et d'une cinquantaine d'accidents mineurs, en plus d'un vol ou deux pour faire fondre tout le capital. Dans une clientèle "normale", M. Parent peut bien estimer que pareille proportion est rarement atteinte. Dans le cas d'une clientèle "à haut risque", la situation pourrait être différente.

Aussi, pour garantir les opérations et les économies des coopérateurs (qui devront en outre verser une somme initiale de $100 en parts sociales), M. Parent demande au gouvernement de fournir un endossement allant jusqu'à une somme totale éventuelle de $10 millions. "Pour eux, ce n'est qu'une signature", estime M. Parent, certain que la technicalité ne posera aucun problème. Gageons toutefois que tout ne sera pas si facile!

2 grands laboratoires inaugurés

Constituées en société indépendante depuis 1971, les Recherches Bell-Northern, qui possédait jusqu'à récemment la majeure parrtie de ses laboratoires à Ottawa (1,100 chercheurs environ) vient d'établir une division à l'Ile des Soeurs, au sud-ouest de Montréal. L'INRS-Télécommunications, une des divisions de la composante de recherche de l'Université du Québec, qui s'était d'abord établi à RBN-Ottawa, aménage donc du même coup près de Montréal. Hier, les deux organismes ont donc invité les journalistes, les cadres des deux entreprises, et le ministre Hardy, pour une inauguration officielle de l'édifice. Du même coup, les visiteurs ont pu prendre connaissance de certaines recherches de pointe qui y seront menées, particulièrement dans l'ingénierie des systèmes (traitement des signaux et téléinformatique dans le cas de l'INRS, auxquels sujets s'ajoutent, pour RBN, la planification et la gestion des réseaux, les fibres optiques, etc...)

Destination Québec

Safari en canot à travers la forêt québécoise

4 jours 3 nuits à partir de **$180.00** par pers. Départ le 12 juillet .

7 jours 6 nuits à partir de **$298.00** par pers. Départs: le 4 juillet et le 15 août

Comprenant: transport aérien - transferts - tous les repas - les escortes.

Québec, Saguenay et Tadoussac

6 nuits à partir de **$241.00** par pers. Départs: le 4 juillet et le 15 août, comprenant: transport aérien - transferts - logement et voiture

Lajeunesse AGENCE DE VOYAGE

9257, rue Lajeunesse, Montréal, (514) 381-5366 Permis 50357

LE JOUR

Requiert les services de

SOLLICITEURS (TRICES)

pour Québec et la région

Salaire: commissions

Téléphoner: Doris Gauthier 628-4855

ACCUEILLONS LA REINE COMME IL SE DOIT

T-SHIRTS L'HUMOUR ROYAL

C.P. 145
St-Michel
Montréal

petit ☐
moyen ☐
grand ☐
extra grand ☐

$3.50 + taxe

Blanc - Bleu - Jaune - Vert

Commandez rapidement, il ne nous reste plus que deux mois

le BOTTIER
Place Longueuil

Achetons et vendons Livres usagés
CARON LIBRAIRE
251 Ste-Catherine E.

Les classes d'accueil à la CECM, selon l'Alliance

Ce qui est bon pour les immigrants devrait l'être pour les anglophones d'ici

(P.T.) — Ce qui est bon pour les fils d'immigrants est bon pour les anglophones québécois. Telle est en gros la position de l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ) face à la décision de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) de réserver un sort spécial aux anglophones de l'ouest de la métropole qui désirent s'intégrer au secteur scolaire francophone.

Le président de l'Alliance, M. Pierre Lemaire, est venu dire hier aux commissaires de la CECM que son syndicat souhaitait que les Montréalais de l'ouest de la métropole qui désirent venir au secteur francophone, passent comme les immigrants par les classes d'accueil.

L'Alliance s'élevait ainsi contre la décision des commissaires, la semaine dernière, de laisser vivre les classes d'accueil pour immigrants et de favoriser dans l'ouest de Montréal, l'intégration directe des anglophones aux classes régulières francophones.

Cette position que l'Alliance qualifie de pédagogique et non de politique, se justifie par son opposition irréductible à l'intégration directe de non-parlant francophones aux classes françaises. Pour le plus important syndicat local d'enseignants francophones québécois, tous ceux qui ne parlent pas français et qui veulent étudier en cette langue doivent avant tout passer par les classes d'accueil.

L'intégration directe cause, selon l'Alliance, des retards pédagogiques inacceptables tant pour les non-francophones que pour les francophones qui les côtoient.

Etude confiée à des universitaires

Le système d'évaluation à la CECM sera ré-évalué

(P.T.) — Les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont accepté hier que le système d'évaluation très contesté en vigueur à la CECM soit évalué selon un plan déterminé par des experts de l'université de Montréal, qui s'attarderont avant tout sur les appareils d'évaluation plutôt que sur les conséquences de ce système.

Ce qui a fait dire au commissaire Gaston Michaud, membre actif de l'"opposition" à la CECM: "On étudiera le mécanisme d'une bombe à retardement mais on ne regardera pas à quoi sert la bombe!"

Le système d'évaluation présentement utilisé à la CECM est basé sur une répartition mathématique des résultats des élèves. Ce système inflexible, qui a besoin pour fonctionner d'un certain nombre de "bons" et d'un certain nombre de "pas bons" a fait dire à plusieurs pédagogues qu'il reflétait avant tout la division en classes sociales telle que présente dans la société.

Le programme d'évaluation proposé hier aux commissaires comporte entre autres questions: "A-t-on besoin d'un système d'évaluation? Les fins pour lesquelles le système d'évaluation existe sont-elles justifiées? Les outils utilisés sont-ils adéquats?"

Cette étude qui coûtera $25,000 et qui devrait être prête vers le début de l'année prochaine, n'est, selon les hauts fonctionnaires de la CECM que le début d'une évaluation plus globale des méthodes en vigueur dans la plus importante commission scolaire de la province.

le labyrinthe

par Alain Duhamel

MAL PRIS? Le Jour peut vous aider à vous y retrouver dans le labyrinthe bureaucratique de nos services publics.
ECRIVEZ-NOUS: Le labyrinthe, 387 boulevard Lebeau, ville St-Laurent

Un congédiement à l'université de Montréal

L'université de Montréal a des règles de procédure à l'égard de ses employés et de ses étudiants lesquelles, dans d'autres institutions à caractère public, seraient douteuses.

Ainsi en janvier 1976, un conflit de personnalité menait au congédiement d'un cadre de la bibliothèque E.P.C. (éducation, psychologie et communication) dans des conditions et des circonstances curieuses. Le renvoi de Madame Hélène Patry, bibliothécaire et cadre depuis deux ans, s'est produit sans avertissement quelques jours après la publication d'un article dans le journal "Forum" où le cadre congédié faisait état de la mauvaise utilisation du budget et du personnel cadre de la bibliothèque.

L'université de Montréal a toujours nié qu'il y ait un rapport quelconque entre les deux événements. Dans les documents d'enquête des fonctionnaires de la Commission de l'assurance-chômage, il est affirmé à l'exposé des faits, ce qui suit: "Nous n'avons pas congédié Mme Patry pour ce qu'elle avait publié car ici les employés ont toute liberté de presse".

Et un peu plus loin: "Elle se moquait ouvertement de la direction et du mode de fonctionnement (...) Cependant, elle n'a jamais refusé de se conformer aux ordres et de travailler".

Il apparaît entre ces deux exposés descontradictions tout au moins dans les motifs. On peut se moquer ouvertement de quelqu'un par la parole, par l'écrit ou par le comportement. Dans les circonstances, l'article publié dans la revue "Forum" a dû certainement contribuer à une détérioration des rapports entre le cadre congédié et ses supérieurs. Cela ne justifie pas une dérogation aux procédures généralement admises de congédiement dans les grandes entreprises ou dans les institutions publiques.

Non seulement a-t-on procédé illico au renvoi de cette employée, mais encore a-t-on affiché le poste en vue de trouver un autre titulaire alors même que le congédiement faisait et fait encore l'objet d'une contestation.

Madame Patry a en effet soumis son cas aux instances d'appel de l'université de Montréal et les procédures en sont aux dernières étapes. N'est-ce pas préjuger des résultats de cette procédure administrative d'appel d'une décision grave que de rechercher immédiatement un nouveau titulaire pour un poste dans ces circonstances?

Mais le cas se complique d'une autre affaire ayant trait celle-là à M. Jacques Patry, étudiant à l'université de Montréal et conjoint de l'employée.

Le Bureau des affaires juridiques de l'université de Montréal a informé M. Jacques Patry, le 2 mars 1976, qu'un dossier se constituait au sujet d'incidents à la bibliothèque E.P.C. le mettant directement en cause. Le dossier porte le numéro B-91; or des échanges de lettres entre Madame Patry et le même Bureau au sujet de son cas portent aussi le même numéro. Les deux affaires, pourtant distinctes, auraient-elles été reliées par l'administration universitaire?

L'avocat Gustave Hébert, qui a charge du dossier au nom de l'université, le nie. Les deux dossiers portent le même numéro pour des raison d'efficacité administrative.

L'étudiant de l'université de Montréal qui s'estimerait lésé dans ses droits par des procédures administratives ou par la discrimination dont il pourrait faire l'objet de la part du personnel ne dispose d'aucune procédure d'appel. En cas de renvoi, il a tout juste le droit de s'expliquer devant le doyen ou le directeur du département auquel il est inscrit.

cartes d'affaires

VIENS FAIRE UN TOUR CHEZ-NOUS
Québecamp
RAWDON-QUÉBEC
Tél: (1) 834-3113
CAMPING ÉTÉ-HIVER
LA BASE DE PLEIN AIR PAR EXCELLENCE

LECOMPTE, LECLAIRE, LÉVESQUE, BERNIER & GIROUX
AVOCATS
Bureau: Jour
Le soir, sur rendez-vous
3455 Saint-Hubert, Montréal
Tél.: 527-9651
Guy Lecompte
Marie-Claude Lévesque
Raymond Bernier
Denis Giroux

JACQUES ANCTIL
AVOCAT
(sur rendez-vous)
BEACONSFIELD (514) 695-7197

L'ARTISANERIE ENR.
LAINE — POTERIE — SCULPTURE — BIJOUX ARTISANALS — ENCADREMENTS
PEINTURE - ACCESSOIRES — MACRAME - ACCESSOIRES — TAPISSERIE * PETITS POINTS — FLEURS SÈCHÉES — BIBELOTS POUR CADEAUX
5955, boul. Payer, Saint-Hubert 678-5422

CLAUDE BERTHIAUME D.D.
DENTUROLOGISTE
(SUR RENDEZ-VOUS)
6305, SAINT-DENIS MONTRÉAL 276-7228
410, Cr. DE BERNIÈRES DUVERNAY 669-5477

MAURICE CRÉPEAU
NOTAIRE
175, 10e avenue
FERME NEUVE (819) 587-3217

Assurance-auto: le PQ propose des solutions à court terme pour atténuer la crise

par François Demers

"Non seulement les libéraux n'ont pas réussi en six ans de pouvoir à régler le problème de la hausse injustifiée des primes d'assurance-automobile, mais c'est maintenant leurs hésitations et leurs tergiversations coutumières qui sont directement responsables de l'aggravation de la situation dans ce secteur".

Tel est le diagnostic posé hier au cours d'une conférence de presse par le député péquiste Marcel Léger au sujet de la crise de l'assurance-automobile qui a mis sur les routes québécoises ce printemps de 20 à 25% de véhicules non assurés.

M. Léger qui cite ces chiffres conservateurs pour décrire une situation où il n'existe pas de statistiques officielles rappelle que la non-assurance des véhicules automobiles constitue un grave danger social. Et ce malgré l'existence d'un fonds gouvernemental d'indemnisation des victimes d'accidents automobile.

"Cet arrangement, précise-t-il, qui a un certain sens lorsqu'un petit nombre de personnes ne sont pas assurées, devient rapidement inadéquat lorsqu'un grand pourcentage d'automobilistes n'ont pas d'assurance.

Notamment parce que les maximums d'indemnisations ($30,000 pour les dommages à la personne et $5,000 pour les dommages aux biens) sont beaucoup trop faibles".

Rapport Gauvin

Bien sûr, si le gouvernement libéral avait, il y a deux ans, appliqué les recommandations du rapport Gauvin (dont il avait lui-même commandé le travail en 1971), les consommateurs auraient épargné depuis un bon $10 millions par année. Et surtout, le commerce de l'assurance-automobile saurait où le gouvernement s'en va.

Car, aux yeux du député de Lafontaine, l'une des deux grandes causes de la situation actuelle provient de l'indécision gouvernementale, l'autre étant la hausse inflationniste du coût des réparations.

C'est pourquoi, le whip de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale exige que le gouvernement libéral rende public dès ce printemps le contenu du projet de loi dont il a d'ailleurs promis le dépôt avant l'été.

Par ailleurs, en attendant l'adoption d'un projet de loi pour faire face à l'urgence de la situation, M. Léger propose quelques solutions à court terme:

- mettre sur pied un service gouvernemental pouvant orienter le consommateur vers une compagnie qui assumera son risque à un taux normal. (La crise actuelle est en effet caractérisée par la disparition du marché d'un certain nombre de petites compagnies, par le refus de plusieurs compagnies d'assurer "les mauvais risques" ou encore par la hausse phénoménale du prix des primes dès que la compagnie peut trouver un prétexte quelconque).

"Un embryon de service existe déjà au ministère des consommateurs, précise le porte-parole péquiste, mais de l'aveu même des responsables, il risque saturation".

- pour permettre à certaines compagnies, par exemple au mouvement Desjardins, d'absorber un plus grand nombre des nouvelles demandes d'assurance et des "mauvais risques" laissés sur le carreau par les autres, que le gouvernement garantisse aux compagnies qui pourraient en avoir besoin "une source ultime de liquidité, comme la chose se pratique déjà pour les institutions financières par le truchement de l'assurance-dépôt".
- enfin, "que le gouvernement du Québec, de concert avec les assureurs, mettre sur pied immédiatement un réseau de centres d'évaluation des dommages pouvant déterminer avec précision le coût exact de chaque réparation, de façon à rendre impossible le gonflement artificiel du prix des réparations.

Selon les indications fournies lors d'au moins deux congrès annuel du Parti libéral, l'incapacité du gouvernement à se brancher sur la question de l'assurance-automobile provient en grande partie des pressions des avocats et des courtiers, victimes potentielles d'une réforme du secteur selon le modèle proposé par le rapport Gauvin, réforme en profondeur que M. Léger continue d'ailleurs de souhaiter comme solution à long terme.

Marcel Léger

SCRIBEC

45 est, rue Jarry, Montréal

387-2486

Secrétariat
Impression

Dactylographie

Photocopie Xerox

1-4.....11c
5-15..... 8c
16-25..... 7c
copies du même original
26-35..... 6c
36-55..... 5c
56-90..... 4c

Format légal et papier couleur: supplément
Réduction à partir de 14" x 18"

Impression offset

Copies	8½ x 11'	8½ x 14"
100	3.75	4.05
200	5.00	5.60
300	6.25	7.15
400	7.35	8.55
500	8.45	9.95
1000	12.85	15.85
5000	53.85	68.85

FORCES

La revue du Québec

Avez-vous demandé le numéro 33 chez votre dépositaire?

À retourner à FORCES
75, boul. Dorchester ouest
Montréal H2Z 1A4

Un an (4 numéros):
Québec, Canada, États-Unis $6
Autres pays $8

☐ Je souscris un abonnement à FORCES*
☐ Je désire que mon abonnement parte: du prochain numéro à paraître
•☐ du numéro

(Veuillez dactylographier ou écrire en majuscules)

Nom (M./Mme/Mlle) Prénom

Adresse Ville

Prov. Code postal

Ci-joint le paiement, soit $ (Faire chèque ou mandat-poste au nom de FORCES)

Ma fierté c'est Tricofil

et c'est aussi la vôtre

Objectif: $400,000.00 de dons pour le 15 juillet.

Adressez vos dons à

Campagne-Tricofil

St-Jérôme

N.B. les souscriptions destinées à compléter l'achat de l'usine peuvent être versées dans toutes les caisses populaires, caisses d'économie et toutes les banques à charte.

monde

Le Liban explosé

L'invasion syrienne semble avoir rapproché les factions opposées

Le bouleversement de l'échiquier libanais provoqué par l'intervention militaire syrienne pourrait précipiter le règlement du conflit, estiment de nombreux observateurs dans la capitale libanaise. Les démarches entreprises depuis les dernières vingt quatre heures illustrent bien en effet, selon eux, "le renversement des alliances et des tendances" qui a commencé à se faire jour depuis l'entrée des troupes syriennes.

(D'après l'AFP et Reuter) — Au Liban, toujours en proie à des affrontements sanglants, l'intervention militaire syrienne semble avoir accéléré le rapprochement qui s'esquissait entre les factions opposées: conservateurs et progressistes. Divers entretiens sur place ont fait avancer l'idée d'une "table ronde" qui réunirait toutes les parties au conflit et permettrait d'aboutir à un accord qui priverait la présence des troupes syriennes de toute justification. Le départ de ces troupes aurait d'ailleurs été admis, de part et d'autre, comme le préalable à toute entente.

En attendant une avance des blindés syriens au-delà des positions qu'ils avaient occupées mardi dans la région de Zahlé (est du Liban) est signalée par le quotidien *Al Nahar*. Ces chars auraient fait mouvement au cours de la nuit de mercredi à jeudi en direction du village de Tarchiche, sur la route de montagne reliant Zahlé à la région du "haut-Metn", où forces progressistes et conservatrices se sont livrées de violents combats.

Beyrouth a encore vécu hier une atmosphère de tension aiguë — la grève générale décrétée par la gauche pour protester contre l'invasion syrienne a été appliquée dans les secteurs sous contrôle progressiste et s'est caractérisé dans la capitale par des barrages de pneus enflammés dans les rues (Beyrouth ouest) raréfiant ainsi à l'extrême la circulation, et par quelques tirs d'intimidation à l'adresse des commerçants qui voulaient passer outre aux consignes. Cette grève doit être suivie, dans six jours, par une grève dans les pays arabes, et le 10 juin (9ème anniversaire de l'occupation du Golan par les troupes israéliennes) par une campagne d'information et de collecte en faveur des "patriotes libanais" et des fedayines.

Par ailleurs deux appareils à réaction ont survolé Beyrouth jeudi, en milieu de matinée, s'attirant une riposte de l'artillerie palestinienne. Les missiles sol-air ne les ont toutefois pas atteints. Selon l'agence palestinienne "WAFA", il s'agissait de "Hawker-Hunter" de l'armée de l'air libanaise. Les nassériens libanais estiment, pour leur part, que les deux appareils étaient syriens.

D'autre part, M. Kamal Joumblatt, chef de file de la gauche libanaise a réitéré hier, dans une interview à *Radio-Monte-Carlo*, son appel au soutien de la France "pour préserver l'indépendance du Liban" qu'il affirme menacée par la présence militaire syrienne. "La France a ajouté le leader de la gauche libanaise pourrait nous appuyer aux Nations unies devant le conseil de sécurité", indiquant ainsi pour la première fois que le camp progressite libanais ne serait pas opposé à l'examen de la crise libanaise devant les instances internationales.

La Syrie, de son côté, ne reste pas non plus inactive. De retour d'Alger où il s'est entretenu avec les responsables de ce pays, M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des Affaires étrangères a été reçu hier matin par M. Sauvagnargues, "Nous avons constaté, a déclaré ce dernier que, sur l'objectif, c'est-à-dire le maintien de l'intégrité et de l'indépendance du Liban, les vues de la Syrie et de la France étaient identiques". "L'offre de la France, a ajouté M. Sauvagnargues, n'est pas retirée, et je dois dire que M. Khaddam a confirmé qu'elle était parfaitement comprise à Damas".

La visite éclair à Paris de M. Abdel Halim Khaddam, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Syrie, a d'ailleurs marqué, de l'avis des spécialistes, un succès dans la campagne diplomatique d'explication que la Syrie vient de déclencher à l'intention de l'Europe occidentale. M. Khaddam a expliqué, apprend-on de source bien informée, que "l'unique but de l'intervention syrienne au Liban est de mettre un terme aux tueries et à la destruction qui se poursuivent depuis plus d'un an et garantir l'intégrité et l'unité du Liban et la sécurité de son peuple".

Il y a neuf ans ...la guerre des six jours

PARIS, (AFP) — Il y a neuf ans, un lundi matin, éclatait la guerre des six jours qui s'est déroulée du 5 au 10 juin entre Israël et trois pays arabes: l'Egypte, la Jordanie et la Syrie.

Elle a eu trois conséquences principales:

- Elle a permis à Israël d'occuper un territoire six fois plus grand que celui qui lui avait été attribué dans le plan de partage de l'O N U en 1947.
- Elle a produit dans le monde arabe un choc qui ne s'est atténué qu'avec la guerre d'octobre 1973,
- Elle a suscité un renouveau dans la résistance palestinienne et une reconnaissance progressive sur le plan international du fait palestinien.

Israël attaque l'Egypte à l'aube du 5 juin. 410 avions égyptiens dispersés dans 19 bases aériennes sont détruits au sol en quelques heures par l'aviation israélienne qui s'assure la maîtrise du ciel. Raisons invoquées par Israël: le retrait des "casques bleus" de l'O N U, et la réoccupation de Charm-el-Cheikh par les troupes égyptiennes qui a conduit au blocus du golfe d'Akaba considéré comme un casus belli.

Le corps de bataille égyptien, fort de 100,000 hommes, puissamment retranché dans le Sinaï avec ses dépôts de vivres et de munitions et des canalisations d'eau douce, est détruit par l'aviation et les blindés israéliens. La rive orientale du canal de Suez est entièrement occupée le 8 juin.

Pertes pour les Egyptiens: la presque totalité de leurs chars, 10,000 morts et 14,000 prisonniers.

Du côté jordanien, en deux jours, la légion arabe est battue. La Cisjordanie est occupée par Israël ainsi que, après de violents combats de rues, la vieille ville de Jérusalem. L'armée jordanienne a perdu 6,094 tués.

Dans les deux derniers jours de la bataille avec la Syrie, Israël concentre ses forces contre l'armée retranchée sur les hauteurs du Golan, selon la technique soviétique en lignes successives renforcées de bunkers et soutenues par cinq brigades d'infanterie et de blindés. L'armée syrienne perd une grande partie de son matériel. Les Israéliens occupent le Golan, mettant en danger Damas.

Le cessez-le-feu intervient le 10 juin à 16h30. Les Syriens ont perdu 145 hommes. Sur les trois fronts, selon les chiffres israéliens, l'armée israélienne a perdu 754 morts.

Pendant les combats, le conseil de sécurité a siégé jour et nuit et le téléphone rouge a fonctionné entre Washington et Moscou. Cette guerre a permis à Israël d'annexer le secteur est de Jérusalem, d'occuper la Cisjordanie, le plateau du Golan et le territoire de Gaza, au total une superficie de 89,359 kilomètres carrés.

Le 22 novembre 1967 le conseil de sécurité adoptait à l'unanimité la résolution 242 qui enjoint à Israël de se retirer de ou des (selon que la version est anglaise ou française) territoires occupés en 67 et affirme le droit de tous les Etats de la région de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Elle ne recevra pas le moindre début d'application jusqu'à la guerre d'octobre 1973, déclenchée conjointement par l'Egypte et la Syrie.

bref monde

L'OLP absente au BIT

GENEVE, (AFP) — La première conférence mondiale de l'emploi convoquée à Genève par le bureau international du Travail, se réunit ce matin sans participation des Palestiniens, malgré les tentatives des pays arabes pour les faire inviter, apprenait-on hier soir. Le conseil d'administration du BIT avait refusé samedi dernier d'inviter l'Organisation de libération de la Palestine, mais à une courte majorité: 24 voix contre 23. Les pays arabes ont demandé à la 61ème assemblée annuelle du BIT, organe suprême de l'organisation, que l'on réexamine la question.

Pas de petits requins pour Amin

LE CAIRE (AFP) — Le président ougandais Idi Amin Dada n'a pas traversé le canal de Suez à la nage pour des raisons de sécurité.

"Je voulais et je veux toujours traverser le canal, mais les services de sécurité de la présidence de la république égyptienne m'ont dissuadé de le faire pour des raisons de sécurité", a affirmé le président Idi Amin dans une interview à l'hebdomadaire "Al mussawar". *Al mussawar* précise que des petits requins se sont infiltrés dans le canal de Suez jusqu'au lac Timsah, lors de la fermeture de la voie d'eau qui a duré huit ans. Le chef de l'Etat ougandais avait promis de traverser à la nage la voie d'eau pour honorer le souvenir des soldats égyptiens qui, en octobre 1973, avaient pris d'assaut la ligne Bar Lev.

Hays abandonne le contrôle d'une commission

WASHINGTON (AFP)— M. Wayne Hays, représentant démocrate de l'Ohio, impliqué dans une affaire de moeurs, a démissionné hier de ses fonctions de président de la commission de la Chambre des représentants pour le financement des candidats démocrates au Congrès. M. Hays a précisé qu'il avait décidé d'abandonner le contrôle de cette commission tant que l'enquête dont il fait l'objet serait en cours afin d'éviter que son nom "ne soit utilisé à des fins électorales contre un candidat démocrate". La commission finance les candidats démocrates au congrès à travers le pays. M. Hays est accusé d'avoir eu des relations "personnelles" avec une secrétaire de 33 ans, Mlle Elisabeth Ray, employée par la commission de l'administration de la Chambre des représentants dont il est également le président.

Tores assassiné

BUENOS AIRES (d'après Reuter, et AFP) — L'ancien président bolivien Juan José Torres, qui avait été enlevé mardi à Buenos Aires, a été assassiné, annonce le ministère argentin de l'Intérieur.

Son corps a été retrouvé mercredi soir près de la ville de San Andres de Giles, à 95 km à l'ouest de Buenos Aires, précise le ministère dans un communiqué. C'est seulement hier qu'il a pu être identifié. L'ancien président avait été tué de trois balles dans la tête. Ses yeux étaient bandés. Agé de 56 ans, le général Torres avait été renversé en août 1971. Il s'était installé à Buenos Aires peu après. Le général Banzer a attribué à "l'extrémisme international" l'assassinat du général Torres, qu'il avait toujours, a-t-il ajouté, considéré comme un ami.

(téléphoto: AP)

Juan José Tores

Berlinguer et Marchais mettent les phares sur l'indépendance des PC

PARIS (d'après l'AFP) — "Communistes français et italiens lèvent haut les deux drapeaux de la liberté et de la démocratie". Sur ce thème, les secrétaires généraux des Partis communistes français et italien, Georges Marchais et Enrico Berlinguer, ont participé hier soir à Paris à une manifestation générale organisée par le **PCF**, la première qui réunisse en France les leaders des deux principaux Partis communistes d'Europe occidentale.

(Photo: AFP)

Georges Marchais

M. Berlinguer est venu exprimer sa solidarité avec les communistes français, et dans une certaine mesure, leur apporter sa caution, tout en insistant sur le caractère national et original des objectifs respectifs. Le leader du **PCI**, qui dans 17 jours va mener son parti aux élections générales en Italie, souligne que ce qui distingue selon lui l'action des deux partis est "la capacité de développer et d'innover leur élaboration politique en maintenant avec fermeté leurs principes mais sans rester les prisonniers de formules ou d'expériences dépassées par le temps ou qui se révèlent comme inadéquates aux conditions dans lesquelles se déroule la lutte pour le socialisme dans des pays tels que les nôtres".

Le chef du **PCI**, dans un discours qui sans être "électoraliste" n'en tenait pas moins compte des prochaines consultations en Italie, a poursuivi: "Les sociétés qui sont nées en Union soviétique, après cette victoire (celle de la révolution d'octobre en Russie) et dans l'Est européen après la deuxième guerre mondiale, en même temps que de grandes et positives réalisations, présentent des aspects que nous considérons de manière critique ou qui, de toute façon, ne sont pas applicables dans des pays comme les nôtres".

M. Berlinguer, rappelant que les deux partis ont estimé qu'il n'y avait pas "de modèle de socialisme à imiter" a affirmé que "dans chaque pays, le mouvement ouvrier doit chercher sa voie, qui est nécessairement différente de celle d'autres pays. Ce qui implique également la reconnaissance et l'affirmation de la pleine indépendance de chacun des Partis communistes". Enfin, le secrétaire-général du **PCI**, a rappelé, que les deux partis se prononcent "pour la pluralité des partis d'opposition, pour la libre formation et la possibilité de l'alternance démocratique des majorités et des minorités, pour la laïcité et le fonctionnement démocratique de l'Etat, pour l'indépendance de la justice".

Alors que M. Berlinguer s'est cantonné à la réaffirmation des principes souvent énoncés par son parti, notamment depuis le début de la campagne électo-

(Photo: PC)

Enrico Berlinguer

rale en Italie, M. Georges Marchais a actualisé son intervention en lançant une véhémente attaque contre la politique du président Valery Giscard d'Estaing, qui a-t-il affirmé "prétend n'en faire qu'à sa tête dans le cas d'une victoire de la gauche lors des prochaines élections législatives".

Habitat, une perte de temps?

VANCOUVER (PC) — La conférence Habitat est un gaspillage de temps et d'argent car les pays industrialisés ne sont pas prêts à faire des concessions au Tiers-Monde, selon M. Otieno Ooro, délégué de L'Organisation de l'unité syndicale africaine à la conférence Forum Habitat qui se déroule en marge de la conférence de l'ONU à Vancouver. Un engagement ferme en vue d'un "nouvel ordre économique" mondial est une condition préalable au succès de la conférence des Nations unies sur les établissements humains, a-t-il déclaré mercredi au cours d'une interview. Les précédentes conférences de l'ONU qui avaient pour thèmes l'alimentation, l'environnement et le commerce n'ont pas réussi à concrétiser cette refonte et il est peu probable qu'Habitat y parvienne davantage, a ajouté M. Ooro.

Le représentant du syndicalisme africain estime en outre que les pays industrialisés ont délibérément saboté la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement CNUCED, qui a eu lieu récemment à Nairobi, en refusant d'écouter ce qu'il a dit être les "demandes raisonnables" du Tiers-Monde.

D'autre part, M. Ooro s'est dit consterné par le fait que le premier ministre Trudeau n'ait pas fixé un objectif concret à Habitat dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture officielle de la conférence. Cette omission, a-t-il dit, démontre que les pays riches n'ont pas l'intention de faire déboucher la conférence sur une déclaration commune susceptible de favoriser une attaque directe des grands problèmes mondiaux.

Chili

Ordre et propreté pour l'O E A

SANTIAGO DU CHILI, (d'après l'AFP) — L'ordre et la propreté règnent dans la capitale chilienne à la veille de l'ouverture de l'assemblée générale de l'Organisation des États américains notent les observateurs.

Ordre et propreté, sont les deux mots d'ordre donnés par la junte. Les délégués à l'assemblée de l'OEA doivent avoir la meilleure impression de Santiago du Chili et régulièrement, radio et télévision diffusent des messages rappelant à la population qu'elle est responsable de l'image que conserveront les visiteurs de leur séjour au Chili. Pour maintenir l'ordre, les effectifs de la police ont été renforcés. Outre les gendarmes en uniformes, que l'on trouve presque à chaque coin de rue dans le centre de la capitale, d'importants effectifs — environ un millier d'hommes indique-t-on de source informée — ont été amenés de province.

Ces nouveaux venus ont remplacé les petits mendiants et les nombreux marchands ambulants, vendeurs de lacets ou de papier à cigarettes, qui ont été sacrifiés pour préserver l'image de la ville. Depuis deux mois, tout ce qui pouvait ternir l'aspect de la cité a été effacé. Deux cent cinquante mille dollars ont été consacrés par la municipalité à ce grand nettoyage.

Durant sa visite aux USA

Juan Carlos a réussi à présenter sa monarchie comme "démocratique"

WASHINGTON (AFP) — Au cours de son séjour à Washington, qui s'est achevé, pratiquement, hier soir, le roi Juan Carlos d'Espagne a réussi à présenter à l'Amérique une image "démocratique" de la monarchie qu'il incarne après quarante ans de franquisme. C'est dans son discours mercredi au Congrès qu'il a pour la première fois employé le mot "démocratie" qui n'était jamais encore apparu dans ses déclarations publiques. De même, il s'est abstenu de mentionner le nom du général Franco. Le souverain, indique-t-on dans son entourage, entend voir l'Espagne assumer son passé, y compris la guerre civile, mais se tourner résolument vers l'avenir. AuCongrès, les réactions après la visite du souverain ont été très positives. Son message a apparemment dissipé les réserves de la plupart des parlementaires les plus libéraux. Ainsi a-t-on pu voir le sénateur George McGovern, ancien candidat démocrate à la présidence en 1972 et "anti-franquiste" convaincu, donner le signal des applaudissements.

Des informations recueillies, tant au Capitole que dans les milieux espagnols, il ressort que le roi est décidé à tenir largement compte, pour la formation des prochains gouvernements, des courants politiques qui se dégageront des premières élections libres prévues pour le début 1977. Ainsi, il serait, semble-t-il, disposé même à accepter un cabinet comprenant des socialistes, au cas, jugé assez improbable, où une majorité de gauche l'emporterait. Par contre, une légalisation du Parti communiste espagnol demeure exclue dans la phase actuelle. Dans l'optique espagnole, les communistes ne représenteraient aujourd'hui qu'environ 7 pour cent de l'électorat.

Université du Québec à Montréal

FAMILLE DES SCIENCES

Baccalauréats spécialement offerts aux étudiants à temps partiel par les modules de la Famille des sciences:

—Baccalauréat spécialisé en sciences (chimie)

—Baccalauréat spécialisé en sciences (mathématiques)

—Baccalauréat spécialisé en sciences

—Baccalauréat spécialisé d'enseignement secondaire (chimie)

—Baccalauréat spécialisé d'enseignement secondaire (mathématiques)

—Baccalauréat spécialisé d'enseignement professionnel (technique de la mécanique)

—Baccalauréat spécialisé d'enseignement professionnel (électro-technique)

Les autres programmes de la Famille acceptent également des étudiants à temps partiel.

Les demandes d'admission devront être envoyées, avant le 1er juillet 1976, au:

Bureau du registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187, rue Bleury, bureau 2930
Case postale 8888
Succursale "A"
Montréal, Québec H3C 3P8

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec

Candidat au palais de Belem
Eanes contre "Otelo"

LISBONNE, (d'après l'AFP) — Le général Ramalho Eanes, chef d'état-major de l'armée et candidat à la présidence de la République, affirme, dans une interview au journal *A Capital*, que des militaires compromis dans la tentative de coup d'État du 25 novembre, "continuent de tenir des réunions et tentent de s'organiser et de préparer des plans d'agitation". Le général Ramalho Eanes, qui fait état à ce sujet d'informations recueillies par les services de renseignements de l'état-major de l'armée, estime toutefois que ces militaires "ne disposent pas pour le moment d'une force suffisante pour tenter un coup militaire classique". Par ailleurs, le général Ramalho Eanes réaffirme qu'une éventuelle élection du major Otelo Saraiva de Carvalho à la présidence de la République serait "inacceptable". Ce serait, dit-il, l'élection des forces qui le soutiennent et qui sont "absolument minoritaires et étrangères à la réalité portugaise".

Le général Eanes affirme enfin, que si l'on cherchait à imposer une nouvelle dictature qu'elle soit de droite ou de gauche, il n'hésiterait pas à "faire descendre les chars dans la rue et à prendre personnellement un fusil pour faire le coup de feu". "La liberté et l'indépendance ont une telle valeur que tout le reste, en comparaison, a beaucoup moins d'importance", dit-il.

Le chef d'état-major de l'armée admet que la discipline est encore loin d'être totalement rétablie dans les forces armées. Selon lui, on est toutefois sur la bonne voie et l'armée est déjà suffisamment disciplinée et unie pour accomplir sa mission nationale et notamment assurer la défense de la démocratie.

Université du Québec à Chicoutimi

DÉPARTEMENT
DES SCIENCES PURES
PROFESSEURS DE BIOLOGIE

1 - POSTE A TEMPS COMPLET

Responsable de cours en biologie des microorgamismes (microbiologie aquatique) ainsi qu'en botanique générale et systématique des programmes de biologie. Collaboration à un programme d'étude avancée (présentement en élaboration) en productivité biologique.

2 - POSTE DE PROFESSEUR SUBSTITUT

Responsable des cours en Évolution I et II. Participation à des activités de recherche.

Exigences:

Le doctorat ou l'équivalent dans l'une des spécialités concernées.

Traitement:

Selon la convention collective.

On fait parvenir sa candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant le 10 juin 1976 au:

Directeur du Département des sciences pures
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

DIRECTEUR GÉNÉRAL

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE L'ASSOMPTION

FONCTION:
Nous sommes à la recherche d'un directeur général.

EXIGENCES:
—Expérience dans des institutions financières, banques, caisses, compagnies de fiducie.
—Qualités d'administrateur.

CONDITIONS:
Salaire avantageux.

Les candidats doivent produire par écrit leur curriculum vitae et se présenter ***avant le 10 juin 1976 au:***

620 rue Notre-Dame
Repentigny

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA COTE NORD

DIRECTEUR-ADJOINT

Réf.: 04-21-02C

La Commission scolaire régionale de la Côte-Nord est à la recherche d'un directeur-adjoint pour sa polyvalente de Forestville (secteur II) - clientèle d'environ 1200 élèves (pour l'année scolaire 76/77).

ATTRIBUTIONS

Le directeur-adjoint assiste le directeur et assume la responsabilité d'un ou plusieurs secteurs d'activités de l'école.
A la demande du directeur de l'école, il peut remplacer ce dernier et remplir une partie ou l'ensemble des fonctions de celui-ci.
Cependant, en cas d'absence et d'incapacité d'agir du directeur de l'école, le directeur-adjoint désigné à cette fin remplit les fonctions du directeur et assume les responsabilités jusqu'à tel moment où la commission nomme un nouveau directeur.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

a) l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre, ou une autorisation équivalente lorsque le poste comporte des responsabilités dans d'autres champs que celui de l'enseignement;
b) une formation universitaire exigeant un minimum de seize (16) années de scolarité;
c) une expérience dans un domaine particulier pour résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif complexes, de préférence dans un poste de chef d'équipe ou de chef de département, de section ou de groupe;
d) une expérience de cinq (5) ans, comme enseignant ou professionnel, selon les responsabilités du poste.

TRAITEMENT

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education.

FIN DU CONCOURS

11 juin 1976 - Faire parvenir documents à l'attention de la personne en titre en mentionnant le numéro indiqué plus haut.

ENTRÉE EN FONCTION

- Le 1er juillet 1976. Baie-Comeau, le 26 mai 1976

Service au personnel
M. Conrad H. Charbonneau
Directeur
275 boulevard LaSalle
Baie-Comeau, Québec

C.L.S.C. ST-LOUIS DU PARC
ADJOINT ADMINISTRATIF

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur général il est responsable de l'opérationnalisation des objectifs du C.L.S.C. au plan administratif et par conséquent il est responsable de:
—la préparation des budgets, leur opération et leur contrôle.
—la préparation des états financiers périodiques et annuels.
—les achats et locations de biens et services du centre.
—le contrôle des inventaires.
—la gestion relative aux locaux du centre.
—la préparation de contrats.
—l'établissement des besoins matériels et financiers des différents programmes en collaboration avec chacun des coordonnateurs.
Sous l'autorité du directeur général il exécute tout autre mandat que celui-ci pourrait lui confier.

EXIGENCES:
—Diplôme universitaire de premier cycle en administration ou expérience pertinente.
—Connaissance des techniques comptables utilisées dans les établissements du réseau des affaires sociales.
—Connaissance du quartier.
—Connaissance des C.L.S.C.
—Expérience de travail en milieu populaire.

TRAITEMENT:
Selon les échelles en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux.

SECRÉTAIRE MÉDICALE

FONCTIONS:
—Fixe les rendez-vous avec des patients.
—Fait les dossiers des patients.
—Aide l'équipe médicale à faire des entrevues.
—Travaille en équipes multidisciplinaires.
—Participe à des réunions interdisciplinaires.
—Participe aux programmes de prévention.
—Accomplit toutes autres tâches reliées à son poste.

EXIGENCES:
—Détenir un diplôme en secrétariat médical ou expérience pertinente.
—Connaissance des C.L.S.C.
—Connaissance du quartier.

TRAITEMENT:
Selon les échelles en vigueur dans les établissements de santé et de services sociaux.

Les personnes intéressées à ces postes peuvent faire parvenir leur curriculum vitae ***avant le 11 juin 1976 à 17:00 heures à:***

C.L.S.C.
Renée Gauthier,
Secrétaire de direction,
C.L.S.C. St-Louis Du Parc
95A, Boul. St-Joseph est
Montréal
270-7131

DIRECTEUR DE CAMP

POUR UN CAMP COMMUNAUTAIRE FAMILIAL

Une personne possédant la preuve de son habilité à diriger un camp d'au moins cent (100) campeurs et qui soit bien imbue des lois de l'Association des Campeurs du Québec.

Bilingue: français et anglais obligatoire
Connaissance du portugais ou grec serait un atout

Références demandées

Pour plus d'informations appeler le:

842-8836

PROFESSEURS
POUR
LA RÉPUBLIQUE DU BENIN

Le Ministère des Affaires Intergouvernementales et l'Agence Canadienne de développement international poursuivent au Dahomey une action de coopération dans la formation de techniciens au niveau collégial

LIEU DE TRAVAIL: Cotonou - Bénin

CONDITIONS DE CANDIDATURE:
—Citoyenneté canadienne
—Expérience ou intérêt marqué pour l'enseignement
—Qualifications habituelles pour le niveau collégial

CONDITIONS DU CONTRAT:
—Contrat d'une durée d'au moins 2 ans
—Traitement basé sur les échelles en vigueur au Québec
—Indemnités de vie à l'étranger
—Logement fourni

4 PROFESSEURS:

Chefs de département dans les spécialités suivantes: **Radiologie médicale, génie civil, mécanique industrielle, électrotechnique:** options télécommunications et électrodynamique.

POUR POSER SA CANDIDATURE

Faire parvenir une offre de service sur une formule de la Fonction publique à:

QUÉBEC

Paul Pépin: 643-3630
Direction de la Coopération Internationale
Ministère des Affaires Intergouvernementales
1225, Place Georges V, Québec

DATE LIMITE: 18 juin 1976

JEAN-GU MOREAU

de "Tabaslak" à l'identité/page 17

Les derniers jours de Nixon/page 16

arts plastiques

Après "le peintre et son modèle"...

Le paysage canadien, d'hier à demain

par Jean-Claude Leblond

Le thème principal de la tradition picturale canadienne demeure sans doute le paysage. Expression d'un nationalisme, d'une identité canadienne démarquée des USA dans les années vingt avec le groupe des sept, le paysage n'a jamais cessé d'attirer jusqu'à récemment l'attention des artistes comme s'il n'existait rien d'autre, rien d'aussi important à raconter au monde. C'est un fait que le thème par exemple du peintre et son modèle en atelier, auquel presque tous les peintres européens se sont adonnés, n'a pas semblé trouver d'écho ici. Cependant, de la société rurale de 1920 que racontait A.Y. Jackson, de la société québécoise de 1950 et duplessiste qui transparaît si bien dans l'atemporalité des aquarelles de M.A. Fortin, que reste-t-il? Celle-ci s'est considérablement modifiée. De rurale elle est devenue avec une rapidité déconcertante urbaine. Comment dès lors l'artiste rendra-t-il compte de l'évolution du paysage?

"Aperçus divers, le paysage canadien", titre de l'exposition qui occupe l'espace du Centre Saidye Bronfman se veut une tentative de regroupement sous un même thème des différentes approches, visions et conceptions du paysage aussi bien champêtre qu'urbain. Une quarantaine d'artistes majoritairement de l'ouest du pays participent de leur réflexion, de leurs travaux à cette fresque au premier abord hétéroclite où Vazan côtoie Roberts et où Curnoe voisine avec Colville.

Il ne s'agit pas ici de relater les multiples splendeurs du paysage canadien en inventoriant le cachet des Maritimes jusqu'à la majesté des Rocheuses mais de rechercher le caractère d'un paysage au sens large, conceptualisé si l'on peut dire et son importance comme facteur d'une hypothétique identité canadienne. Au reste, dans certains cas comme par exemple Iskowitz, Jack Bush, Claude Breeze, le paysage se situe à un niveau mental, à peu près totalement abstractisé. Pour Gordon Smith, artiste de la côte ouest, le paysage se trouve réduit en bandes horizontales qui déterminent par une sorte de sédimentation sans profondeur spatiale réelle, les couches d'univers qui vont du bleu de la mer au bleu du ciel. Il en va de même pour Tanabe chez qui on sent l'espace des grandes plaines de l'Ouest.

L'aspect plus expérimental et plus contemporain de cette exposition est illustré par les travaux de Bill Vazan qui colle la photo d'un lieu quelconque sur une carte géographique correspondante, par les photos de Michael Snow aussi bien que par la boîte toute riche de symbolisme de Tony Urquart.

Cependant la tradition n'a pas été pour autant oubliée bien que mise un peu à l'écart du reste de l'exposition. Ainsi Colville apparaît avec un grand arbre solitaire et triste caché derrière un autre arbre, vivant celui-là et en pot. L'influence du groupe des Sept sur l'art du paysage est évoquée ici par une scène champêtre des Laurentides de Goodridge Roberts. Un Lemieux de 1964 plutôt quelconque, trop abstractisé pour le thème voisine avec un Villeneuve presque génial mais tout à fait hors de propos parce que trop axé sur la narration d'un fait — l'accident — et insuffisamment descriptif. D'ailleurs on ne saurait réduire le langage pictural de cet artiste à la seule naïveté.

Préparée par l'Edmonton Art Gallery et la Art Gallery de l'Ontario avec la contribution financière de la Société de papiers Reed, cette exposition itinérante doit parcourir après Montréal, les villes suivantes: Lincoln au Massachusetts, Edmonton, Winnipeg, Calgary, Burnaby et London.

La qualité des oeuvres présentées demeure très inégale; le but de l'exposition n'est pas d'offrir quantité et qualité mais "d'opposer", comme le dit Karen Wilkin dans la préface du catalogue, l'imprévu au prévisible." Situer et relater l'évolution de l'idée que l'artiste se fait du paysage et par conséquent de son pays, tel me semble le fait majeur de cette exposition.

"Aperçus divers: le paysage canadien"; au centre Saidye Bronfman, chemin de la Côte Sainte-Catherine; jusqu'au 22 juin.

d'une exposition à l'autre

par Diane Bélec

Le quatrième Festival d'art de Vimont (Laval) aura lieu cette année les 7, 8 et 9 juin, à l'école Les Explorateurs, 1895, rue Bédard, Vimont, de 13h30 à 15h30 et de 19h30 à 22h. Les organisateurs de cette manifestation sont heureux d'annoncer la participation de quinze exposants, tous artistes lavallois. Vernissage le 7 juin, de 20h à 22h.

●●●

Sous le thème "Humanité", Frédéric exposera ses oeuvres, du 5 au 13 juin, de 9h à minuit, tous les jours, au Carrefour de l'Estrie, à Sherbrooke. Vernissage le 5 juin, à 20h30.

●●●

Le dimanche 6 juin, sur le domaine de la Galerie Environnement, au 885 de la rue Sir Wilfrid Laurier, dans le vieux Beloeil, se tiendra une "Fête de la couleur" pour saluer l'arrivée de l'été, à l'intention des enfants de 3 à 8 ans, accompagnés d'un adulte. La galerie fournira des animateurs pour des ateliers tels que "L'environnement urbain vu par les enfants", du matériel pour esquisser, découper et coller, des invités spéciaux et des surprises. Les participants devront apporter, si possible, leurs pinceaux à gouache. Inscriptions à 14h. En cas de pluie, remis au dimanche suivant.

●●●

A la Galerie Bernard Desroches, 1194 ouest, rue Sherbrooke, Montréal: oeuvres récentes de Yves Rajotte, jusqu'au 15 juin.

Exposition de photographies sur l'Ile d'Anticosti, présentée jusqu'au 10 juin, au Centre social municipal de La Tuque.

●●●

Du 5 juin au 5 juillet, gouaches récentes de Monique Charbonneau, à la Galerie d'art Les Deux B, 948, rue du Rivage, Saint-Antoine sur Richelieu.

●●●

Trois artistes québécois exposent leurs travaux à la Galerie Marie Harel, 667, rue Dorchester, à Saint-Jean. Il s'agit de Robert P. Schneider, graveur, Joanne Desjardins, sérigraphe, et Ronald "Alfie" Lukian, souffleur de verre. Jusqu'au 19 juin, de 14h à 21h.

●●●

La Galerie d'art De Thouin, 319, rue Notre-Dame, à Repentigny, présente jusqu'au 27 juin, les oeuvres de deux peintres de la région: Jacqueline Tourigny et Pierre Perreault. La galerie est ouverte du mercredi au dimanche, de 13h à 21h.

●●●

Exposition des travaux récents de Maurice D'amour, à la galerie Media, 970 est, rue Rachel, Montréal, jusqu'au 26 juin. Soirée-rencontre, le 17 juin.

●●●

Oeuvres récentes de Farago, présentées jusqu'au 13 juin, à la Galerie Colbert, 1396 A ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

radio-télé

"Parle parle, jase jase en fête"

Portrait éloquent du "10" à l'âge ingrat

par Marc Gilbert

Même si je suis un peu en retard, je voudrais d'abord souhaiter un joyeux anniversaire à "mon" canal 10. Télé-Métropole a maintenant 15 ans. C'est le milieu de l'adolescence, l'âge ingrat, l'époque des points noirs et des boutons. C'est aussi l'âge de l'exubérance et de la turbulence, de l'idéalisme, des idées nouvelles et des grands projets.

Le "10" n'a pas encore atteint sa maturité mais sa personnalité est maintenant formée. C'est un grand adolescent un peu niaiseux mais qui est bien équipé ($$$) pour faire face à la vie. A vous, donc, citoyens intéressés et commissaires du CRTC, même si la jeunesse est parfois difficile à supporter, de guider Télé-Métropole vers l'âge adulte.

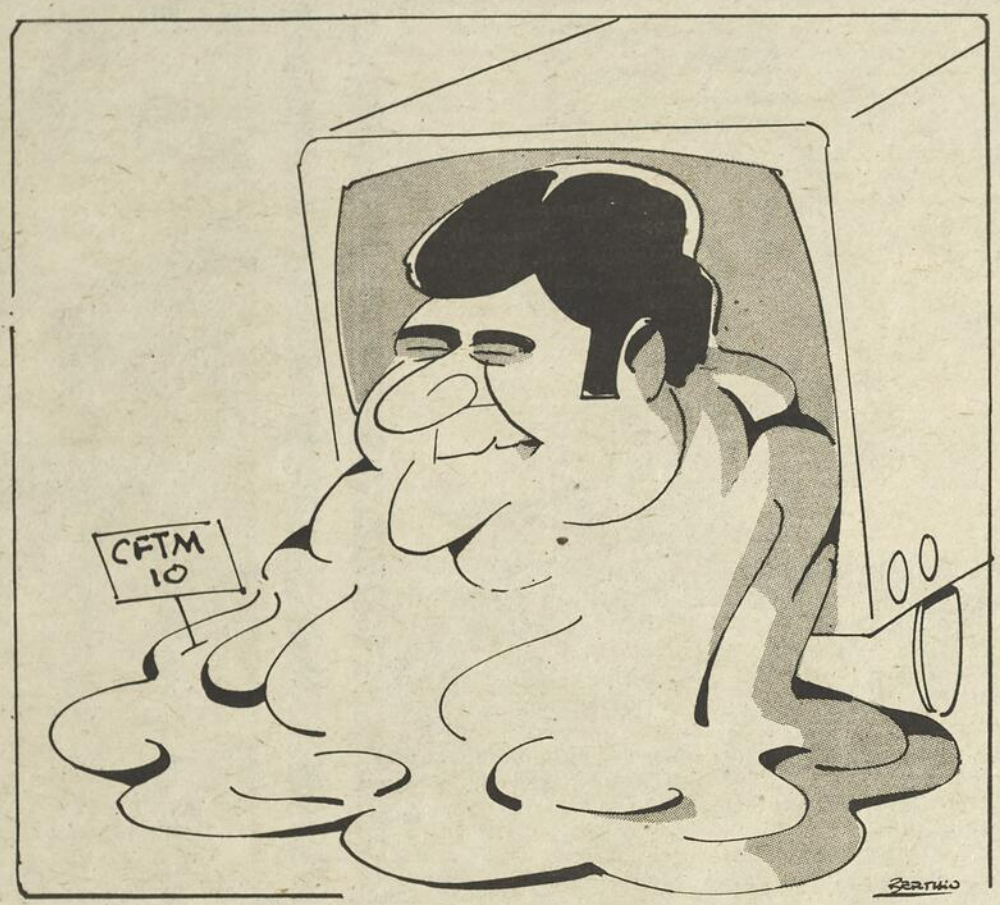

Une petite danse du ventre sur "Ougadou-dou-dou" de Patrick Zabé: rebondissant!

Les 24 heures du "10"

Depuis quelques années, pour souligner son anniversaire, Télé-Métropole organise les 24 heures du "10". Je ne parlerai pas des deux films d'horreur, "Messe pour Dracula" et "Le retour de Frankestein", qui étaient programmés à 3h00 mais de l'émission qui les précédait: un "Parle, parle, jase, jase, en fête" d'une durée de quatre heures.

Au cas où vous ne l'auriez pas vue, je me dois de vous parler de ce "Parle, parle, jase, jase" en direct qui se déroulait dans un grand studio où on avait installé un bar bien garni. Tour à tour, venaient nous parler de leurs expériences au "10", les vedettes et les animateurs qui ont travaillé à Télé-Métropole.

Témoignagnes éloquents

Si une image vaut mille mots, quelques anecdotes valent bien tous les articles qui ont été écrits sur Télé-Métropole. Les témoignages étaient éloquents et menaient tous à la même conclusion: la vie au "10" n'a jamais été facile, les conditions de travail étaient souvent pénibles.

Après une entrevue assez difficile avec Jacques Normand, qui ne s'entendait pas bien avec son tabouret de bar, Réal Giguère a rencontré Dominique Michel, Denis Drouin et le réalisateur Gilles Richer.

Dodo a alors raconté sa toute première émission au "10". Il s'agissait de "Toast et café" qu'elle animait avec Frenchie Jarraud et Fernand Gignac. On avait malheureusement négligé de préparer cette première émission et, après cinq minutes, les animateurs n'avaient plus rien à dire. Dilemme! On a alors décidé d'interviewer la première personne qui passerait. C'était Doris Lussier. Bien que surpris, il se retrouva ainsi premier invité de toute la série des "toasts et café".

Denis Drouin a fait ses débuts au "10" à l'émission "Alors, raconte" (digne prédécesseur des "Trois cloches"). On rassemblait alors trois ou quatre comiques qui contaient des histoires drôles. Encore là, on négligeait un peu la préparation et, pendant que ses confrères étaient sortis du studio pour fouiller leurs petits livres d'histoires toutes prêtes, Denis Drouin devait "garder le fort" tout seul, tentant de se souvenir de deux ou trois historiettes. On imagine qu'il avait alors le rire un peu forcé...

Pierre Marcotte, lui, est venu raconter ses expériences de quizz. Il nous a parlé du fameux podium qui servait à tous les quizz et qu'on déplaçait constamment d'un studio à l'autre, d'une émission de "Quizz-Vedettes" où on avait oublié d'inviter la vedette, et d'un décor qui lui était tombé sur le dos et qu'il était parvenu à remettre en place. "Toasts et café", "Alors, raconte" et "Quizz-vedettes" se faisaient en direct, évidemment.

Un courage exemplaire

Entre deux interviews de "Parle, parle, jase, jase, en fête", Réal Giguère, qui a un sens de l'humour, a exécuté une petite danse du ventre sur "Ougadou-dou-dou" que chantait Patrick Zabé. Le moins qu'on puisse dire, c'est que c'était rebondissant. Mais Réal n'a jamais hésité quand il s'agissait de rire. En compagnie de Marcel Giguère (qui l'avait d'ailleurs convaincu d'endisquer "Gros jambon") il a raconté comment pour un sketch de "10 sur 10", on l'avait attaché au plafond tête en bas, avec des câbles peu rassurants. On prétendait alors que la scène se passait dans un avion qui volait sur le dos!

Ça demandait du courage! Pas seulement pour faire des acrobaties, mais pour aller travailler au "10" sur des émissions souvent faites sans préparation, sans texte, sans recherche. Et Réal Giguère a bien dit aussi dans son émission spéciale que la télévision c'est avant tout une industrie. Certes, la télévision "privée", c'est avant tout une industrie. Mais souhaitons que l'adolescence de Télé-Métropole soit plus sérieuse que son enfance. Il est temps pour la télévision privée de prouver qu'elle peut concurrencer le réseau d'Etat, non seulement en popularité mais surtout en qualité. Quitte à mettre plus de moyens à la disposition de ses employés, à consacrer des budgets plus importants à la recherche et à la préparation des émissions. Quitte même à faire un peu moins d'argent.

vient de paraître

Sous la direction de Gaëtan Dostie en collaboration avec Claude Beausoleil, Patrick Coppens, Céline Dostie-Talbot, Pierre Dutil, Gilles Etcheverry, Michel Lemay, Jean Simoneau, Robert Tremblay, Pierre Trochu et Yolande Villemaire. (Pour mention: Vient de paraître, a/s Gaëtan Dostie, C.P. 422, succursale C, Montréal, H2L 4K3).

Revues

***Voix et image*, revue d'études québécoises, vol 1, no 3, Presses de l'Université du Québec, 436p.**

Une revue d'une tenue exceptionnelle. Numéro avec un important dossier consacré à Gérard Bessette, **la Recherche du Père.** Aussi critique des derniers romans de Réjean Ducharme et d'Anne Hébert. Etudes de **La Montagne secrète** de G. Roy, du **Temps des Hommes** de Langevin et un Essai de typologie du discours pamphlétaire québécois. Et les chroniques habituelles.

***Bulletin de Bibliographie*, revue de bibliographie de la Centrale des bibliothèques du Québec, Vol 5, no 8, mai 1976.**

On connaît le travail important et les qualités de cette publication surtout connue des spécialistes. Ce numéro contient un travail important de notre collaborateur Patrick Coppens en collaboration avec Martine Léonard, la "Bibliographie de base de la stylistique", c'est-à-dire l'étude scientifique du fait littéraire dans sa matérialité. Ces bibliographies sont des sommes importantes qui intéresseront au plus au point tout pédagogue et chercheur curieux d'évaluer l'ensemble des recherches (même en langue anglaise) sur le domaine. Un travail de bénédictin!

***L'échancrier*, vol 1, no 5, revue culturelle (740 Galt Ouest, Sherbrooke).**

Un dossier sur les métiers d'art des Cantons de l'Est, sur l'action du ministère des Affaires culturelles, le français à l'école, la littérature et la paralittérature, des poèmes de Daniel Roy, Rodrigue Lavoie.

***D' Ecrire*, revue du Département de français du Collège Edouard-Montpetit, vol 1, 24p.**

Revue d'écritures diverses en collaboration avec Claude Beausoleil, Jean-Paul Daoust, Madeleine Monette et autres professeurs de ce cégep. Cela va des textes intéressants aux essais déliquescents à propos du **Hasard objectif.**

tnm Tél. 861-0563
jusqu'au 12 juin
CKAC73
courez voir
le marathon
de Claude Confortès
avec Jean-Pierre Chartrand, Robert Lalonde, Albert Millaire
une pièce à l'esprit olympique
Billets en vente maintenant

casanous
3-4 et 5 juin
Jeu. 10h.
FABIENNE THIBAULT
Ven. 10h. et 12h.
BLUES ROSE
Sam. 10h.
VIOLAINE & ISABELLE
Sam. 12h.
MARIE TRUDEAU ET LUCIE SAUVAGEAU
admission $1.00
485 ouest, Sherbrooke
métro McGill
tel: 844-3691

POUR VOS ANNONCES
★
SPECTACLES
CINÉMA
THÉÂTRE
★
AINSI QUE POUR VOS
PLANS-MÉDIA
NORMAND SENAY
331-8961

Un "roman" vrai dont le héros paranoïaque est Richard Nixon

par Paule Beaugrand-Champagne

Le 9 août 1974, Richard Nixon démissionnait comme président des Etats-Unis. C'était l'aboutissement d'un véritable drame qui avait réussi à tenir en haleine plusieurs millions de citoyens pendant un peu plus de deux ans. Un drame qui prenait parfois l'allure d'un véritable roman policier, avec rebondissements imprévus, mystères apparents et drames émotifs. Les deux journalistes du *Washington Post* qui avaient été à l'origine des révélations publiques entourant cette affaire de politique partisane dans ce que celle-ci peut parfois avoir de plus malhonnête, l'ont compris rapidement. Ils ont, avant même que l'affaire atteigne un dénouement qu'eux-mêmes croyaient impossible (la démission du président des Etats-Unis), commencé la rédaction d'un premier "roman": *"All the President's Men"*.

Ce premier livre, paru à l'automne 1974, à peine quelques mois après le départ de Nixon de la vie publique, était en effet un véritable roman. Ce n'était pas le simple relevé de différents faits, c'était l'histoire vue et racontée de l'intérieur par les personnages mêmes qu'elle avait mis en évidence: l'entourage politique immédiat du président Nixon, ces hommes qui ont été les premiers à "tomber" à la suite des révélations du *Washington Post* et de la commission d'enquête sur le Watergate, de 1972 à 1974.

Ces deux mêmes journalistes, Bob Woodward et Carl Bernstein, viennent de publier un nouveau "roman": *"The Final Days"*, qui raconte de façon aussi passionnante que leur première oeuvre, les derniers mois du règne de Richard Nixon, soit les mois de mars à août 1974. Le livre n'est pas encore traduit en français mais cela ne devrait pas tarder, étant donné l'intérêt extraordinaire qu'il suscite.

Un romancier de fiction aurait difficilement pu imaginer roman plus passionnant que *The Final Days*. On y vit, pendant quelque 450 pages, à l'intérieur même de la Maison Blanche, dans ses corridors, ses bureaux, ses appartements privés et les bureaux du président, là même où le drame s'est déroulé. On y vit avec le président, sa femme, ses filles, ses gendres, son Cabinet et ses plus hauts fonctionnaires, avec les secrétaires et employés, les membres du Congrès américain, les juges et avocats de l'affaire du Watergate et ceux de la Cour suprême.

Même si le dénouement est connu avant que la lecture commence, le lecteur se sent pris, avec les personnages, à vivre le déroulement étape par étape: le président sera-t-il démis de ses fonctions ou sera-t-il forcé de démissionner? Est-il coupable, comme ses premiers assistants maintenant traînés devant la Justice, d'avoir voulu empêcher le cours normal de la Justice, s'est-il parjuré, s'est-il servi du poste de président pour cacher ("cover-up") des gestes de politique partisane aussi bas que le vol par effraction, le chantage, le paiement de pots-de-vin, la destruction de preuves?

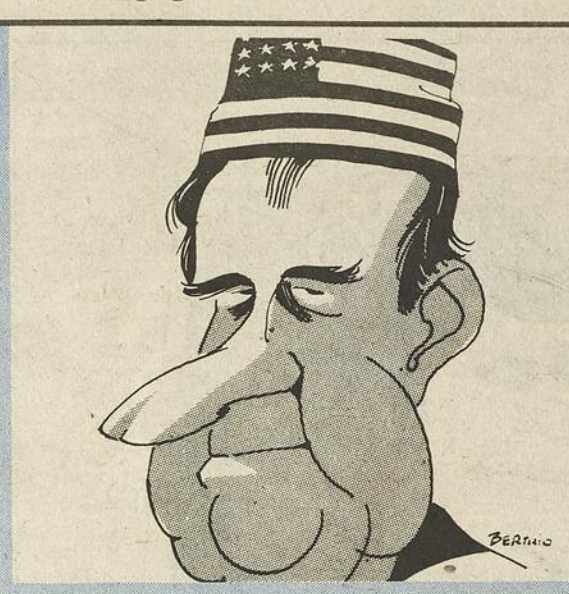

S'il y a dans ce deuxième roman plus d'une centaine de personnages, le drame se déroule surtout autour d'une dizaine seulement de personnes, dont évidemment Richard Nixon, sur la personnalité duquel on apprend des choses absolument incroyables. Paranoïaque, meneur, rusé,, vulgaire, calculateur et arriviste, ce président des Etats-Unis était profondément convaincu de jouer un rôle essentiel et irremplaçable dans la direction d'une nation dont le pouvoir mondial est évident.

Jusqu'à la fin, cet homme croira qu'il a agi comme il le devait, que l'affaire du Watergate (l'entrée par effraction dans un immeuble appartenant à des adversaires politiques) n'était qu'une affaire ridicule, une erreur de parcours sans importance. Il se voyait comme le grand négociateur de relations inter-nations, comme un homme appartenant au monde entier plutôt qu'aux Etats-Unis d'Amérique. L'affaire du Watergate a été pour lui, et semble demeurer à ses yeux, une affaire montée en épingle par ses "ennemis" (qu'il n'identifie pas mais qu'il voit partout, même dans son entourage le plus fidèle).

Ses plus fidèles alliés et conseillers le lâcheront et le mettront en face de la seule décision qu'il lui reste à prendre personnellement (la démission), lorsqu'ils découvriront avec stupeur, fin juillet 1974, que le président des Etats-Unis leur a menti sciemment et volontairement pendant 18 mois. Placés dans l'impossibilité de le défendre devant la Justice à moins d'être eux-mêmes accusés de parjure, ses avocats (qui ont cru en lui jusqu'à juillet sans aucune méfiance) le menacent de se retirer du dossier.

Nixon se retrouve seul. Mais son orgueil est immense. Il estime n'avoir pas fauté et chaque fois que quelqu'un soulève l'éventualité de sa démission, il affirme automatiquement qu'il restera à son poste. Ses plus proches conseillers, qui connaissent bien son orgueil, son arrivisme et son besoin profond de pouvoir affirmer à la face du monde qu'il est le seul à prendre des décisions en ce pays, mettront alors en marche un processus de persuasion détourné. Il faudra que finalement Nixon ait l'impression de décider seul et même, en décidant de démissionner, d'aller à l'encontre du désir de tous ceux qui l'entourent.

Les révélations de ce livre (il s'agit de petits événements de la vie courante qui n'ont jamais été publiés) sont absolument incroyables et doivent être difficilement acceptables pour des Américains qui mettent le poste de président des Etats-Unis au-dessus de tout. D'apprendre ainsi qu'ils ont été dirigés pendant cinq ans par un homme qui, à tout autre poste, aurait été considéré comme requérant des soins psychiatriques, doit leur être un choc.

The Final Days est un roman à la fois politique et humainement tragique. Roman de fiction, il aurait été considéré comme un des plus passionnants de ces dernières années. Parce qu'il raconte, dans les détails et sans détour, une histoire vraie, il en devient encore plus poignant. Ne pas le lire, c'est se priver d'une partie d'histoire qui vient tout juste de se dérouler et qui fait encore partie de la vie politique de nos voisins du sud.

The Final Days, de Bob Woodward et Carl Bernstein. Simon and Schuster, New York. 1976. 476 pages. $12.50.

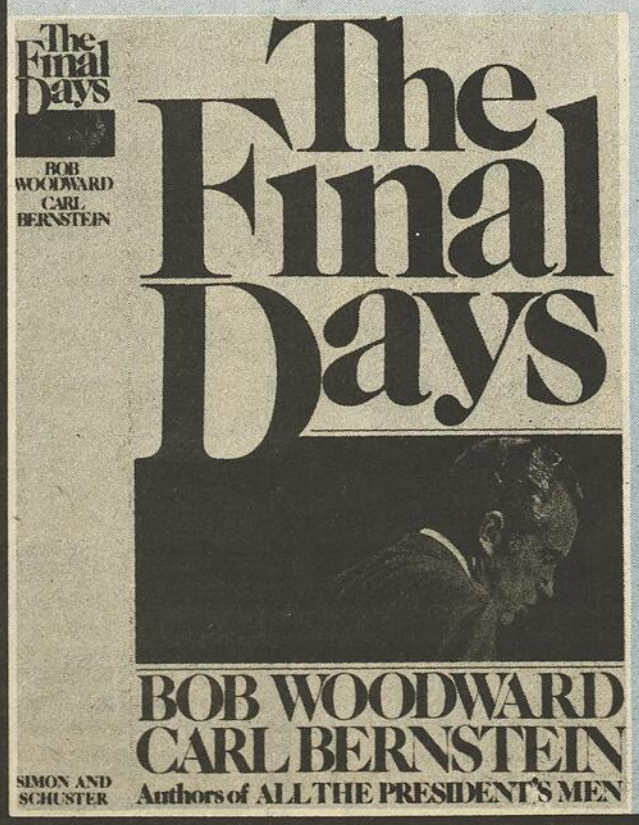

Les imitations

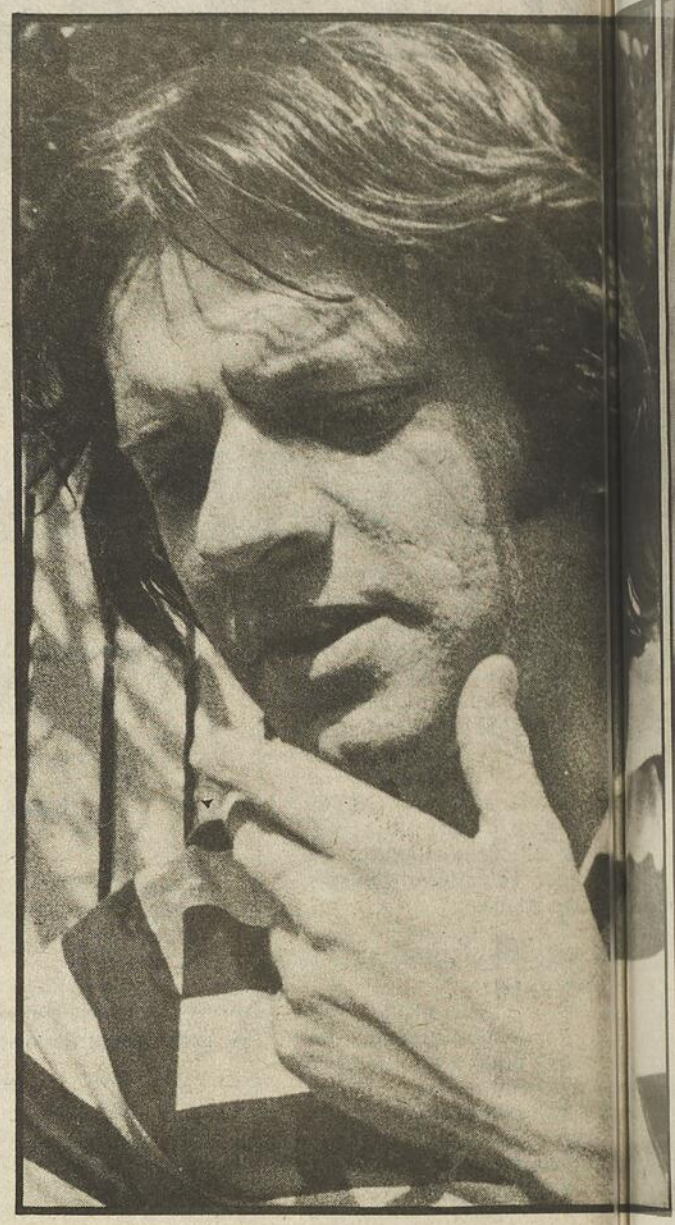

par Bruno Dostie

"Même avec la voix des autres, j'ai encore des choses à dire. C'est une belle phrase pour finir ton texte, ça, non?" lance Jean-Guy Moreau à la fin de l'entrevue. C'est aussi une belle phrase pour le commencer puisque la plupart des questions que je lui ai posées revenaient à lui demander ce qu'il avait voulu dire à travers son "Tabaslak" dont la dernière représentation, la 100e, a lieu mardi soir prochain, à l'Outremont.

Aussitôt après, Jean-Guy Moreau s'envole pour la Californie pour des vacances de six mois, mais sa rentrée est déjà toute planifiée. Il sera de retour sur la scène le 17 janvier prochain, première de deux semaines d'un tout nouveau spectacle, au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts.

D'une part, il dit: "Tout est booké, les dates, les musiciens, on n'a pas le choix, faut que ça soit comme ça". Il dit aussi: "Le synopsis est fait, le thème, c'est l'identité, la personnalité, l'individualité", précisant: "D'ici janvier, je vais pratiquer [illegible] propre imitation, je vais m'amener sur la scène. Tous les personnages [illegible] font partie de ma boîte à [illegible] tils vont être là, il faut qu[illegible] passent tous, et aussi [illegible] nouveaux, des personnages fictifs comme il y en a déjà dans Tabaslak, et [illegible] nouvelles figures comme Lucien Francoeur, Raoul Duguay, Plume, les solistes des principaux groupes, Serge Fiori, Michel Rivard, Pierre Bertrand.

"Je vais sortir tous mes personnages pour arriver à moi, poursuit Moreau; ils vont venir me chercher petit à petit, me révéler par les ressemblances que j'ai avec eux, par ce qui, en moi, corresponde eux. C'est qui ça, Jean-Guy Moreau? Les gens comprennent pas que je porte toujours des masques, que je ne me donne jamais tel que je suis".

Mais d'autre part, Moreau dit: "Pourquoi la Californie? Parce que c'est en dehors du contexte où je suis d'habitude. Je veux me resituer. Tabaslak pour moi, ça a été un trempl[illegible]

ons pour faire réfléchir de Moreau

Photo LE JOUR: Michel Giroux

Maintenant, si j'embarque au Maisonneuve comme prévu en janvier prochain, je sais que je m'embarque pour longtemps. Ça peut devenir accaparant. Je suis pas contre, mais j'ai besoin de prendre du recul avant de m'embarquer. Je suis comme ça". Et Jean-Guy Moreau m'a aussi dit, en parlant du synopsis qu'il avait en tête, que ça pouvait toujours changer.

On peut quand même se demander qu'est-ce qui pourrait bien changer quand tout a l'air si bien réglé d'avance? Moi, qui vais lui poser les questions que vous allez voir sur la conception de la relève qu'il présentait dans Tabaslak, je me demande si la Californie pourrait être pour Jean-Guy Moreau le "chemin de Damas" qu'elle a été pour Charlebois avant "L'osstid-show": va-t-il revenir avec un anti-Tabaslak, une plus grande familiarité, et avec une plus grande sympathie pour la culture nord-américaine, absente de Tabaslak sinon comme caricature négative associée à l'extinction nationale?

A tout événement, voici peut-être un des premiers changements possible. En disant que la deuxième partie de Tabaslak voulait mettre en scène les "vedettes" du nationalisme, et qu'il n'y en avait pas beaucoup, Jean-Guy Moreau a nommé Lévesque, Chartrand, Vigneault.

—Et Pauline Julien? ai-je dit.

—J'aurais aimé, a répondu Moreau, mais ça aurait été faké. J'aurais peut-être pu la suggérer visuellement, mais je ne suis pas capable d'imiter sa voix. Je vais peut-être me reprendre dans le prochain. Si on retient l'idée, on va essayer de trouver une fille qui peut faire des imitations, qui pourrait s'intégrer au show, imiter quelques personnages féminins...

Au moment en tout cas de vouloir monter un spectacle d'imitation qui porterait sur l'imitation même avec ce thème de l'identité, Jean-Guy Moreau paraît entrevoir encore d'immenses possibilités d'approfondissement et de renouvellement. Il décrit le spectacle qui a précédé Tabaslak, et qui portait sur le showbusiness, comme une caricature, simplement dessinée, pas écrite.

Avec Tabaslak, dont il dit "en tant que performer, je me suis amusé comme jamais, on a amené de nouvelles façons de faire l'imitation", Jean-Guy Moreau, associé avec Jacqueline Barrette, voulait déjà aller plus loin. "On voulait parler du Québec, du nationalisme, de la politique, une chose que je n'avais jamais faite, sauf accidentellement, dit-il. Jacqueline et moi, on s'était entendu pour ne pas faire de sermon, mais on voulait faire un show qui fait réfléchir. Je ne suis ni politicien ni sociologue, ça ne m'intéresse pas de donner le résultat de mes réflexions. Ce qu'on voulait, c'est ramasser—ramasser les questions qui sont dans la tête du monde, dans les nôtres, et de les présenter, sans trancher.

"Par ailleurs, continue Moreau, il est évident qu'on ne pouvait pas non plus vider toutes les questions. Quand tu pars avec un thème comme le nationalisme, tu peux le traiter de différentes façons. Léandre Bergeron, par exemple, voulait démystifier l'histoire officielle telle qu'on nous l'avait enseignée. Nous autres, on voulait montrer un peu que l'histoire est un cercle en mettant ce qui se passe actuellement en parallèle avec l'histoire, octobre 1970 et les "mesures de guerre" avec les patriotes de 1837 et la loi martiale, par exemple, ou Durham et Stanfield qui sont chacun à leur manière en retard sur les événements, etc...".

Quant aux personnages empruntés pour incarner ces moments de l'histoire, ils ont été tirés de ce que Moreau appelle sa "boîte à outils", c'est-à-dire les imitations qu'il est arrivé à maîtriser assez pour que la reconnaissance se fasse automatiquement, sans présentation.

Au début, des personnages comme Sol, Plume, Leclerc, la Sagouine, n'étaient pas au point. C'est ce qui explique que Leclerc et Sol ne soient pas sur le disque enregistré à l'Outremont en octobre. Bourassa, lui, ne restera pas dans le coffre à outils. Moreau dit: "Leclerc, Sol, Plume, la Sagouine, j'ai fini par les avoir, Bourassa, j'ai beau cherché, j'y arrive pas, y'a rien d'apparent dans sa voix et dans sa personnalité".

On a aussi imaginé des personnages de toute pièce pour Tabaslak. Une chose que Moreau veut continuer, disant vouloir faire des choses plus universelles, pensant aux Bernard Haller qui travaillent avec des stéréotypes.

Sunny Turcotte, le jeune chanteur qui représente la relève dans Tabaslak, est l'un de ces personnages fictifs. Son langage, opposé à ceux de Pierre Lalonde, Guy Godin, Darry Cowl, Sol, etc., sert à illustrer la variété du français, selon Moreau.

Ceux qui peuvent comparer les premières représentations de Tabaslak aux dernières remarquent qu'entre-temps Sunny Turcotte a pris de l'étoffe pour devenir quelqu'un qui évoque inévitablement Lucien Francoeur. "Ça n'est pas une imitation de Francoeur, dit Moreau, c'est plutôt l'imitation d'un son, de ce qu'on entend aujourd'hui à la radio, avec du Francoeur dedans. En fait, pour Jacqueline et moi, c'est plus les jeunes pour qui Plume, le Capitaine Nô et Francoeur sont des idoles et qui s'apprêtent à faire des chansons qui, pour moi, n'en sont pas. C'est une critique dans le sens que ça pose des questions, pas dans le sens que ça dit c'est pas bon".

Le parallèle entre René et Raymond Lévesque, qui offrait un bon contraste pour le spectacle, est lui aussi de l'ordre des questions plus que du jugement. Au patriote armé qu'incarne Claude Gauthier répond le pacifiste qu'incarne Brassens. Le personnage de Thomas Hug, qui revient à cinq reprises, soulève la question des Indiens, mais il ne la résout pas. Et pour Moreau, le résultat est atteint dans la mesure où, à la veille de la centième représentation, toutes les réactions lui démontrent que les questions ont passé et que le monde a réfléchi.

les choix du jour

Télévision

Mêlez-vous de vos affaires (R.Q.) à 19h: "La ville des autres". La politique municipale: qui prend les décisions? qui est-ce qui en profite et que peut-on faire? Avec Lise Payette.

Encore debout (R.C.) à 19h: Une nouvelle émission de variétés. Ce soir, de Moncton, Calixte Duguay reçoit Raymond Breau et Emée Lacroix.

Télé-photo (N.C. canal 9) à 19h30: Quelques conseils sur les appareils photos.

Dossier (R.C.) à 22h: "L'alcoolisme" (1re de 4). Ce soir: "4 heures d'abstinence": témoignages d'anciens alcooliques et de membres des AA; la personnalité d'un alcoolique et les symptômes de l'alcoolisme. Avec Denise Bombardier.

Cinéma (R.C.) à 23h: **"Le gang des otages".** Un drame policier réalisé par Edouard Molinaro. L'évasion de 3 truands qui étaient emprisonnés pour meurtre; avec Daniel Cauchy, Bulle Ogier et Gilles Ségal (France-Italie 1973).

Ciné-nuit (R.C.) à minuit trente: **"Vu du pont".** Le drame d'un Italien qui devient amoureux de la nièce de sa femme qu'il a pris sous sa tutelle. Réalisé par Sidney Lumet, avec Raf Vallone, Jean Sorel, Maureen Stapleton et Raymond Pellegrin (France 1961).

Ciné-Qua-Non (CKTM, canal 13) à minuit trente: Un bon drame d'horreur réalisé par Robert Wise, **"La maison du diable",** avec Claire Bloom, Julie Harris et Richard Jackson (E.U. 1963).

Radio

Présent métropolitain (CBF 690) à 17h30: De Toronto: la croissance urbaine, l'aménagement du territoire, les transports publiques, le logement et l'organisation politique et administrative de nos villes.

Jazz (CINQ 99,3/FM) à 13h30: Une heure de musique de jazz du Brésil.

Théâtre

Au Quat'Sous, une comédie de Neil Simmons: **"Pieds nus dans le parc",** adaptation française d'André Roussin, avec Louise Turcot, Nini Durand, Réjean Lefrançois, Georges Groulx et Gaston Lepage, mise en scène de Richard Martin. Au TNM, dernières ces jours-ci du **"Marathon",** de Claude Confortès, mise en scène par Albert Millaire qui joue également, en compagnie de Jean-Pierre Chartrand et de Robert Lalonde.

Deux nouveaux films à l'affiche à compter de ce soir: au cinéma York, "Sailor Who Fell From Grace With The Sea", avec Kriss Kristofferson, l'histoire bizarre d'un garçon de 13 ans, voyeur; au cinéma Westmount Square, "End Of The Game", un drame réalisé par Maximillian Schell, musique d'Ennio Moricone, avec Jon Voight et Jacqueline Bisset: deux jeunes Suisses ont parié un jour à Istambul que l'un d'entre eux pouvait commettre un meurtre parfait. A la Cinémathèque québécoise, à 19h30, deux classiques du cinéma: **"L'affaire est dans le sac"** de Pierre Prévert, et **"Zéro de conduite",** de Jean Vigo.

Cinéma

Louise Turcot et Gaston Lepage dans une scène de la pièce "Pieds nus dans le parc" de Neil Simmons, présentée au Quat'Sous.

Variétés

A l'Evêché, le groupe **"Nébu",** qui fait du jazz québécois... **"Jean Lapointe, démaquillé",** à l'Habitat St-Camille de Montréal-Nord... **"Zak",** au Pancho's un groupe de jazz-rock... Au Théâtre Maisonneuve, le groupe **"Beau Dommage"...** A la Casanous, c'est la fin de semaine des "filles en chansons", avec **Réjane Bujold** ce soir, et les "Blues Roses" et à l'Imprévu, les **Frères Brosse.**

AVIS
Nous tenons à vous mettre en garde sur l'aspect avant-gardiste du film THEMROC. Ce film s'adresse aux cinéphiles avertis. En conséquence nous mettons à votre disposition un message enregistré qui vous informe sur le film.
Communiquer au 849-7951
PROSPEC FILM

MICHEL PICCOLI
DANS
THEMROC

Que faire quand on est allergique à la société de consommation? THEMROC nous propose une attitude.
— LE FIGARO
THEMROC refuse tout comformisme . . .
— PARIS-MATCH
THEMROC, c'est jeter par dessus bord les tabous de la morale sociale.
— LE NOUVEL OBSERVATEUR
THEMROC avec ses images sauvages et son esthétique de tract est un point limite qui devrait être un point de départ et un exemple.
— L'EXPRESS
THEMROC cultive le retour aux sources . . . ou plutôt à la caverne.
— ÉTUDE
THEMROC, c'est l'interprétation époustouflante de Piccoli.
— LA CORIX

PROSPEC presente
14 ans
Grand Prix
FESTIVAL D'ANVERS
Un film de Claude Faraldo
5 cinemas
LE PARISIEN 3
1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sam.: Représentation supplémentaire à 11.00.
480 Ste. CATHERINE O. 866-3856

Le droit de l'amour ne peut rien contre le droit du plus fort.
18 ANS Adultes
FOX et ses amis
V.O. S.T.F. un film de FASSBINDER avec Karl Heinz BOHM
CINEMA COMPLEXE DESJARDINS TEL: 288-3141

l'important c'est d'aimer
18 ANS Adultes
- ROMY SCHNEIDER
FABIO TESTI
CINEMA COMPLEXE DESJARDINS TEL: 288-3141

7 Morts sur Ordonnance
un film realisé par JACQUES ROUFFIO
18 ANS Adultes
MICHEL PICCOLI
GERARD DEPARDIEU · JANE BIRKIN
MARINA VLADY · CHARLES VANEL
CINEMA COMPLEXE DESJARDINS TEL: 288-3141

Le roman si longtemps interdit est enfin devenu un film...
18 ANS Adultes
un film d'Eric LIPMANN
Les onze mille verges
CINEMA COMPLEXE DESJARDINS TEL: 288-3141

LES TRAGIQUES ÉVÉNEMENTS DU PUTSCH CHILIEN
POUR TOUS
IL PLEUT SUR SANTIAGO
un film de HELVIO SOTO
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
ANNIE GIRARDOT
OMEGA 2 Longueuil
Plaza K Mart 670 0590
CHEVALIER
1590 rue St Denis 845 3222

ISABELLE ADJANI dans
POUR TOUS
L'HISTOIRE D'ADÈLE H.
un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
PIERROT
1590 rue St Denis 845 3222

Elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS
LUN. à VEN. 7.00 9.30
14 ANS
Une femme sous l'influence de l'amour peut quelques fois se détruire!
PETER FALK / GENA ROWLANDS
dans un film de JOHN CASSAVETES
UNE FEMME SOUS INFLUENCE
SALLE EISENSTEIN
UN FILM DE TACCHELLA
POUR TOUS
7.30 9.30
Cousin Cousine
MARIE-CHRISTINE BARRAULT VICTOR LAMOUX

9:00 P.M.
RÉPRESENTATION TOUS LES SOIRS
Sauf les lundis
Eliza's Horoscope
Une célébration de l'orgasme spirituel
14 ANS
MAINTENANT À L'AFFICHE!
EGLISE DU MESSIE
Angle Sherbrooke & Simpson
(Métro Guy)
Réservations & renseignements
931-3753

PIERRE DAVID PRESENTE UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS
Il ne voit pas les femmes, il les sent...
Un film de DINO RISI
Parfum de Femme
14 ANS
VITTORIO GASSMAN
Salle Renoir
SEM.: 7.25 - 9.30
SAM. - DIM. - LUN.: 1.00 - 3.10
5.20 - 7.25 - 9.30
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Salle McLaren
POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
MICHÈLE MORGAN
SERGE REGGIANI
"LE CHAT ET LA SOURIS"

livres

La conférence sur les établissements humains

Un dossier important de Barbara Ward

par Roch Fortin
(collaboration spéciale)

(Téléphoto PC)

Présentement se déroule à Vancouver cette conférence des Nations unies sur les établissements humains. Les Editions La Presse publient la présentation générale des questions traitées à cette conférence, **L'habitat de l'homme,** un travail confié à Barbara Ward, théoricien social et économiste. Le sujet est de taille: en l'an 2,000, un milliard et demi de personnes auront envahi les villes. Logement, travail, santé, services essentiels, nourriture, villages désertés, autant de thèmes étudiés dans ce recueil volumineux de quelque 300 pages.

Barbara Ward nous projette dans l'espace et le temps: fort bien documenté, ce mouvement décrit les principales transformations depuis Ur, la plus ancienne cité de l'humanité, ainsi que les divers courants de pensée étayés par les grands philosophes depuis Isaie, Socrate, Boudha et autres, devant les multiples manifestations engendrées par le travail de l'homme.

Dans moins de 40 ans, la population du globe aura doublé: 8 milliards d'individus! A cet ordre de grandeur, l'auteur n'hésite pas à associer des phénomènes qui, eux aussi, sont sans précédent sur notre planète: une vision de l'égalité et de la dignité de tout être humain nous invitant à reconnaître l'existence des masses sous-alimentées et des sans-abri, aussi à reconsidérer en profondeur des habitudes de consommation conduisant à l'épuisement des ressources et à des bouleversements écologiques majeurs.

L'auteur tente de déterminer un minimum irréductible, une "limite interne", le minimum de bien-être matériel que la société humaine ne peut méconnaître qu'à ses risques et périls, incluant la nourriture, l'énergie, l'abri, aussi sa formation et le travail par lequel on peut se procurer ces nécessités. Selon Barbara Ward, cela exigera des efforts exceptionnels; étant donné l'épuisement éventuel des ressour-

(suite à la page 20)

GALERIE SIGNAL
La Société des Artistes Professionnels du Québec vous invite à une exposition DE PHOTOGRAPHIES
GILLES DEMPSEY
du 3 au 22 juin
vernissage le 3 juin à 20 heures
ouvert à tous
du lun. au vend. de 10 à 18 hres, sam. et dim. de 13 à 17 hres
4545 St-Denis: Montréal. Tél: 845-1739

Jacqueline Avril
Conseiller publicitaire
Tél.: 331-8961

en exclusivité
BARTOCCI — LAVIOLETTE
MATHIAS - PÉPIN - SPRINGER
tous les jours de 14 à 20 hres sauf les mercredis
GALERIE DU LONG-SAULT
SAINT-ANDRÉ EST, COMTÉ D'ARGENTEUIL
Tel.: Saint-André (514) 537-3735

PARMI NOTRE CHOIX DE GRAVURES ORIGINALES
CINQ GRAVURES DIFFÉRENTES ET PLUS DE CHAQUE ARTISTE SUIVANT:
BASKIN CARZOU LEMIEUX
MAGNELLI PICHET SAVOIE
SAXE SOULAGES TÉTREAULT
DIX ET PLUS:
BRIANSKY DELAUNAY ESLER
GECIN GIGUÈRE HASEGAWA LALIBERTÉ
PELLAN PETIT ZAO-WOU-KI
VINGT ET PLUS:
ALVAR CLAVÉ FINI FRIEDLAENDER
MARKGRAF RIOPELLE TREMBLAY
ET AUTRES!
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTERCHARGE
atelier 68 INC

CONSEIL DES HOMMES D'AFFAIRES QUÉBÉCOIS
INVITÉ: **JACQUES-YVAN MORIN,** CONFÉRENCIER
Dans le cadre du
CONGRÈS ANNUEL
"La Seigneurie"
7300, Côte de Liesse Ville St-Laurent
DINER-CAUSERIE
Dimanche, le 6 juin 1976 à 19 heures
SUJET:
LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE APRÈS L'INDÉPENDANCE
$8.00 PAR PERSONNE
Pour information: de 13 à 17 heures
326-8650

Galerie d'Art Les Deux B
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
OUVERT TOUS LES JOURS 14h. à 22h. SAUF LE MARDI
787-3459
ROLAND GIGUÈRE

Toujours au Bon Moment
JARDIN DE l'Orchidée
LIVRAISON METROPOLITAINE
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
TEL.: 721-2027
3442 EST JEAN-TALON MONTREAL

Exposition
YVES RAJOTTE
oeuvres récentes
du 3 au 15 juin
galerie bernard desroches
1194 ouest, rue sherbrooke, montréal 842-8648
OUVERT LE DIMANCHE de 13H à 17H

L'habitat de l'homme, suite

(suite de la page 19)

ces, cet objectif nous laisse entrevoir les perturbations possibles des mécanismes fondamentaux de la biosphère, les mécanismes qui sont, si l'on veut, les "limites externes" au-delà desquelles la race humaine ne peut s'aventurer qu'au risque de sa survie.

Dans ce nouvel ordre à instaurer, il faudra bien cette fois que les limites dictées par l'économie des ressources matérielles et la protection du milieu soient considérées comme un défi fondamental à relever et comme une contrainte à respecter. En langage clair, cela signifie que les plus grands responsables du désordre, les Occidentaux, c'est-à-dire **Nous,** devons comprendre et cerner les conséquences humaines, culturelles, matérielles et personnelles d'une utilisation abusive des ressources des sociétés de consommation. Cela est impératif, l'ordre humain et l'équilibre de la planète en dépendent. Pour l'auteur, il nous faut passer d'une société de consommation vers une société de conservation, la construction d'un nouvel ordre devant favoriser la découverte des qualités de l'homme et l'expression de son esprit d'unité.

Un livre important offrant de fortes analyses, de multiples informations statistiques et diverses propositions concrètes touchant des sujets variés allant de l'élimination des voitures privées des centre-villes jusqu'à l'organisation de l'habitat en zones plus compactes, etc. Un livre essentiel pour tous ceux qui désirent mesurer et analyser les politiques avancées par les différents gouvernements participant à la présente conférence de Vancouver.

***L'habitat de l'homme*, étude de Barbara Ward, Editions La Presse, 281 p.**

Pour les cégeps, les collèges et...

Guy Marion
Robert Prévost

Comportement organisationnel

Une démarche expérientielle
(Kolb, Rubin, McIntyre)

395 pages, 20 x 27 cm, illustré. $12.80

Guérin, éditeur limitée
4574 St-Denis, Montréal, Qué.
849-2303
849-9201

La bande dessinée

par Jacques Hurtubise

Quand Demers, Bernèche, McKale, Tibo se mettent en tête d'obtenir un article, bien malin est celui qui peut leur échapper (de son vivant!).

J'ai moi-même tenu plus d'un mois, répondant à leurs incessants appels téléphoniques en déguisant ma voix et me faisant passer pour ma femme de ménage imaginaire. Bien entendu, je ne donnais jamais suite à leurs messages et je ne sortais jamais de chez moi que le soir, habilement dissimulé sous une grande cape noire, le visage soigneusement maquillé d'un faux nez à la W.C. Fields et d'une moustache à la Groucho Marx de telle sorte que je ne pouvais faire un pas sans signer un autographe.

C'est ainsi que s'écoulèrent les quarante jours pénibles de cette trop longue partie de cache-cache. Je savais que mes jours étaient comptés et que tôt ou tard, il faudrait que je fasse face (sic) à la mafia québécoise du dessin humoristique.

Ils me rattrapèrent finalement chez Stash, au moment où je me commandait une vodka et un pierogi (le nom me fait penser à une maladie de pieds mais c'est une sorte de ravioli polonais à la crème sûre). Demers était absent car il devait, ce soir-là, expulser des veuves et des orphelins des nombreux taudis qu'il possède dans l'est de la ville. Cependant j'avais devant moi les trois autres membres du groupe et j'avais bien l'impression que j'allais passer un très mauvais quart d'heure pendant les quelques heures à venir.

C'est Tibo qui parla le premier. Tibo et Demers se considèrent à juste titre comme les porte-parole du groupe parce qu'ils ont la faculté exceptionnelle de pouvoir tenir leur bouche ouverte pendant des heures sans jamais éprouver le besoin de la refermer. Il se mit à discourir longuement sur la femme et sa situation dans notre société et je compris qu'il me servait une introduction à leur nouveau recueil de dessins d'humour **Femmes de rêve** qui connaît actuellement un accueil favorable du public et qui entre bientôt en ré-édition, (fait exceptionnel pour ce type de recueil au Québec).

Mais pour Tibo la raison en était évidente: "Les gens me connaissaient déjà pour mon **Lunembule** au **Jour** mais surtout pour mes plus récentes illustrations pour les livres de **Newfies** et nul doute que c'est ma réputation qui a fait vendre **Femmes de rêve.** D'ailleurs, ajoutait-il, la majorité des gens ne font pas la différence entre un Newfie et une femme; ni moi non plus de toute façon".

Venant de Bernèche-Demers-Tibo-McKale, ce commentaire ne m'étonnait pas du tout. Demers met une maîtresse à la porte par semaine (après lui avoir extorquée ses économies); Tibo, le seul gars marié du groupe, a vendu sa femme pour moins de trois cents dollars à un harem arabe. McKale collectionne les femmes découpées en morceaux, les insignes SS et les couteaux à cran d'arrêt; seul Bernèche avoue avoir une blonde steady comme il avoue par la même occasion être profondément masochiste.

Le fait est que, malgré leurs personnalités détestables, le groupe a quand même réussi à produire des dessins remarquables tant dans leur récent **Femmes de rêve** que dans les **No. 1** ou **Tiens ça mort** précédents. Demers est toujours aussi cérébral et maniaquement précis, Tibo laisse ses fantasmes courir librement et il quitte facilement l'humour pour le dessin d'idée, Bernèche dessine toujours aussi naïvement et McKale voltige dans les hautes sphères du bulesque. En un mot, ils se complètent tous admirablement tant par le trait et la ligne que par les idées.

Mais on le sait, je suis profondément féministe et je ne pus rester un seul instant de plus avec des êtres aussi sexistes. Je n'écoutai pas quand Tibo me raconta que les Lunembules et les Rodolphes allaient être ré-édités en recueil au Tamanoir, une nouvelle maison d'édition à surveiller, ou quand ils me parlèrent de leurs prochains recueils de dessins d'humour ayant pour thèmes la ville et les élections. Non, je ne pensais qu'à m'évader très loin.

Prétextant un coup de téléphone urgent à donner, je réussis finalement à m'enfuir par les ruelles du vieux Montréal.

Il était bien évident que je n'écrirais jamais une seule ligne sur **Femmes de rêve.** Question d'éthique. D'autre part, ma tchum de femme qui est encore plus farouchement féministe que moi et qui m'attendait bien sagement à la maison à repriser mes chaussettes pendant que le souper cuisait, ne me l'aurait jamais pardonné.

Les Éditions du Jour

DERNIÈRE PARUTION

UN RÉCIT PRESQUE POLICIER, UN TÉMOIGNAGE SURPRENANT SUR UN AVENTURIER HORS DU COMMUN

RONALD BIGGS
L'HOMME DU TRAIN POSTAL
de Collin MacKenzie

Voici donc racontée en toute franchise et liberté, la vie de Ronald Biggs, l'un des principaux auteurs du hold-up qui, en 1963, a frappé l'imagination du monde entier par son audace. Un «coup» minutieusement monté, qui consista à arrêter un rapide en rase campagne et à s'assurer un butin de trois milliards anciens, sans prise d'otage, sans un seul coup de feu. Quelques mois plus tard, Ronald Biggs, aujourd'hui réfugié au Brésil, s'évadait spectaculairement de sa prison londonienne. Il est le seul de la bande à n'avoir jamais été repris.

En vente partout à $7.95

AJG-138

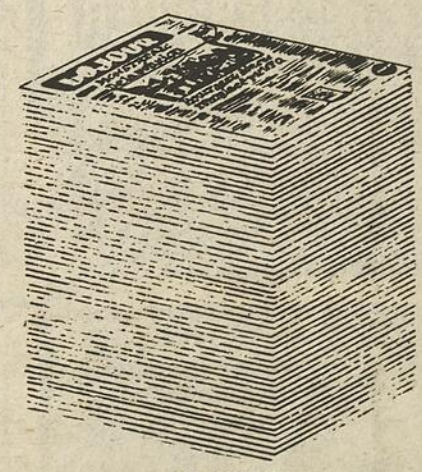

LE JOUR
SUR MICROFILMS
est disponible depuis la première édition le 28 février, 1974

LE JOUR
SUR MICROFILMS
procédé peu couteux et moderne rendra de grands services dans votre bibliothèque et votre centre de documentation

l'avantage est évident

LE JOUR
SUR MICROFILMS
est une excellente source de renseignements qui vous fera économiser du temps et de l'espace

LE JOUR
devrait faire partie des services que vous offrez.

Pour plus d'informations, appeler Jocelyne Baril: 331-8961, poste 247.

Le déficit olympique

Les corporations qui en profitent, devront le payer pense le RCM

(JNB) — Le Rassemblement des citoyens de Montréal ne voit qu'un moyen pour financer la dette municipale de $200 millions occasionnée par les Jeux olympiques. C'est de la faire payer à même les profits des corporations qui profitent directement de ces Jeux!

Dans une lettre envoyée hier au ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, le RCM réclame donc une augmentation de 1% de la taxe sur les profits des corporations qui est prévue au budget provincial de 4.5 milliards pour l'année en cours.

''Cette augmentation, selon le RCM, permettrait d'effacer en cinq ans le déficit de $200 millions''. Chaque 1% de taxe spéciale, d'ailleurs, permettrait d'enlever $200 millions du déficit total.

Hier matin, au cours d'une conférence de presse, les porte-parole du RCM ont ainsi dévoilé les grandes lignes d'une quasi filière olympique qui rapporterait des profits directs aux grandes corporations, dont les contracteurs Desourdy-Duranceau du chantier olympique.

''Roland Desourdy, affirme le RCM dans un document remis aux journalistes, est membre du Conseil général de l'industrie, (CGI) le comité de consultation sur les questions économiques auprès du gouvernement Bourassa. Lui et Charles Duranceau se retrouvent avec Paul Desrochers, Marc Carrière et Jack Jackson au conseil d'administration de SOGENA''.

''Mais le triumvirat Jeux - Industrie - Gouvernement ne se termine pas là, signale le document. Cannon Ltée, qui obtint au début un contrat de $2.3 millions, qui vaut aujourd'hui au-delà de $18 millions, compte parmi ses directeurs, des directeurs de la Banque Royale, du Fonds FIC Inc., de Canadien Pacifique, de la Compagnie d'assurance Sun Life, de la Banque de Montréal, de Northern Electrique, du service administratif canadien outre-mer, toutes institutions représentées sur le CGI''.

Citant également le cas de Shock Beton qui a triplé sa main d'oeuvre et s'est fait construire une nouvelle usine par la ville de Montréal grâce à sa participation olympique, le RCM considère que les Montréalais, pour leur part, sont déjà surtaxés.

''Notre métro est retardé, dit le parti municipal; notre usine d'épuration des eaux est retardée; notre programme d'habitations à loyer modique est encore retardé, les projets d'envergure sociale ne se matérialisent pas pendant que les citoyens sont appelés de plus en plus à subventionner les énormes profits des corporations''.

Biron fait le ménage de l'UN

(PC) — Moins de deux semaines après son élection à la direction de l'UN, M. Rodrigue Biron a déjà tracé l'esquisse de la ''nouvelle'' Union nationale.

- L'UN concentrera ses efforts dans environ 35 comtés du Québec;
- De solides candidats anglophones dans les comtés à majorité anglophone;
- Le ''portefeuille'' de l'UN change de mains;
- M. Gérard Nepveu devient ''le penseur'' du parti;
- Me Jacques Tétreault, candidat défait au leadership, écarté par le nouveau chef;

M. Biron a commencé son grand ménage. Ses hommes ont été nommés à des postes clefs et son pouvoir sera complètement consolidé comme on pourra s'en apercevoir, selon le quotidien La Presse, au conseil national du parti, lors de la réunion du 19 juin, à Québec.

Par ailleurs, M. Biron préparerait la campagne électorale de l'UN en visant surtout quelque 35 comtés du Québec, même si le parti se propose de présenter des candidats dans tous les comtés. Selon les informations recueillies par le quotidien montréalais, l'ex-chef intérimaire de l'UN, l'unique député unioniste à l'Assemblée nationale, M. Maurice Bellemare, aurait préféré que le parti tente de récupérer tous les comtés ruraux et semi-urbains du Québec (une soixantaine).

Actuellement, M. Biron est en vacances, dans le sud des Etats-Unis, en compagnie de M. Fernand Grenier, un de ses collaborateurs.

HYDRO-QUÉBEC
Région Abitibi
Service du personnel
C.P. 3000
Noranda, Québec.

AGENT D'INFORMATION INTERNE

FONCTIONS:
—Réaliser le programme d'information interne du service des Relations publiques.
—Assister les unités administratives régionales dans leurs projets d'information et de communication interne.
—Publier l'édition régionale de l'Hydro-Presse et collaborer à l'édition provinciale du journal d'entreprise.
—Rédiger des rapports, des dépliants et des brochures d'information.
—Organiser des réunions et des assemblées.

EXIGENCES:
—Avoir une formation collégiale ou une formation générale équivalente.
—Avoir de l'expérience en relations publiques ou dans un domaine connexe.
—Connaître les techniques inhérentes à la communication.
—Etre capable de rédiger des textes; faciliter d'expression orale.
—Etre apte à conduire un véhicule et accepter de se déplacer occasionnellement.

LIEU DE TRAVAIL: Noranda, Québec.

N.B. Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, le plus complet possible, avant le 15 juin 1976.

UNE ENTENTE GLOBALE EST POSSIBLE

dans le secteur des affaires sociales

Déjà près de 30000 salariés de toutes les classifications, membres de dix (10) groupes syndicaux en sont venus à une ENTENTE NÉGOCIÉE avec le Comité Patronal de Négociation du Secteur des Affaires sociales.

C'est ainsi par exemple que près de trois quarts des infirmières syndiquées (13,000 sur 18,000) ont ratifié, à un pourcentage moyen de 84%, les propositions convenues entre les parties.

Principales caractéristiques de cet accord avec les infirmières

- un salaire très compétitif:
  — au 01-07-75 — $201.55 à $291.45
  — au 01-07-76 — $217.50 à $314.65
  — au 01-07-77 — $230.55 à $333.50
- la semaine de travail la plus courte au Canada (36¼ heures).
- une formule régissant les assignations de travail qui permet une utilisation adéquate du personnel. Il sera ainsi possible de maintenir et même d'augmenter la qualité des soins en favorisant une charge de travail raisonnable.
- toute infirmière appelée à travailler une deuxième fin de semaine consécutive, tout en ayant droit à deux jours de repos sur semaine, recevra un supplément de $21.00.
- des primes de toutes sortes pour le travail de soir, de nuit, aux soins intensifs, etc.
- la pleine sécurité d'emploi après deux ans de service.
- la possibilité pour les infirmières d'accroître leur compétence professionnelle, en conservant leur plein salaire, grâce à des bourses de perfectionnement.
- les avantages sociaux, parmi les plus complets du Canada:
  — 4 semaines de vacances annuelles
  — 13 fêtes payées par année
  — un fonds de pension avec rente indexée
  — une assurance-salaire généreuse.

voila un exemple de propositions maintenant devenues réalité pour 30.000 salariés des affaires sociales

Le Comité Patronal de Négociation du Secteur des Affaires Sociales

éditorial

par Jacques Parizeau

Le revenu minimum garanti

La réunion fédérale-provinciale des ministres des Affaires sociales tenue à Ottawa avant-hier a révélé à nouveau de très sérieuses divergences entre le gouvernement fédéral et plusieurs des provinces. Pour tenter de faire taire ces divergences, pour présenter une certaine forme d'unanimité, le ministre fédéral, M. Lalonde, avait à la fois réduit les montants à payer et retardé la mise en application. Moins à payer et payer plus tard devait rendre le projet plus acceptable.

Les oppositions d'avant-hier ont démontré qu'après trois ans de travail et de rencontres, des désaccords profonds persistent.

Cela se comprend. Et pour plusieurs raisons. L'époque est bien finie où un nouveau programme de sécurité sociale était considéré à peu près automatiquement comme un pas dans la bonne direction. L'opinion publique ne présente plus du tout la quasi-unanimité sur laquelle les gouvernements d'il y a dix ans encore pouvaient compter. Et la rupture peut-être la plus significative s'est opérée, semble-t-il, chez les petits salariés ou plutôt chez ceux qui gagnent aujourd'hui, disons à des fins d'illustration, de $8,000 à $12,000. Ces gens-là sont maintenant écrasés d'impôts. Et plus leurs impôts de toutes sortes s'accroissent, plus ils ont tendance à se scandaliser en constatant que des voisins, des connaissances, abusent du système et vont chercher quelques milliers de dollars de programmes de sécurité sociale qui, il faut bien le dire, n'ont pas toujours été administrés avec beaucoup de rigieur. Un cas de fraude devient ainsi un objet de scandale pour tout un groupe.

Les niveaux comparés du salaire minimum et des allocations de bien-être social incitent d'ailleurs à la prolifération des abus. Pourquoi s'obstiner à travailler quand cela rapporte à peine autant et parfois moins que de ne rien faire? A cet égard, les comparaisons interprovinciales des taux de salaire minimum sont trompeuses. Dans certaines provinces, le taux s'applique à fort peu de travailleurs, et à la limite sert simplement à protéger des immigrants fraichement débarqués qui ne connaissent pas la langue, des jeunes ouvrières de milieux ruraux qui n'ont guère le choix du travail à trouver et des vieux travailleurs qui ne sont plus recyclables et qui approchent de l'âge de la retraite.

Dans d'autres provinces, au contraire, le salaire minimum (ou des taux très voisins) sont courants, s'appliquent à la plupart des employeurs privés d'une région. Au Québec et dans les provinces maritimes, le taux du salaire minimum n'a donc pas une importance négligeable ou marginale. Des centaines de milliers de travailleurs y sont astreints.

On comprend alors les hésitations de plusieurs hommes politiques dont certains n'ont pas de toutes façons la fibre sociale particulièrement sensible, dont d'autres commencent à trouver politiquement rentable de freiner l'expansion des programmes de sécurité sociale, et d'autres enfin sont véritablement inquiets de la montée des dépenses publiques globales. Cela fait une puissante combinaison.

Il n'en reste pas moins qu'il serait navrant que l'on renonce ainsi à ce qui est et restera, de toutes façons, le grand espoir de notre époque de remettre un peu d'ordre dans les programmes de sécurité sociale, et d'entreprendre une lutte à la pauvreté qui soit à la fois plus séstématique et plus efficace que ce que les sociétés occidentales ont pu réaliser jusqu'à maintenant. Il n'est pas normal que les allocations ou les pensions varient considérablement d'une catégorie à une autre d'inaptes au travail. Il n'est pas normal non plus que l'apte au travail refuse de travailler quelques jours ou quelques semaines quand il trouve un emploi temporaire, ou bien parce qu'on lui coupe un montant équivalent d'assistance, ou, ce qui est encore pire, parce qu'il craint de ne pouvoir retrouver ses allocations que longtemps après la fin de son travail. Il n'est pas normal qu'une famille ne puisse trouver autour de chez elle que des emplois qui rapportent moins que le montant qu'elle reçoit du bien-être social. Il n'est pas normal, enfin, que l'on maintienne à un bas niveau le revenu minimum assuré parce que l'on a peur que trop de gens profitent abusivement d'un niveau supérieur.

Dans ce sens, la conférence qui s'achève est décevante. Mais peut-être ne devait-on pas avoir trop d'espoir. La première conférence fédérale-provinciale sur la guerre à la pauvreté a eu lieu il y a maintenant dix ans. Depuis ce temps, une série de retouches ont été apportées au système, des initiatives limitées ont été prises, des expériences ont été faites. Tout cela a été réalisé sans vrai plan d'ensemble, sans l'équivalent de ce qui a été, il y a trente ans, par exemple, le rapport Beveridge en Grande-Bretagne. Le résultat offre parfois de l'intérêt, beaucoup d'imbroglios administratifs, de temps à autre une générosité indiscutable. Mais que l'on est loin encore de l'objectif!

vous avez la parole

L'Euguélionne, la bible des femmes!

Une Euguélionne imbuvable? (Le Jour, vendredi 21 mai 76) Quand on est incapable de boire un liquide quelconque, on ne peut évidemment dire à quoi il goûte! Et alors, on se range du côté de la "majorité silencieuse" ou on se contente d'avouer qu'on n'a rien compris à sa popularité mais on n'en profite pas pour rabaisser son auteur comme vous le faites! Qui a dit que les pires ennemis des femmes étaient des femmes?

Je n'ai jamais trop voulu accepter cet adage mais lorsqu'une femme dit: "Le livre terminé, si on peut, on se dépêche de courir en librairie chercher un bon vieux Balzac, en évitant tout livre dont l'auteur est une femme." Est-ce qu'on peut en dire plus pour prouver sa misogynie? "... il y en a bien peu d'entre vous, Femmes de la Terre qui ne soient pas un tantinet misogynes sur les bords... (1329)" dit l'Euguélionne.

Comme tous les misogynes, vous croyez que si une femme, ici Louky Bersianik, est féministe c'est qu'elle a un problème "personnel" à régler. Selon vous, "le problème de cette Québécoise est de vouloir s'affirmer: cependant elle oublie de le faire, se cachant premièrement sous un nom de plume..."

Et bien voilà justement qui prouve que vous n'avez rien voulu comprendre au sens de son livre car l'**identité** est un sujet qui revient constamment tout au long du volume. Dès le début, les versets 69 à 75 intitulés: "le nom", sont me semble-t-il assez explicites pour **qui y a déjà réfléchi** (car quoi que vous en pensiez l'intelligence n'est pas suffisante pour comprendre ce livre!) Verset 71: "... quelque effort que vous fassiez, il vous sera impossible de vous souvenir de votre **vrai** nom, à moins de sortir du Cercle magique".

Pour une Québécoise ordinaire, cela veut dire que même si je cesse de porter le nom de mon mari pour porter "mon" nom de naissance, c'est tout de même celui de mon père. Je ne peux davantage porter celui de ma mère puisqu'elle portait celui de son père qui le tenait de son père à lui. Ainsi une femme ne peut jamais porter son nom à elle, à moins de "briser le miroir pour en sortir" comme Alysse-Opéhie-Revenue-des-merveilles, et de s'inventer un nom à soi. Un nom qu'on aime. Des femmes au Québec, l'ont fait. Une femme écrivain l'a fait, elle s'appelle Louky Bersianik et par l'Euguélionne elle clame à la face du monde tout ce qui doit se dire autant aux femmes qu'aux hommes et ce n'est certes pas signe de "pure et simple envie et jalousie masquée envers l'homme de génie en premier lieu puis de l'homme en général"!. J'y ai trouvé, au contraire, beaucoup d'amour de l'humanité pour oser parler ainsi et pour moi et plusieurs autres amies qui ont lu le volume, Louky Bersianik est à n'en pas douter un génie femme qui n'a rien à envier à aucun homme et nous espérons que son livre sera publié partout dans le monde.

Moi non plus, je l'avoue, je n'ai sans doute pas tout compris de ces "jeux de mots continuels" premièrement parce que je n'ai pas eu la chance de faire des études très poussées et que je me suis plutôt cultivée par moi-même donc je ne doute pas qu'il m'en manque des bouts (surtout de grec!) mais ce qui m'a aidé à comprendre ce livre ce serait plutôt mon propre cheminement de femme.

En traversant l'Euguélionne je repensais à mes lectures d'adolescente où, cherchant à me définir, je croyais devoir gober tout ce que "m'écrivaient" les grands savants médicaux et les gands hommes saints sur la "nature" de la femme. Tant de honte et de révoltes étouffées pour accepter une "vraie" femme! Heureusement la lecture des féministes m'avait ramenée sur la bonne voie par la suite. Mais l'Euguélionne elle, m'a apporté plus que cela: la joie. Pouvoir foutre joyeusement en l'air tous ces préceptes et être fière d'être femme!

"L'Euguélionne m'a fait tellement de bien!" me disait une amie. C'est simple à dire mais c'est vrai. Sans doute Sylvanie Penn qui a "rit pendant quatorze nuits consécutives" pourrait-elle nous comprendre.

Je crois qu'aucun livre ne peut désormais dépasser l'Euguélionne. Il faut le lire et le relire encore.

1327. Adieu transgressez mes paroles et les paroles de tous ceux qui vous parlent avec autorité. De ces paroles, rélévez celles qui vous conviennent à votre désir profond et trangressez les autres.

L'Euguélionne, la bible des femmes!

Denise Gagné
Hauterive

Deux précisions de M. Parizeau

Mon éditorial intitulé "La médecine de guerre ou l'indécence des nantis" à provoqué des réactions assez fortes de la part de plusieurs médecins. Le président de la Fédération des médecins spécialistes s'est joint lundi au concert de protestations. Cela, bien sûr, est son droit. Je me dois cependant de corriger dans les attaques de caractère personnel qu'il me porte deux questions de fait.

a) Je n'ai jamais dirigé la table des négociations des radiologistes, ni d'ailleurs quelque table de négociations que ce soit. J'ai été chargé pendant plusieurs années, de contrôler pour le compte du gouvernement tous les mandats relatifs aux salaires et aux rémunérations dans les secteurs publics et parapublics.

b)Je n'ai pas été relevé de ces fonctions par M. Johnson, à l'occasion de la grève des radiologistes. En fait, je les ai poursuivies longtemps encore (jusqu'en 1969). Cela peut-être facilement confirmé officiellement par une longue déposition au Comité parlementaire des Régies gouvernementales le 31 octobre 1968 où à la demande du premier ministre, j'ai exposé devant les députés le fonctionnement de la politique salariale.

Jacques Parizeau

Dieu et les hommes

Dans la page 17 du Jour de lundi, 17 mai, M. Donat Julien, de Valleyfield, a dit: "C'est l'homme qui a besoin de Dieu", parce que M. Michaud avait écrit: "Dieu a besoin des hommes".

Ce sont des hommes comme Mgr Proulx qu'Il a besoin, pas des Oswald Parent sans charité. Si un député est bon, il ne faut pas dire que tous les autres le sont. A part cela, le fondateur de l'Eglise, c'est le Christ lui-même, pas St-Paul et Saint-Pierre en a été le premier pape.

Géo Beauregard
Chomedey

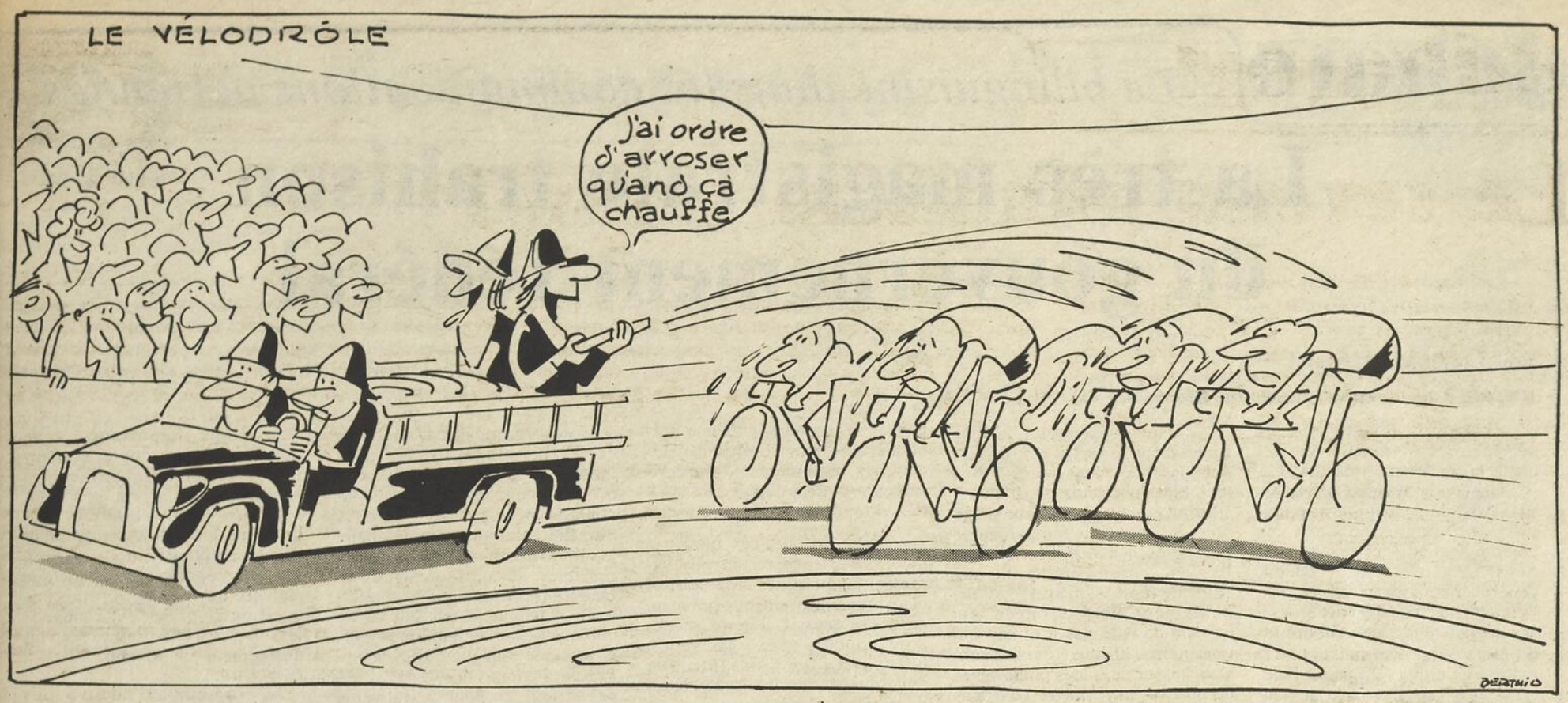

vous avez la parole

Une époustouflante "Tour Eiffel qui tue"

Je cherche en vain dans vos pages, et ce, depuis la "première", une critique de "La Tour Eiffel qui tue". J'ai, à mon grand regret, acheté la Presse, quelques journaux ordinaires et des journaux anglais, puisque ce cher Jour que j'entretiens de mes deniers n'a pas daigné écrire un seul mot sur cette pièce pourtant époustouflante: une merveille pour les yeux, les oreilles et ... la rate. Du théâtre qui nous replonge dans la "Comedia Dell' Arte", Du théâtre quoi! Je n'ai rien contre le théâtre engagé, (j'y vais) ni contre les pièces québécoises (j'essaie de n'en pas manquer), mais de temps en temps, quelle source rafraîchissante que de voir de la poésie théeatrale: du Peinet, du Chagall, du Miro en mouvement.

Serait-ce que les jugements favorables d'un Tremblay et d'un Yvon Deschamps, celui des comédiens de la troupe Renaud-Barrault qui désireraient voir le Quat'Sous à Paris, ne comptent pas aux yeux du Jour? Serait-ce qu'une assistance enthousiaste qui demande rappel sur rappel laisse froid votre (notre journal? Serait-ce qu'avec une étroitesse d'esprit inqualifiable (mais parfois remarquée chez quelques collaborateurs) les critiques du Jour n'aiment qu'un théeatre anglais, américain, québécois et joual? Serait-ce que pour les jeunes journalistes du Jour (produits de nos polyvalentes a-culturelles) il n'est plus de mise de s'intéresser au passé (en particulier à celui de la France)? Se pourrait-il que n'ayant qu'une "culture du présent" (surtout du présent nord-américain) ces jeunes ne puissent goûter le plaisir de voir la Goulue, Valentin-le-désossé et Jane Avril sortir des tableaux de Toulouse-Lautrec et se promener sur scène?

J'ose croire que ces vilaines pensées sont fausses et que je viens de calomnier vos critiques. En passant je dois vous faire remarquer que quelques-uns de ceux-ci devraient réapprendre la grammaire et surtout la manière de composer une phrase claire (ici je ne parle pas de Vallières dont le français est impeccable sans être fat). Mais pour retourner à nos brebis, disons que seul un événement extraordinaire a empêché vos critiques de se prononcer. Il leur reste jusqu'au 12 juin pour se reprendre. Qu'ils se dépêchent! Pour ma part, j'ai dû me déplacer de Québec à Montréal pour voir la pièce, car dans la capitale on est, hélas, peu gâté et souvent traité comme si la ville était située au fond des bois; et j'ai bien peur qu'on ne fasse pas l'effort d'inviter le Théâtre de Quat'Sous à venir jouer sa Tour Eiffel (avec les sous des payeurs de taxes au lieu des dons de mécènes comme la Tour Eiffel le fut, on préfère construire des tours de 21 étages qui détruisent les quartiers; mais nos mécènes québécois vont construire des châteaux de sable sur les plages américaines au lieu d'encourager les Arts au Québec).

La Tour Eiffel n'est pas seulement une poésie hilarante, un tableau fascinant, une musique touchante, mais aussi un texte beaucoup plus profond qu'on ne le croit, si on prend la peine d'écouter et de réfléchir.

Une abonnée qui s'attend — parce qu'optimiste — à ce que le Jour se préoccupe de l'opinion qu'elle vient d'émettre,

(NDLR) — Le départ de Pierre Vallières, conjugué avec les difficultés financières du journal, font que la section Vie et culture ne peut pas se réorganiser aussi rapidement que souhaitable. C'est ce qui explique bien des lacunes. A défaut de "critique" en bonne et due forme, la lettre de notre aimable correspondante de Québec est un témoignage que nous recevons avec plaisir.

Lorraine Nebel,
Québec.

Le leurre de la rénovation urbaine

Boycottage d'Air Canada

Monsieur:

Ne pouvant accepter la politique de la Société Air Canada en ce qui a trait à la langue française, je vous retourne donc ma carte de crédit no 2014 1293025 0018.

Louis Boisvert
Montréal

Monsieur Victor Goldbloom, Ministère des Affaires municipales

Cher Monsieur,

Je tiens à me plaindre du fait qu'on leurre la population au sujet de la rénovation urbaine. Le gouvernement raconte depuis belle lurette à tout le monde que les propriétaires peuvent avoir des subventions adéquates pour rénover les logements vétustes dans les quartiers défavorisés. Les journaux rapportent fidèlement ces propos.

Pourtant vous avez peut-être remarqué que peu ou pas de rénovations se font à Montréal, sauf lorsqu'il s'agit de H.L.M. propriété de la ville. Pourquoi? Parce que le ministre des Affaires municipales n'a pas encore signé les accords avec le gouvernement d'Ottawa qui doivent débloquer les argents déjà disponibles de la Société centrale d'hypothèque et de logement. Ceci empêche le démarrage des centaines de projets de rénovation qui n'attendent rien d'autre que monsieur le ministre veuille bien s'asseoir à la table et signer pour débloquer les crédits.

Entre-temps la crise du logement sévit, le chômage post-olympique s'annonce catastrophique et l'on prévoit une crise dans l'industrie de la construction en automne.

Cela fait des mois que tout le monde c'est-à-dire le Service d'habitation de la ville de Montréal, la Société centrale d'hypothèque et de logement, les propriétaires, les locataires actuels ou futurs attendent que ces subventions à la rénovation soient débloquées et votre retard à signer les accords est incompréhensible.

J'espère que les journaux feront enquête auprès des intéressés pour connaître les raisons qui vous incitent à empêcher par votre inaction la rénovation de tant de logements à Montréal.

Gil Komeid
Outremont

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. À la machine à écrire de préférence. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

Des plaques minéralogiques en anglais

Toujours de l'anglais même sur les plaques "minéralogiques" des véhicules, au Québec.

Pourquoi le "S" pour **snow** et le "SN" pour **snow** comme on le voit sur lesdits véhicules et dans la brochure "Répertoire des plaques d'immatriculation" du ministère des Transports.

Si le "S" et le "SN" sont déjà prix pour indiquer d'autres véhicules, il y a le "AL" ou, le "AL" pour "Auto "auto Luge" qui serait plus juste car ce n'est pas la neige qui est auto... mais la luge qui est animée et qui roule. Il y aurait aussi "AC" pour "auto-chenille".

Notre gouvernement manque d'imagination même dans les plus petites choses.

Jean-Marie Bruneault
Montréal

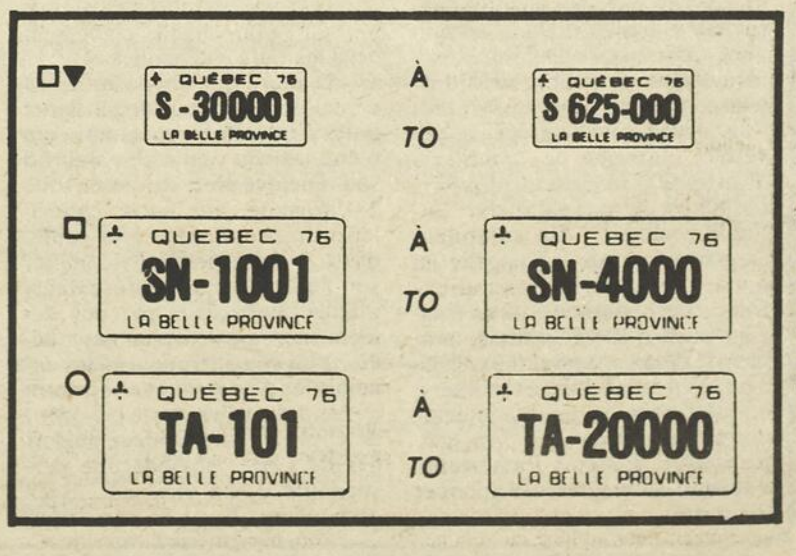

Le bilinguisme dans les communications aériennes

La très magistrale trahison du gouvernement fédéral

par Louis M. Ménard
membre de l'Association des gens de l'air du Québec

Nouvelle foudroyante, les négociateurs patronaux ont accepté la réclamation de CATCA **(Canadian Air Traffic Control Association)** de suspendre la politique de bilinguisme dans les communications des services aériens. Le gouvernement fédéral, généralement assez avare quant à l'étendue des mandats accordés à ses négociateurs, a corroboré les promesses des négociateurs en la matière! Le gouvernement fédéral nous a trahi si magistralement que je ne suis pas encore revenu de ma consternation. Je ne sais comment allerter de toute urgence la population de langue française.

Les contrôleurs de circulation aérienne canadiens-français, depuis fort longtemps brimés dans leurs droits fondamentaux et incapables d'exprimer la moindre nécessité de leur appartenance linguistique sans risques dans ce milieu hostile de l'aviation (comme, par exemple: "I don't want you to speak french, even for a joke!"), ont été forcés d'entreprendre un dur combat pour leur survie. Je parle en connaissance de cause puisque je suis moi-même contrôleur de circulation aérienne.

Les premières luttes

J'étais de ceux qui croyaient à la possibilité d'obtenir, par la voie de la revendication pacifique, en relevant la tête sans donner de coups bas aux adversaires et sans actions hypocrites, une juste reconnaissance des droits de mes semblables.

J'étais là il y a cinq ans lorsque la pression de l'insatisfaction montait dans la marmite. Je retrouve même avec une certaine facilité dans mes souvenances l'atmosphère lugubre de l'école de vol visuel de Dorval où une majorité de candidats canadiens-français, pour ne pas dire la presque totalité et même, dans certains cas, la totalité des candidats, recevaient en anglais des cours dispensés par des professeurs **canadiens-français!** Dans cet univers fascinant de sérénité problématique un nombre record de mes compagnons ont été sacrifiés sans autre forme de procès que le verdict classique de "problème d'attitude" inscrit au dossier. Pardon, je devrais plutôt dire "attitude problem". Un contrôleur canadien-français qui appelle un autre contrôleur canadien-français et s'adresse à lui en français souffre d'un "attitude problem", détail anecdotique en passant. J'en aurais long à raconter à ce sujet mais, de peur de m'écarter inutilement du sujet principal, je préfère contenir l'amertume d'un passé lourd de frustrations et d'anxiétés.

Pour couper court, je veux simplement rappeler que des individus isolés, des compagnons à moi, plus courageux que moi, ont entrepris des représentations auprès des autorités fédérales responsables des services aériens. Ils l'ont fait en dépit d'une machine de répression systématique hautement perfectionnée qui agissait dans le passé et agit encore aujourd'hui très souvent sans laisser de traces punissables de son forfait. Malgré cela mes confrères ont osé et c'est grâce à eux que les politiques de bilinguisme sont parvenues aux yeux et aux oreilles des plus touchés d'entre nous.

Normalement, une action isolée auprès des autorités gouvernementales n'est pas possible. L'étiquette et la structure hiérarchique exigent que les représentants syndicaux accèdent aux niveaux plus élevés que le supérieur immédiat dans la fonction publique. Le problème était évident et les remèdes aussi, ce qui aurait pu faciliter grandement les représentations. Mais au Canada, contrairement aux lois mathématiques, il faut démontrer l'évidence et ne jamais l'assumer. Mais au Canada, même une majorité provinciale ne peut conserver plus que quelques heures un droit linguistique très officiellement reconnu à maintes reprises.

A cause de la défection outrageante de nos officiers syndicaux unilingues anglais et anti-francophones, la stricte nécessité de survie a commandé la mise sur pieds dans les plus brefs délais d'une association officiellement mandatée pour poursuivre, si je peux m'exprimer ainsi, la démonstration de l'évidence linguistique et les droits fondamentaux qui s'y rattachent. Historiquement, le nouveau-né s'est appelé **L'aile québécoise des contrôleurs de la circulation aérienne.**

L'action organisée

Quelques mois d'existence ont suffi pour établir clairement certains faits indéniables:

1— D'abord que les positions se cristallisaient autour de plusieurs pôles d'intérêts insoupçonnés qui n'entendaient rien céder à autrui sous quelque prétexte que ce soit.

2— Ensuite, que nous, contrôleurs francophones, non seulement nous ne pouvions compter sur l'aide de nos représentants officiels entretenus par nos deniers, mais, qu'en plus nous devions les considérer parmi les ennemis les plus farouches de notre cause. Il faut dire que le président de CATCA, un unilingue anglais fier de l'être, possède une personnalité d'une virulence assez particulière. Il a très personnellement exercé une influence prépondérante dans toutes les démarches innommables entreprises contre nous depuis la mise à jour du problème.

3— Mais surtout, ces quelques mois d'existence ont établi clairement le fait que le combat était beaucoup plus vaste que prévu au départ et devrait, à court terme, faire appel à une organisation beaucoup plus puissante que l'aile québécoise des contrôleurs de la circulation aérienne.

D'où la mort de l'aile québécoise en même temps que la naissance de **l'Association des gens de l'air de la province de Québec.** Il nous fallait non seulement des alliés touchés de la même manière que nous mais il nous fallait les regrouper adéquatement. C'est ce qui fut fait avec une rapidité efficace peu commune. Ça nous a valu notamment le rapprochement plus qu'utile avec nos confrères, les pilotes francophones. A ce moment mon sens du devoir s'est enfin réveillé et j'ai répondu à l'appel de nos meneurs infatigables. J'ai la nette sensation aujourd'hui que cette lutte est de toute première importance pour la race d'hommes que nous sommes, veut, veut pas.

Vous savez probablement autant que moi les victoires linguistiques incontestables remportées par nos gens depuis quelques mois, au niveau international. Plus encore, et cet apport m'a personnellement touché en profondeur, **l'Association des contrôleurs aériens de la Grande-Bretagne,** considérant le sentiment anti-canadien-français déployé par les dirigeants de CATCA dans cette affaire, a recommandé un vote de blâme à l'endroit de Livingstone pour son attitude injustifiable envers les contrôleurs de langue française. Et pourtant, ce sont bien là des Anglais, des vrais, des pur-sang, nos supposés ennemis. Voilà des ennemis qui se sont bien ralliés à notre juste cause avec une prise de position probante de leur part dans un conflit qui ne peut souffrir ni de demi-mesures ni de compromis délavants.

A tout événement, il m'a semblé ce jour-là que la victoire était assurée une fois pour toutes. Les membres canadiens-français avaient identifié la nécessité de la reconnaissance de leurs droits linguistiques pour une saine administration et un climat de travail supportable, au surplus de la sécurité aéronautique, le gouvernement du Québec, par la voie de certains députés et ministres s'était prononcé en faveur des revendications, les journalistes, les animateurs de radio et de télévision et les personnalités les plus influentes de notre univers social avaient donné un appui quasi inconditionnel à l'A.G.A. et à ses dirigeants, la population globale, par tous les canaux populaires accessibles, disait soutenir d'emblée les représentants, le gouvernement fédéral établissait de façon irrémédiable, jour après jour, la pratique bilingue à tous les niveaux, y compris celui des services aériens, et, pour couronner le tout, au niveau international, cour suprême populaire, on reconnaissait positivement les droits linguistiques et paralinguistiques de ce secteur de travail.

Quoi de plus beau, de plus merveilleux, de plus touchant que cette victoire pacifique contre des agresseurs déloyaux et perfides, à travers un long et pénible cheminement sur une route poussiéreuse, boueuse et rocailleuse. Je croyais naïvement qu'après une telle déconfiture, Livingstone et Maily, son suffisant homologue de la CALPA**(Canadian Air Line Pilots Association),** croupissants de honte, remettraient immédiatement leur démission et disparaîtraient dans l'ombre.

Qui donc, après le verdict spontané et final de la plus haute instance de débat, après tant de revers, après tant de déclarations officielles de la part du gouvernement fédéral, oserait seulement tenter de toucher des droits désormais?

Quelle naïveté! Quelle naïveté crasse d'avoir cru, ne serait-ce qu'un instant que la politique fédérale et sa société juste tiendrait le coup face aux manigances basses et inqualifiables!

Les manoeuvres

Livingstone et sa clique se sont précipités grossièrement à la table de négociation pour la nouvelle convention collective. Ils y ont réclamé la cessation immédiate de la politique de bilinguisme dans les services aériens. Sinon, menaçaient-ils il n'y aurait pas de signature de contrat de travail... et il y aurait grève! Le beau chantage effronté que voilà de la part d'un homme qui ne devrait même plus être président de CATCA. Et ce n'est pas tout, cédant probablement à la panique de la perdition il nous transmet la nouvelle à nous, les contrôleurs de langue française, en même temps que la déclaration est reçue par les négociateurs patronaux. En somme, on nous met encore une fois devant un fait accompli sans aucune possibilité de contestation interne. Plus fort encore, on retrouve en même temps, dans les journaux de la publicité contre l'instauration du bilinguisme aérien d'une importance telle qu'elle a dû nous coûter une fortune, la facture étant payée, bien entendu, avec l'argent de nos cotisations. Il était pourtant très clair que les politiques de bilinguisme ne pouvaient être soumises à la négociation de quelque manière que ce soit. C'était une question de principe sur laquelle le gouvernement disait ne pouvoir absolument pas revenir.

Indigné et choqué des nouvelles frasques téméraires de nos négociateurs sans mandat à ce chapitre mais confiant qu'on les remettrait à leur place, je me suis contenté de mépriser ceux qui se livraient impunément à des manoeuvres aussi odieuses.

Au lieu de cela il se produit une abomination absolument aberrante, une traîtrise qui dépasse l'entendement. Le gouvernement accepte de corroborer les promesses faites par ses négociateurs à Livingstone de cesser l'implantation du bilinguisme dans les services aériens.

Pour ce gouvernement, une parole n'est jamais vraiment donnée, un principe n'est pas nécessairement un principe, une politique est relative, une évidence n'est pas une évidence et un droit acquis dure maintenant ce que durent les roses. La négociation dans ces conditions est une vaste fumisterie qui sert uniquement à engloutir des millions au détriment des administrés.

Aujourd'hui, dans ma rage légitime, j'ai plus honte que jamais de ceux qui me gouvernent et me dirigent. Ils se sont payés ma tête à hauts frais. Ils ont foulé au pied des droits que je considère maintenant sacrés! Une erreur semblable, en admettant que ça puisse être considérée comme une erreur involontaire, est difficilement pardonnable à l'heure actuelle, considérant la gravité de la situation. Un retour en force à la position originale du gouvernement fédéral en ce qui concerne le bilinguisme à instaurer dans les services aériens s'impose **immédiatement.** Un tel abandon actuellement signifie plus qu'un recul temporaire... un tel abandon maintenant signifie le massacre en règle de tous ceux d'entre nous qui ont osé lever la tête un jour. C'est à n'en pas douter une véritable incitation à la violence à tous les niveaux.

Vous avez les faits marquants de la situation. Ouvrez vos yeux et vos oreilles, j'ai comme le pressentiment qu'on va en entendre des vertes, des pas mûres et des comiques dans les prochains jours pour justifier une aussi magistrale bévue et minimiser ses effets irrécupérables!

ce que j'en pense...

par Laurent Laplante

Bêtise ou sadisme?

Je considérais déjà comme inconcevable et passablement malhonnête la décision prise par les autorités des pénitenciers canadiens de transférer à un pénitencier maximum les deux mutins impliqués dans la récente prise d'otages à l'Institut Archambault. Je voyais là, en effet, une rupture d'entente parfaitement caractérisée.

Mais voici pire. On ramène les deux mutins d'Ontario et on leur fait un procès pour séquestration! Cela, il va sans dire, après que les détenus aient reçu une assurance au moins morale que la libération de leurs otages leur vaudrait l'abandon de toute mesure disciplinaire. Comme volte-face, on ne fait pas plus répugnant.

Remarquons bien que chacune des autorités mouillées dans cette affaire peut se laver les mains de cette nouvelle entorse à l'entente intervenue. Seul, en effet, le syndicat des gardiens a donné l'assurance nette et formelle qu'il n'intenterait aucune poursuite contre les deux détenus English et Mercier. Les deux otages, de leur côté, ont donné l'assurance qu'ils ne tenteraient aucune représaille, mais n'importe quel avocat un peu subtil réussirait à convaincre un tribunal que cet engagement a été extorqué sous la menace et qu'il ne vaut donc strictement rien. Quant à la direction locale, elle pourrait affirmer, sans déformer totalement les faits, qu'elle ne s'est abandonnée à aucun engagement étanche. "Il nous est impossible, avait-elle dit, de rédiger par écrit une promesse d'immunité". La direction avait cependant complété sa pensée de cette manière: "Vous pouvez quand même dire aux détenus que ce ne fut jamais la politique du service des pénitenciers, lorsque les otages étaient libérés indemnes, d'intenter de telles poursuites. Ceci veut dire que, en pratique, il n'y en aura pas".

En outre, il semble bien que la décision d'accuser de séquestration Léopold Mercier et Michel English ait été prise à un tout autre niveau. Rien n'indique, en d'autres termes, que les otages, l'association des gardiens et la direction locale aient eu quoi que ce soit à faire dans cette décision. Donnons-leur donc le bénéfice du doute. Cette absolution donnée aux premiers intéressés ne rend que plus coupable le procureur qui a jugé bon de chausser ses gros sabots pour venir jouer maladroitement dans cette affaire le rôle du redresseur de torts. Ou bien ce monsieur jouit du très rare privilège de n'avoir aucun contact avec la réalité et il ne soupçonne pas ce que son sadisme inconscient va provoquer dans les pénitenciers. Ou bien il sait pertinemment que de telles poursuites vont déboucher sur des drames, mais il tient à jouer son rôle de "petit-Trudeau-de-la-crise-d'octobre" et il ne voit pas pourquoi la Justice ne devrait pas faire oublier le sacrifice d'une ou plusieurs vies.

Dans les circonstances, il ne suffit pas que la direction des pénitenciers se disculpe en laissant à ce cher procureur inconscient ou sanguinaire l'odieux de sa décision. Il faut qu'elle veille au respect de l'entente intervenue.

A quoi rêvent les Chambres?

Dans son éloge du gouvernement Bourassa, la Chambre de commerce de la province de Québec en a donné, comme aurait dit Tit-Coq, "plus que le client n'en demandait". Même s'il ment avec la générosité que met la Chaudière à répandre ses eaux au printemps, M. Bourassa, en effet, s'arrête à l'occasion juste avant de sombrer dans l'invraisemblable. La Chambre de commerce, elle, une fois lancée, ne regarde vraiment plus à la dépense!

Un exemple suffira. Tout en déplorant "la détérioration croissante de l'environnement socio-politique depuis les deux dernières années au Québec et particulièrement au cours des douze derniers mois, la Chambre de commerce du Québec estime que les décisions prises par le cabinet Bourassa depuis un an "ont su apporter un degré accrû de confiance et un certain soulagement à la population". On voit le genre.

A quelles décisions pensaient les auteurs du mémoire? A celles-ci: "appui au programme de lutte anti-inflation, prise en main du dossier olympique, obtention de la collaboration fédérale au financement d'une partie importante du coût net des Jeux, fermeté dans les négociations avec les secteurs public et parapublic, franchise et prudence dans la présentation du budget". Autant de secteurs, pourtant, où la performance gouvernementale ne mérite guère de fleurs.

—Dans une province qui progresse à un rythme plus lent que les éléments dynamiques du pays, il n'est pas toujours souhaitable, loin de là, de recourir à des mesures anti-inflationnistes aussi draconiennes que celles qui s'imposent dans les régions où le rythme de production devient trépidant.

—Avant d'en arriver à la "prise en main du dossier olympique", Québec a tout de même, ce que la Chambre de commerce feint d'oublier, rendu possible le cafouillage olympique.

—Le financement obtenu du gouvernement fédéral se limite à fort peu de choses. A condition d'examiner la situation avec quelque réalisme, la Chambre de commerce s'apercevrait d'ailleurs que les Québécois seront les contribuables les plus souvent mis à contribution par le financement apparemment fédéral.

—On ne comprend pas comment la Chambre de commerce en arrive à considérer comme une louable fermeté l'attitude d'un gouvernement qui tarde pendant des mois à déposer sur la table des propositions.

Il faut également de sérieuses contorsions mentales pour considérer comme franc et prudent un budget à base de taxes régressives.

FIIQ

POURQUOI LE CONFLIT?

Parce que

- Nous demandons 26 fins de semaine de congé par année et qu'on nous en offre 17.
- Nous voulons avoir des postes stables. Nous sommes fatiguées de travailler parfois le jour, parfois le soir et parfois la nuit.
- Nous voulons de la formation en cours d'emploi pour le plus grand nombre d'infirmières possible et qu'on nous offre des bourses d'études pour quelques unes seulement.
- Nous refusons la mobilité.

Savez-vous ce que c'est la MOBILITÉ?

C'est **votre** infirmière qui **vous** laisse au beau milieu de la journée parce qu'on l'envoie travailler ailleurs.

C'est une infirmière qu'on a déplacé à la dernière minute qui ne peut répondre aux questions des patients parce qu'elle ne les connaît pas, qu'elle n'est pas au courant de l'évolution de leur maladie.

Ça on doit le refuser.

Ce n'est pas un caprice

La population du Québec a le droit de recevoir des services de santé décents.

Nous avons le droit d'avoir des conditions de travail décentes.

Fédération des infirmières et infirmiers du Québec

cet été, suivez des cours les pieds dans l'eau

Avez-vous déjà pensé suivre des cours, les pieds dans l'eau ou étendu dans l'herbe ? Vous pensez sans doute que c'est impossible. Pourtant, si vous désirez profiter de vos moments de loisirs, durant l'été, vous pouvez suivre des cours de niveau universitaire, sans aller dans une classe. La Télé-université, unité constituante de l'Université du Québec chargée de l'enseignement à distance pour les adultes, vous offre la possibilité de vous inscrire à un programme appelé Connaissance de l'homme et du milieu, sans exiger un niveau spécifique d'études. Ce programme comprend quatre cours: Histoire du Québec d'aujourd'hui (2 cours distincts), Initiation à l'économie du Québec, Initiation à la coopération.

Tous ces cours traitent de différents aspects de la réalité québécoise. Voulez-vous avoir des vacances agréables et profitables ? Vous pouvez vous inscrire à un des cours de la Télé-université. Vous recevrez pour étudier chez vous, une documentation variée et captivante et vous rencontrerez à quelques occasions d'autres étudiants et un animateur.

Début des cours : juin 76.
Durée de la session : dix à douze semaines.
Organisation des rencontres : tous les 15 jours.
Périodicité différente sur demande pour certains groupes.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service du registriat de la Télé-université (à Québec : 2875 boul. Laurier. Tél.: (418) 657-2990 – à Montréal : 3465 rue Durocher. Tél.: (514) 282-7749)

Pour toute inscription, joindre un chèque ou un mandat-poste au nom de la DEUOQ, au montant de $57.50

Université du Québec
Télé-université

Le ballon du jour

de Serge Langevin

Analphabétisme ONUsien

Un mot vous échappe...
le petit Robert
le rattrape.

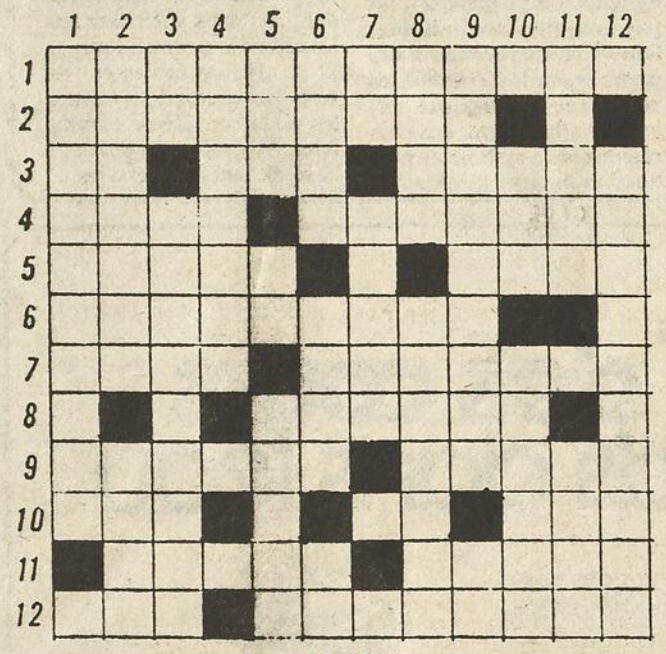

par TAUMA

HORIZONTALEMENT

1—Souvent aménagé dans une nouvelle construction.
2—Voit la vie en rose.
3—Voyelles jumelles — Ancienne forme de oui — Outil de cordonnier.
4—Caleçon très court — Bruant, recherché pour sa chair délicate.
5—Compact, épais — Se voit dans un désert.
6—Donner un titre.
7—Dans la cheminée — Propagé.
8—Grès employé en poterie.
9—Figures masculines propres — Résultat d'une soustraction.
10—Têtes d'une tige de blé Auteur d'exploits — Ecorce du chêne.
11—Janine Sutto en a plusieurs à la télé — Ornement féminin.
12—Unité monétaire du Japon — Rends la confiance.

VERTICALEMENT

1—Sera diacre, un jour.
2—Très riche — Plein d'aigreur.
3—Ancienne note — Action de s'introduire sans droit dans une société.
4—Prélèvement d'un tissu.
5—Partisan — Sert à lier — Cacher.
6—On le remplit, à l'automne — Autre nom donné parfois à l'aurochs — A elle.
7—Soldats cruels — Grogner, protester.
8—Manière d'être — Répandues çà et là.
9—Drame de caractère populaire — Dans le particulier.
10—Siège au conseil municipal — Personnage de Claude Blanchard.
11—On en donne aux enfants — Meurtri, en parlant des fruits.
12—Hommes exaltés.

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	E	G	E	T	A	T	I	O	N	■	P
2	I	S	O	L	A	T	I	O	N	■	O	R
3	N	■	U	■	I	L	■	N	■	U	S	E
4	■	O	V	U	L	A	T	I	O	N	■	V
5	E	V	E	I	L	S	■	S	U	I	T	E
6	C	A	R	■	E	■	L	A	I	T	O	N
7	O	R	N	E	R	A	■	T	■	E	U	T
8	L	I	E	■	A	■	P	I	E	■	S	I
9	I	E	M	E	■	P	I	O	N	S	■	O
10	E	N	E	R	V	E	■	N	■	A	I	N
11	R	■	N	E	A	N	T	■	N	U	L	■
12	S	O	T	■	L	E	U	C	I	T	E	S

L'homme du nord le sombre vilain

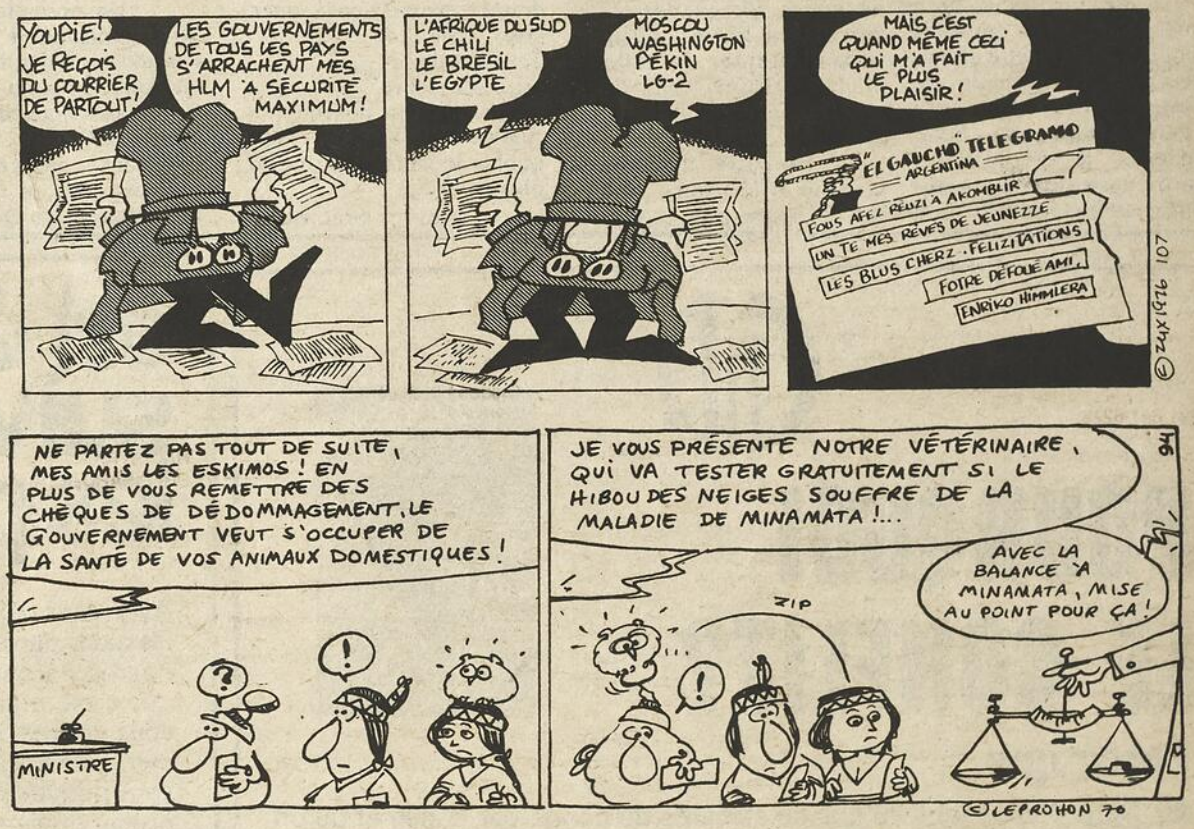

Jaunes d'œufs

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL
LES OLYMPIQUES AURONT LIEU... GRÂCE À BOJOUAL
BOJOUAL LE ZEUS DE LA XXIe OLYMPIADE

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

51 messages divers

Que naisse un peuple libre et pacifique, ce sera la **liberté** et la **paix** pour l'humanité. 729-2027.

Jacques rencontré au tabac île du Prince Edouard appelle Eve 527-2511 274-0697.

101 propriétés à vendre

Blainville, cottage attaché 1971 $263.00 par mois tout compris seulement $1200. comptant. Libre immédiatement. 363-8291 621-6223.

Propriété aux Iles de La Madeleine, grande maison de 9 pièces à Hâvre Aubert, proximité mer, construction 20 ans, cave finie, 12 arpents, vendrait $23,000. s'adresser à: C.P. 184, Hâvre Aubert, Iles de la Madeleine, 418-937-2350.

132 fermes à vendre

COMTE DE RICHELIEU: ferme laitière complète, bâtiments, roulant, animaux et cottage familial à vendre ou échanger édifice à logements chauffé à l'électricité. MLS. pour
Louise Lalonde-Lalancette, 672-3741 ou 679-1110.

147 terrains à vendre

ST. HILAIRE: Vaste choix de terrains, tous dans secteur résidentiel. Appelez. LISE DUFRESNE 467-6576 467-2156.
IMM. SELECT COURTIERS

Lac Chapeleau, La Minerve, plus de 15 milles de contour, 159 pieds bord du lac $2,300. Aubaine, seulement $500. comptant. Aussi: autre lot adjacent, très grand. 363-8291 621-6223.

Mascouche Heights, 70 x 140, coin boul. Raymond & Woods, face au golf. $2,000. Tél.: 474-1823.

209 appartements demandés

Infirmière travaillant la nuit cherche 4½ Outremont et Côte-des-Neiges 1er Juillet, maximum $200.00. 738-4358 après 6 heures.

283 on demande à louer

P.Q. Marguerite-Bourgeoys recherche local dans La Salle spécialement dans secteur Ste-Catherine. Labouré, 2 pièces ½ environ, beau, bon, pas cher! 366-3788.

288 divers à louer

A LOUER, discothèque mobile Mada, pour toutes occasions. Jean: 722-8805 Yvon: 666-6836.

302 ameubiement

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds... etc...
MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc...
207 Beaubien est, Montréal 276-9067
45 Beaubien est, Montréal 270-2093
790 Atwater, Montréal 935-6716
Fermé le mercredi

302 ameubiement

Lit d'eau, pins ou finis merisier, ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DÉCOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

305 antiquités à vendre

Mobilier de salon en rotin, coffres et armoires en pin, tables et chaises québécoises, lit de bois, cruches à fleur, métier à tisser en pin. Tél.: 1-258-3107.

314 articles camping caravaning - tentes

Grande tente française, 2 chambres, 1 cuisinette, presque neuve. 271-6750.

319 instruments de musique

Set de drum "Pearl" tout équipé. Vendrais $500. Mario 844-8371.

322 photos et cinés

Location de chambres noires (couleur, noir et blanc). Location de studios-photo équipés à l'heure ou à la journée. Téléphonez Labophotos. Tél.: 845-4547.

330 matériaux de construction

Clôture Steelco vinyle et galvanisée industrielle et résidentielle, 20 ans d'expérience, travail garanti. 937-3219.

337 livres

Caisses de livres de toutes sortes à vendre (romans, Astérix etc...) Tél.: 334-4618.

338 artisanat

Ourdissoir à vendre de quatre verges ayant servi un mois. S'adressez à Richard entre 9 heures et 4 heures p.m. 384-2413.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre suite 802, 849-2520.

Chapeaux mariées, voyages de noces, fleurs, formes, tulle, grand choix, 6870 St-Hubert. Mtl.

350 T.V. - stéréos - radios

Téléviseur couleur Zenith 25". Modèle "avante". Très bonne condition. 738-1006.

354 monnaie - timbres

Collection de timbres 872-3432 après 6 hres, 725-0443, Marcel.

379 divers à vendre

IMPRESSION DE T-SHIRTS de tous genres. Design gratuit. André soir ou matin. 670-9835.

Je casse maison, j'ai quelques meubles, bibelots etc... à vendre. 279-5276.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires 728-3401.

410 rembourreur

A la Clinique (de rembourrage) Beau-Bien Enr. Spécialité recouvrement de sets de salon; sans problème ni souci travail garanti par écrit estimation gratuite. Prix défiant la concurrence. Réservez immédiatement une facturation. Nous vendons des mobiliers de salon flambant neufs. Information: 277-9970.

430 perdu et trouvé

Perdu le 21 mai 1976, un chien batard de 4 mois, moitié berger allemand à Longueuil, coin Lemoyne et Chemin Chambly. Bur.: 331-8961. Rés.: 679-4176. Lise Vanasse.

438 déménagements transport camionnage

DÉMÉNAGEMENT estimation gratuite. Prix à l'heure assurances sur les meubles. Hommes d'expérience Daniel Bélanger, jour: 259-1626 soir: 253-2664.

APPELEZ PIERRE, déménagement en tout temps, estimation gratuite. 866-0335 676-0498.

Camion pour déménagement 279-1432.

ENTREPOSAGE déménagement à prix modique, local ou longue distance 521-8873. Acceptons Bien-Etre Social.

AMAS prix accepterait petit déménagement rapide. 525-6872.

440 services divers

L'ÉCHANGE
ACHATS VENTES ÉCHANGES
—Disques usagés
—Livres (science fiction et policiers)
—Artisanat québécois
3706 St-Denis 849-1913.

Contrat, peinture, tapisserie, lavage mur, plafond, estimation gratuite, 584-3207, 351-5566.

444 lavage - nettoyage

Nettoyage de tapis à la machine. Après 6 heures. 727-1460.

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968 tenue de livres. Tél.: 381-5425.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-056652-757
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
DAME GINETTE CADIEUX
requérante
C
YVON DUBUC
intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, YVON DUBUC, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par l'intimé de signifier et de déposer sa comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre lui par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre lui.
Montréal, le 31 mai 1976.
(S) ROLANDE ALARIE,
registraire-adjoint
Me Luc Alarie
1595, rue St-Hubert
Montréal, Québec.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

Le requérant-vendeur Gilles Vallée 10801 Meunier s'adresse à la Com. des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transferer tous les services autorisés par son permis no. 3247-ATL, au **requérant-acquéreur** Allan Boroday 11191 de Clichy Mtl.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 4 jours suivants la date de la première publication dans ce journal en s'adressant à la C.T.Q. 505 Sherbrooke Est, Montréal. 2e publication 4 juin 1976.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRCIT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-060906-769
(Aide Juridique)
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
FRANCINE CHARTRAND, résidant et domiciliée au 1610, Roland Therrien, app. 402, à Longueuil, district de Montréal;
Requérante
C
HONORE GILBERT, d'adresse inconnue;
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé HONORE GILBERT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Longueuil, le 31 mai 1976.
CLAUDE DUFOUR (SG)
REGISTRAIRE
BROSSARD, FERRARI & CARPENTIER
39c, St-Charles O.,
LONGUEUIL, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-060693-763
(Aide Juridique)
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
ALICE MCKELLAR, demeurant et résidant au 1455 Rivoli, app. 104, Greenfield Park, district de Montréal
Requérante
C
ROBERT TAYLOR, de lieu inconnu
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Robert Taylor est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 18 mai 1976
(s) A. Beaulieu
REGISTRAIRE ADJOINT
LAMARRE LAFONTAINE LAVIOLETTE TREMBLAY
3258 rue Grande-Allée
St-Hubert, P.Q. 678-9936.

830 hommes - femmes demandés

Comédien metteur en scène cherche travail avec groupe sérieux qui vise un fini professionnel quelque soit le genre de spectacle. Appelez 525-5211.

Pâtissier demandé, 336-5515.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-14-001848-761
COUR SUPERIEURE
CARMEN ALLAIN,
Requérante
et
LE GREFFIER DE LA VILLE DE MONTREAL,
et
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPERIEURE,
Intimés
et
LE GOUVERNEUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC
et
DAVID WILLIAM LEE,
Mis-en-cause
ès-qualité
PAR ORDRE DE LA COUR
Le Mis-en-cause, DAVID WILLIAM LEE, est, par les présentes avisé que la requérante présentera une requête en rectification des registres de l'Etat Civil quant à BRENDA LEE, le 5 juillet 1976.
Copie conforme de cette requête est laissée au Greffe de la Cour à votre intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous d'être présent ou représenté devant la Cour à cette date, la requérante procédera à jugement par défaut.
MONTREAL, 31 mai 1976
PROTONOTAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-43-000034-76
COUR DE BIEN-ETRE SOCIAL
DAME X,
Requérante
Re: ADOPTION DE JOSEPH JACQUES PATRICK CRETE
AVIS A:
M. LUCIEN CRETE, présentement d'adresse inconnue.
PRENEZ AVIS qu'une requête en Adoption pour l'enfant Joseph, Jacques, Patrick Crete, sera présentée devant l'Honorable Juge Lavallée siégeant en chambre 100 A de cette honorable Cour du Bien-Etre Social, au 410 est, rue Bellechasse en les cité et district de Montréal, vendredi le 9 juillet 1976 à 10:00 heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
Veuillez bien agir en conséquence.
Montréal, le 31 mai 1976
MARC BOISVERT,
Procureur de la requérante.

845 emplois demandés

Etudiant offre ses services de peinture et travaux divers, 327-2496.

Secrétaire d'expérience prendrait travaux de dactylographie et de dictaphone à domicile, livraison si désiré, 670-9920.

Cherche travail gardienne. J'aime les enfants. Je sais très bien en prendre soin. Christiane 255-8258.

Galerie d'Art, cherche assistant(e) gérant(e) bilingue. Tél.: 279-2188.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-060948-761
(Aide Juridique)
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
JOHN BRITTON, demeurant et résidant au 1831 rue Georges, app. 5, St-Hubert, district de Montréal
Requérant
C
LINDA HANSEN, de lieu inconnu
Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée Linda Hansen est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 28 mai 1976
(s) A. Beaulieu
REGISTRAIRE ADJOINT
LAMARRE LAFONTAINE LAVIOLETTE TREMBLAY
3258 rue Grande-Allée
St-Hubert, P.Q. 678-9936.

999 autos à vendre

Renault 12, 1973, SW familiale, AM/FM 35,000m. $1800. Après 18 heures 522-7133.

RENAULT 15-1973, automatique radio AM-FM, 29 mm. parfaite condition. $2,300. Femme seule propriétaire. Soir 388-5305.

Fiat 71, 124, coupé sport prix à discuter. 389-1617 après 6 hres.

Honda Civic hatch back, automatique, 25,000 m., brune, michelins neufs, roues sport, am/fm, stéréo, cassettes Pionser, 4 H.P., console, gauge, horloge, groupe lumière, moulures, miroirs sports, $2,100. 366-2550 local 63, Pierre 8 am à 4 pm.

Austin Healey 1963 pour pièces, moteur, 4 pneus, roues rayons, toit rigide $200. 464-0662.

Mustang convertible 73 très propre, (urgent) demander Jean: 581-9220.

Austin Mini Cooper. 1971. Moteur: excellent. Carrosserie: bonne. Système électrique: pourri! Prix à discuter. 272-0358.

(Convertible Mustang 73, excellente condition, cause départ demander Pierre: 739-0808.

Renault 15, 1973, très bien entretenue, soir: 674-7284.

ACCEPTONS

CHARGEX

master charge
LA CARTE INTERBANQUE THE INTERBANK CARD

POUR VOS PETITES ANNONCES

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Butch Cassidy And The Sundance Kid": 7.10, 9.10, sam & dim: 1.20, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
ATWATER 2 (étage mode): "Taxi Driver": 7.20, 9.20 sam. et dim.: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "All The President's Men": 1.00, 3.35, 6.10, 8.55
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "A touch of Genie": 12.00, 2.50, 5.45, 8.40. "All American Gire": 1.20, 4.10, 7.05, 10.00.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "La filière française #2" 2.20, 6.00, 9.45 "Fric frac rue des diams": 12.35, 4.15, 8.00.
BIJOU: 5030 Papineau. "Dans la chaleur de Julie" 1.25, 4.10, 6.55, 9.40. "La veuve" 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.
CARTIER: 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Vend. et sam.: "3 Days Of The Condor": 7:00 et "La nuit des morts vivants": 9:30. Dim.: "Jonathan Livingston, le goéland": 2:00. "Harold et Maude": 4:00 dim et lundi: "La vie de famille": 7:00. "La tête de Normande St-Onge", 9:15.
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "Les dévoreuse de sexe": 12.40, 3.35, 6.35, 9.30. "Decameron interdit": 2.10, 5.05, 8.05.
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Tony le Sicilien": 2.20, 6.00, 9.40. "La faille": 12.20, 4.00, 7.40.
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "Il pleut sur Santiago", 12.20, 2.30, 4.45, 6.55, 9.10.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "L'agression": 9.30, sam: 5.20, 9.30. dim.: 1.15, 5.20, 9.30. "L'héritier": 7.30. dim.: 3.05, 7.30.
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "L'histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "Bad News Bears": 12.40, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05
COMPLEXE DESJARDINS, Salle 1: "Les onze mille verges": 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25. **Salle 2:** "Sept morts sur ordonnance": 1.15, 3.20, 5.30, 7.35, 9.45. **Salle 3:** "Fox et ses amis": 12.15, 2.25, 4.40, 6.50, 9.05. **Salle 4:** "L'important c'est d'aimer": 1.30, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Un après-midi de chien", Sam. et dim.: 12.00, 3.55, 7.50, sem.: 7.35. "Le verdict", sam. dim.: 2.15, 6.05, 10.00, sem.: 6.05, 10.00.
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Parfum de femme", sam. et dim.: 1.00, 3.10, 5.20, 7.25, 9.30, sem.: 7.25, 9.30. **Salle MacLaren:** "Le chat et la souris", sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, sem: 7.30, 9.30.
ÉGLISE UNITAIRE DU MESSIE: Coin des rues Sherbrooke et Simpson. 931-3753. "Eliza's Horoscope" de Gordon Sheppard, de mardi à dimanche: 9:00 jusqu'au 27 juin.
ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Femme sous influence": 7.00, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 4.15, 7.00, 9.40. **Salle Eisenstein:** "Cousin, cousine": 7.30, 9.30, sam. et dim.: 1.30, 3.35, 5.30, 7.30, 10.00 (dim: 9.30).
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Grizly": 7.25, 9.25. sam. & dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.25, 9.25 sam. dernier spectacle 11.10. Salle 2: "Yan Szela terreur de Bruce Lee": 6.00, 9.45, sam. & dim. 2.20, 6.05, 9.45. "Dérapage controle": 7.50, sam. & dim.: 12.20, 4.05, 7.50. **Salle 3:** "Exbition": 6.10, 9.40, sam. & dim.: 2.40, 6.10, 9.40. "Elles disent toujours oui": 8.00 sam. & dim.: 1.00, 4.30, 8.00. **Salle 4:** "Vigilante force": 6.50, 9.40. sam. & dim. 12.10, 3.05, 4.55, 6.50, 9.40. sam. dernier spectacle: 11.20. **Salle 5:** "Super Suzanne": 6.25, 9.40, sam. & dim.: 3.10, 6.25, 9.40 "Tant qu'il y aura des femmes": 7.50, sam. & dim.: 1.20, 4.35, 7.50.
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 1.30, 4.00, 6.30, 9.00.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "La course contre l'enfer": 6.20, 9.50, sam. et dim.: 2.45, 6.20, 9.50, "Capone": 8.00, sam. dim.: 12.50, 4.25, 8.00.
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "I Will, I Will For Now": 1.20, 5.15, 9.25. "Romantic English-woman": 3.10, 7.20.
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Vendredi et samedi: "Jonathan Livingston le goéland": 7.00 "Inserts": 9:30 "Night Of the Living Dead": Minuit. Dimanche: "Harold et Maude" (v.o. anglaise): 2.00, 4.00 "Jonathan Livingston le goéland": 7.00, "Dupont Lajoie": 9.30. Lundi: "Jonathan...": 7.00, "La femme de Jean": 9.30.
PARC: 720, Avenue de l'église, 768-2509 "Dr. Françoise Gailland": 6.15, 9.45, sam., et dim.: 2.40, 6.15, 9.45. "Le droit de naître": 8.00, sam. et dim.: 1.00, 4.30, 8.00.
PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Missouri Breaks": 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10.
PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853 "Blondy": 2.35, 6.00, 9.25. "Quand la ville s'éveille": 1.00, 4.25, 7.50. **Salle 2:** "La garce" et "Chaleurs profondes".
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. **Salle 1:** "Grizly": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. sam. dernier spectacle: 11.40. **Salle 2** "Vigilante force": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 sam. dernier spectacle: 11.25. **Salle 3** "Themroc": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, sam. dernier spectacle: 11.00. **Salle 4** "Don't Open The Window": 1.40, 3.45, 5.40, 7.35, 9.35, sam. dernier spectacle: 11.25. **Salle 5** "Exebition": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, sam. dernier spectacle: 11.05.
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Embryo": 7.15, 9.15, sam. et dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "Hedda": 1.05, 2.55, 4.55, 6.50, 8.55.
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "Love Games": 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 "Turn On Girl": 1.30, 4.30, 7.15, 10.00. Court métrage": 2.50, 5.40, 8.30.
RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. **Salle 1:** "Docteur Françoise Gailland": 12.40, 4.10, 7.40. **Salle 2:** "Super Suzanne": 3.05, 6.25, 9.45. "Tant qu'il y aura des femmes": 1.15, 4.35, 7.50.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Won Tonton Who Saved Hollywood": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Grizly": 7.25, 9.05. Sam. et dim.: 1.15, 3.20, 5.25, 7.25, 9.05.
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Billy Jack": 1.55, 5.50, 9.40. "Opération Dragon": 12.20, 4.10, 8.00.
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Won Tonton Who Saved Hollywood": 12.40, 2.25, 4.10, 5.55, 7.40, 9.25.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "La filière française #2": 8.00, sam. dim.: 2.30, 6.00, 9.30. "Fric frac rue des Diams": 6.20, 9.30 sam & dim. 12.45, 4.20, 8.00.
VIAU: 226 boul. des Laurentides, Laval. "Dans la chaleur de Julie" et "La veuve" lun. à sam.: continuel dès 6.00 dim, dès 12.30.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "La course contre l'enfer": 6.20, 9.30, sam. dim.: 3.00, 6.30, 10.00 "Capone": 8.00, sam. dim.: 1.15, 4.30, 8.00.
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "The Sailor Who Fell From Grace With The Sea": 1.15, 3.05, 5.00, 7.00, 9.00.
WESTMOUNT SQUARE: 1, Wesmount Square, 931-2477. "End Of The Game": 1.05, 3.00, 5.00, 9.00.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Du 1er au 6 juin: Relâche.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Vendredi: "L'affaire est dans le sac" de Pierre Prévert, et "Zéro de conduite" de Jean Vigo: 7:30. "Le père Lampion" de Christian Jacques: 9:30. Samedi, dim. et lundi: relâche.

Theâtres

THÉÂTRE PORT-ROYAL: "La tour Effel qui tue", avec Claude Léveillé, François Tassé, Paul Buissonneau et bien d'autres du 13 mai au 12 juin. Du mardi au dimanche à 20h30.
THEATRE DE LA FENIERE, 1500 de la Fenière, Ancienne-Lorette (418) 872-1424. "Le noir te vas si bien" comédie burlesque de Jean Marsan, avec Jean-Marie Lemieux, Rachel Lortée, Lénie Scoffié, Pierre Brisset DesNos, Marie-Hélène Gagnon, Réjean Roy, Irène Roy et Louis Poirier, mise en scène: J. M. Lemieux. Jusqu'au 15 juillet.
ÉCOLE ST-MAXIME 3680 boul. Lévesque, Chomedey, Laval, La troupe du Carré présente: "Dix petits indiens", d'Agatha Christie, adaptation québécoise, Samedi: 20.15, dim. 14.00 et 20.15. Entrée: 1.49.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine. 861-7488. "Le Marathon" de Claude Confortes, adaptation et mise en scène d'Albert Millaire. Avec Jean-Pierre Chartrand, Robert Lalonde et Albert Millaire. Jusqu'au 5 juin.
THEATRE DES GALERIES, 1950 boul. de la Conconrde, Laval, 663-6177. "Aujourd'hui peut-être..." de Serge Sirois, avec Annette Leclaire, Louis Belzile, Denise Carrusel, Marcelle Hamelin, Hélène Parent et Marc Picard. De jeudi à dimanche, à 20h30. Jusqu'au 13 juin.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis, 844-1793. Du 27 mai au 6 juin: "Evangeline Deusse" d'Antonine Maillet, avec Viola Léger, G. Provost et P. Guèvremont, mise en scène d'Yvette Brind'Amour.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Otawa: 236-4400 Hull: 770-9193 **Théâtre:** "Equus" de Peter Shaffer, avec J.L. Roux et Daniel Gadouas, jusqu'à samedi, à 20.30.
THÉÂTRE-MIDI DU MAURIER: 84 ouest, rue Ste-Catherine 861-7488. "Le démon du midi" de Roger Garand.
THÉÂTRE DE QUAT'-SOUS, 100 est, av. des Pins. Dès le 3 juin: "Pieds nus dans le parc", de Neil Simon, adaptation française d'André Roussin, avec Louise Turcot, Nini Durand, Réjean Lefrançois, Georges Groulx et Gaston Lepage. Mise en scène de Richard Martin.

Variétés

OUTREMONT: 1248 ouest, rue Bernard, 277-3186. Mardi le 8 juin: dernière de "Tabaslak" avec Jean-Guy Moreau, textes de Jacqueline Barrette, à 21h30.
CAFÉ CAMPUS, Chemin de la Reine Marie. Relâche.
PANCHO 1442 Bleury 844-3130. "Zak" de mercredi à dimanche.
CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691. Tous les mercredis: Soirée de poésie, avec Janou St-Denis. **Fin de semaine de femmes en chanson:** Vendredi: le groupe de "Réjeanne Bujold" et "Les Blues Roses": 22h. et minuit. Samedi: "Isabelle et Violaine": 22h. et "Lucie Sauvageau et Marie Trudeau": Minuit. Entrée: $1.00.
ÉVÊCHÉ: Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Nébu", à 21h30 et 23h30.
CAFÉ DU QUAI: Magog, (819) 843-9007. Samedi: "Jam", avec quelques musiciens, à 21.30.
LA POUDRIERE: de l'Ile Ste-Hélène, 526-0821. Le théâtre international de Montréal présente: "L'enfant prodigue", de Debussy et "Le secret de Suzanne", de Wolf Ferrari. Mini-opéras chanté par Bruno Laplante, Paul Trépanier, Paule Verschelden et Céline Dussault, au piano. Colombe Pelletier. Du mardi au vendredi, 20h30 et le samedi: 18h30 et 21h30. Jusqu'au 19 juin.
GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De mercredi à dimanche: "Lavender Hill Mob", à 23h.
EGLISE ST-MARTHIAS: 131 Côte St-Antoine (angle avenue Metcalfe) 931-6825 Dimanche: "L'Ensemble vocal de Montréal, sous la direction de Stephen Crisp présente de la musique sacrée et profane, à 20h. Entrée: étudiants: $1.75 autres: $3.00.
CAFE DES BERGÉS: 805 St-Antoine, Lachine. Vendredi et samedi: "Le Capitaine Nô", à 20h. Entrée: $1.50. Dimanche **Cinéma:** "Le flingueur": 14h et 20h. Entrée: $1.50.
SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest. 861-0657. Vend. et samedi: "Nick Ayoub Quintet", dim.: "Wintergarden", à 21h et 2h.
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 843-8620. Vendredi, samedi et dimanche: "Michael Laucke", guitare, à 21h.
LA CROÛTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. De mercredi à dim.: "Richard Jos Leroux" et Marcel Picard. à 20h Entrée libre.
IMPRÉVU DE L'HOTEL IROQUOIS, "Les Frères Brosse": sem. et dim.: 22h et minuit, vend. et sam.: 22h30 et minuit trente.
SALLE WILFRID-PELLETIER, "Michel Fugain et le Big Bazaar".
THÉÂTRE MAISONNEUVE (Place des Arts): Du 27 mai au 6 juin: "Beau Dommage", à 20h30.
FESTIVAL DES CANTONS DE SHERBROOKE: au Parc Jacques-Cartier, grande scène Loto-Québec, Vendredi: "Les Séguin" à 20h30.
LA BOITE A CHANSONS, de l'Hotel Mérindien, 4, Complexe Desjardins, 285-1450. Du 26 mai au 6 juin: "Alexandre Zelkine" et en première partie: "Josée Thériault". Du mercredi au dimanche, à 21h30 et 23h.
HABITAT ST-CAMILLE, 11,025 rue Alfred, Montréal-Nord: 321-4579. Vendredi le 4 juin: "Jean Lapointe", à 20h.30.

Télévision

●10.09
4 Musique Marc Legrand
●10.15
2 (9) (11) 13 En mouvement "Conditionnement physique général".
4 Dessins animés
5 6 Mon ami - enfant
7 Informa 7
●10.30
2 (9) (11) 13 Saturnin
4 Au bout du fil
5 6 Mr. Dressup - Enfant
7 A la bonn'heure
9 Cours scolaire de l'Ontario
12 McGowman and Co. - Magazine
●10.45
2 (9) (11) 13 La souris verte
●11.00
2 (9) (11) 13 Conseil-express
5 6 Sesame street - Éducation
12 The Joyce Davidson show
●11.15
30 Dessins animés
●11.30
2 (11) Le monde de la Caricature
4 Dessins animés
7 10 30 Fanfan Dédé
(9) En manches courtes
12 The art of cooking - Fraises marsala
13 Midi-soleil
6 11.45
4 Monsieur météo
●11.50
4 Les informations
●12.00
2 (11) Un enfant parmi tant d'autres
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean show - Variétés
7 Informa bloc
12 (13) The Flintstones - Dessins animés
10 30 Patof raconte
12.30
2 (9) (11) 13 Le vieux Montréal
7 10 30 Les Tannants
12 Matinee with George Balcan - "The anniversary".
●1.00
2 (9) (11) 13 Sur des roulettes
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie Time - "The Omegans".
6 Mary Hartman, Mary Hartman
●1.30
2 (9) (11) 13 Le téléjournal
6 Coronation Street
7 Bonjour l'été
10 Ciné-vendredi - "Les chevalier masqué"
30 En prenant le thé - "Les Macmasters"
●1.35
2 (9) (11) 13 Réseau-soleil
●2.00
4 Pour vous mesdames
6 All in the family
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Jo limonade"
4 Plein feu sur les arts
5 6 The edge of night — Téléroman
12 What's the good world - Jeu
●2.45
4 Cinéma - "Angoisse"
17 Au coeur des mots
●3.00
5 6 Take thirty
7 12 Another world — Téléroman
7 10 30 Pour vous mesdames
●3.30
5 6 Celebrity Cooks
17 Les gros sous
●4.00
2 (9) (11) 13 Sesame
4 Le sac "décolle"
5 6 The Forest Rangers
7 10 30 Patofville
(9)NC Mireille et sans sonnette "Le bracelet du peau-rouge".
12 Celebrity dominoes - Jeu
17 Mêlez-vous de vous affaires
●4.15
4 Dessins animés
●4.30
2 (11) Pour tous - "Un soupçon de vison".
5 6 Mr. Dressup
7 10 30 Les cadets de la forêt
(9) 13 Francis chez les fauves
(9)NC Sesame street
12 Definition — Jeu
●5.00
4 Capitaine Scarlet
5 6 It's your choice
7 10 30 Thierry la fronde - "Thierry et le fantôme".
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Les sauvages de l'Ouest".
12 It's your move - Jeu
17 Rêver en couleurs
30 Furie
●5.30
4 Jinny
5 6 The Partridge family - Comédie
(9)NC Vivre en santé
10 Thibaud - "L'appel du désert".
12 The price is right - Jeu.
●5.55
4 Monsieur météo
●6.00
2 (11) Ce soir — Information
4 7 10 30 Parle, parle, jase jase...
5 Around the city with Bob
6 The best of Groucho
(9)NC Mille et un emplois
12 Pulse — Information
17 Viens voir - "Regards sur le Pakistan" et "Promenade en Inde".
●6.30
5 6 The city at six
(9) 13 La soeur volante
(11) Ce soir (suite)
7 Revue scientifique "Bleu au fond, noir en surface".
●7.00
2 (11) Encore debout
4 Aujourd'hui le 4 juin
7 Quelque part quelqu'un
9 Le 9 vous informe
(9)NC Quebec URSS
10 Le 10 vous informe
12 Sanford and son "The olympics".
13 Le 13 vous informe
17 Mêlez-vous de vos affaires
30 Le quotidien - Information
●7.30
2 (9) (11) 13 Marcus Welby, M.D. "A qui la faute".
4 En première - "Enfants de salauds".
5 6 Mr. Chips
7 10 Comédies musicales - "Le tombeur de ces demoiselles".
9NC Scene 1, prise 1
12 Friday Mystery Movie - "McCloud: Our man in the harem".
30 Cinéma 30 "Soudain l'été dernier".
●8.00
5 6 The Mary Tyler Moore Show
17 De concert avec vous
●8.30
2 (9) (11) 13 Les brigades du tigres
5 6 M*A*S*H
(9)NC Télé-photo
●9.00
5 6 Catch a rising star
(9)NC Dollars et couleurs
●9.30
2 (9) (11) 13 Science réalité
4 Viva Bonanza
7 10 Auto-patrouille
(9)NC Posons-lui la question
12 (13) Grand old country
13 Au coeur des événements
17 Divers au printemps
30 Brigade criminelle
●10.00
2 (9) (11) 13 Dossier
4 7 10 13 La corne d'abondance
6 Police story "Spanish story".
5 The Lawrence Welk show - Musique
12 Kojak - "Seige of terror".
●10.15
4 7 10 30 Point d'orgue
7 Information santé
13 Documentaire
30 Prelude à l'habitat
●10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
(9)NC 24 heures à la fois
●10.50
2 (9) (11) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe
●11.00
2 (11) Cinéma - "Le gang des otages".
4 Monsieur météo
7 Informa 7
(9) Ciné-soir - "Impératrice Sissi".
(9)NC Mille et un emplois
10 La couleur du temps
13 Ciné-soir - "Qui".
30 Outaouais aujourd'hui
●11.05
4 Ciné-4 - "Les vierges folichonnes".
●11.15
7 Estrie olympique
●11.20
12 Pulse
●11.22
6 Special assignment
5 The Merv Griffin show - Variétés.
●11.25
7 10 Sans pantoufles - "A l'est du Soudan".
●11.30
6 Montreal tonight
30 Cinérotique — A communiquer
●11.55
6 Ciné-six - "Born yesterday".
12 Perfecta 6/36
●12.00
(9)NC Télé-sexe
12 The Twelve midnight movie - "The love machine".
●12.30
2 (11) Ciné-nuit - "Vu du pont".
(9)NC Posons-lui la question
13 Ciné-qua-non - "La maison du diable".
●12.52
5 Music with Marc Legrand
●1.00
(9)NC The Checkered Flag
10 Sans pantoufles - "Attaque".
●1.30
(9)NC AFL's And NFL's Greatest Games
●2.00
(9)NC Roller Derby
●2.30
2 Téléjournal
10 Le 10 vous informe
●3.00
(9)NC Cowtown Rodeo

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

LE GOUVERNEMENT TIENT LES EX-RELIGIEUX EN *OTAGE* DANS LE SYSTÈME D'ÉDUCATION

- Après **45 ans d'enseignement** la quasi-totalité des ex-religieux se retrouve avec une pension de moins de $50 par semaine.
- Le gouvernement force les ex-religieux à travailler jusqu'à **l'épuisement total** pour pouvoir survivre.
- Après plus de **45 ans de travail** au service des étudiants du Québec, les ex-religieux doivent envisager leur retraite avec le bien-être social.
- Tout ce que la CEQ demande, c'est que le gouvernement rende aux ex-religieux **les droits qu'il leur a enlevés** en 1965.
- Tout ce que la CEQ demande, c'est que les religieux et les ex-religieux soient traités **comme tous les autres enseignants;** qu'ils payent leurs prestations et qu'ils aient droit à **une retraite décente.**

LE GOUVERNEMENT REFUSE LA DIGNITÉ AUX EX-RELIGIEUX!
LE GOUVERNEMENT REFUSE MÊME DE DISCUTER DU RÉGIME DE RETRAITE DES ENSEIGNANTS À LA TABLE DE NÉGOCIATION!

Centrale de l'enseignement du Québec

Spicer appuie les gens de l'air

QUEBEC (PC) — Le commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, appuie moralement l'Association des gens de l'air du Québec dans sa bataille pour faire reconnaître le bilinguisme dans les communications aériennes.

Au cours d'un entretien téléphonique, mercredi, M. Spicer a expliqué qu'il ne pouvait se compromettre quant au travail qu'il poursuit sur le sujet depuis deux semaines.

Il a toutefois signalé que, dans la conjoncture actuelle, l'exaspération des gens de l'air du Québec était non seulement compréhensible, mais justifiée.

"J'ai énormément de sympathie pour leur cause, a-t-il souligné. Je les comprends et surtout je les félicite pour le courage qu'ils ont de se défendre avec des arguments techniques, alors qu'il serait tellement plus facile pour eux de n'employer que l'émotion et la démagogie. Une telle façon d'agir demande une préparation et une recherche très ardues. Je les encourage à continuer de se défendre sereinement".

$100 et plus par nuit pour une chambre!

TORONTO (PC) — Le Globe and Mail rapporte aujourd'hui que le succès du programme mis sur pied par le gouvernement du Québec pour régir les tarifs de loyer pendant les Jeux olympiques de Montréal est compromis parce que les propriétaires d'appartements contournent la réglementation gouvernementale et exigent jusqu'à $100 par nuit pour une chambre.

Certains propriétaires louent leur maison à des tarifs variant de $4,000 à $6,000 pour toute la durée du mois de juillet, précise le quotidien torontois dans un article en provenance de Montréal.

Citant un représentant du service du logement, le journal souligne que quiconque loue son domicile sans l'avoir préalablement déclaré auprès du gouvernement enfreint la loi et peut être poursuivi en justice si des plaintes sont déposées.

Ce service du logement a été créé en août 1974 pour éviter des abus semblables à ceux qui avaient été signalés à l'occasion d'Expo 67. Des touristes avaient payés d'avance pour ce qu'ils croyaient être des chambres luxueuses alors qu'ils se sont retrouvés dans des "cabanes", rappelle le journal.

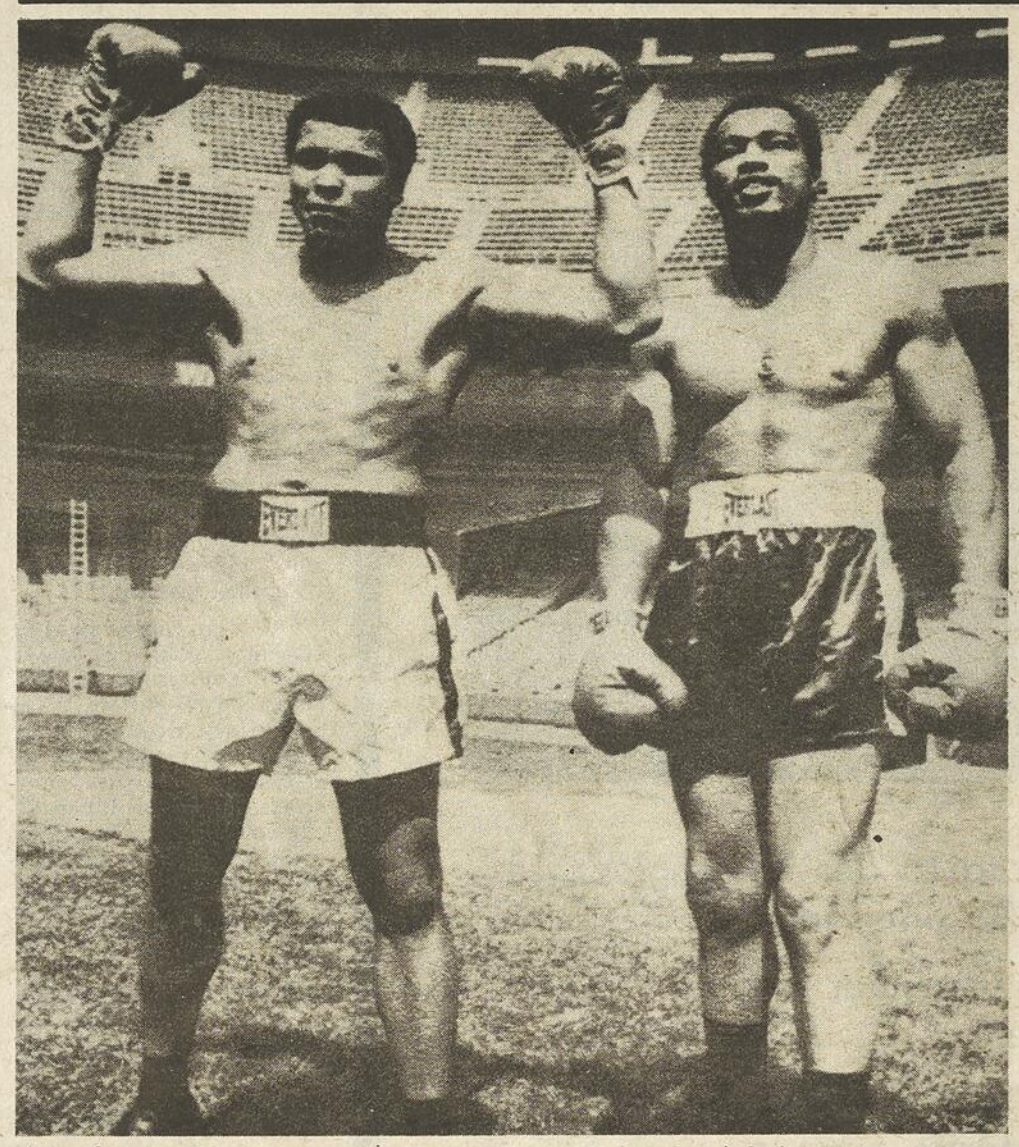

A gauche, pesant beaucoup trop de livres, Mohamed le Grand, et à droite, pesant tout autant, Ken "bonne chance" Norton. Faites votre choix!

Ali se bat pour Allah et Dieu est "avec lui"

NEW YORK (AFP) — Mohamed Ali a démenti jeudi qu'il se retirerait du ring après son match, titre en jeu, contre Ken Norton, le 28 septembre prochain, à New York.

"Je reçois trop de propositions, de Khartoum, d'Ankara et d'autres villes", a déclaré le champion du monde des poids lourds au cours d'une conférence de presse annonçant la signature officielle du match Ali-Norton.

Ali a précisé qu'il était prêt à accorder une revanche à George Foreman pour la somme de douze millions de dollars. "Foreman, parce qu'il va battre Joe Frazier, le 15 juin prochain", a prédit Ali. "Frazier, avec son style, ne peut pas éviter les coups et Foreman cogne fort".

Le champion du monde, faisant rapidement ses comptes, a indiqué qu'il désirait se retirer après avoir gagné 75 millions de dollars sur le ring. "J'approcherai la marque des cinquante à la fin de l'année", a-t-il précisé.

Ali a expliqué qu'il était confiant parce qu'il se battait pour Allah. "Dieu est avec moi, il me fait gagner 12 millions de dollars en deux matches (Inoki et Norton)", a-t-il dit.

Le boxeur a affirmé qu'il était déjà en grande forme, qu'il courait tous les jours pendant plusieurs kilomètres et qu'il pesait actuellement 98kg (217 livres). "J'en pèserai 97,5 contre Inoki et 95 seulement contre Norton", a-t-il affirmé. Ali en pesait 104 contre Jimmy Young, le 30 avril, et 99kg 78 contre Richard Dunn, le 25 mai.

Angelo Dundee, entraîneur du champion du monde, a confirmé qu'Ali était "physiquement et mentalement" en super-forme. "Il boxe mieux maintenant et comme il se méfie de Norton, il sera fin prêt", a-t-il dit.

Ken Norton, quant à lui, nature plus calme, était moins exubérant. "Je ne puis qu'assurer que je serais en aussi bonne condition qu'Ali et que ce sera un sacré combat", a-t-il dit.

Norton a prédit que le match ira jusqu'à la limite des quinze rounds. "Il est difficile de mettre Ali K.O., a-t-il dit. Frazier lui-même n'y est pas arrivé dans ses trois matches. Je me prépare pour un match en quinze rounds".

Norton, qui est aussi acteur de cinéma (il a tourné deux films et doit jouer l'an prochain dans deux westerns) a d'ores et déjà commencé son entraînement. Il disputera un match de préparation, probablement contre Terry Hinke, en juillet. Il envisage de peser entre 95 et 97,5 kg (210 à 215 livres) en septembre.

L'ex-marine californien, le seul boxeur avec Frazier à avoir battu Ali, le jour où il lui cassa la machoire, a montré beaucoup de respect pour son adversaire, qu'il affrontera pour la troisième fois. "Ali n'est pas le plus jeune, mais il est devenu plus intelligent dans le ring, il frappe plus fort, je pense qu'il est somme toute meilleur qu'il y a dix ans, mais je n'ai rien à perdre contre lui", a-t-il conclu.

Opération sauvetage de la fédération de gymnastique

par André Chartrand

Il s'est passé, avant-hier soir, un fait banal. Banal pour le commun des lecteurs, certes, pas pour ceux qui ont été les auteurs de la création de l'Association régionale de gymnastique de Montréal.

Ces auteurs, une vingtaine de bénévoles oeuvrant dans les cercles de la gymnastique avaient répondu à l'invitation du Comité de tutelle de la Fédération de gymnastique du Québec (FGQ) qui effectue présentement une tournée provinciale afin de renseigner les intéressés sur les raisons de cette tutelle, ainsi que pour mettre sur pied une Association régionale de gymnastique dans les 18 régions sportives du Québec.

La FGQ a été placée sous tutelle, en septembre de l'année dernière, parce qu'elle se trouvait dans une impasse financière causée par certains conflits de personnalité entre ses membres, et à un degré moindre, par l'incompétence de ses permanents.

Le Comité de tutelle, dont les membres nommés par le HCJLS sont Jean Emond, directeur de la Division des sports du Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal, Raymond Durocher et André Vallières, s'est donné comme premier mandat de faire maison nette dans cette fédération qui n'existait que de nom depuis quelques années. Ce qui fut fait, notamment par le congédiement des permanents qui en conduisaient la destinée sans trop comment savoir s'y prendre.

Le Comité de tutelle, explique Emond, a ensuite formé quatre comités de travail avec comme fonction d'étudier les faiblesses de la FGQ. Ces quatre comités se sont donc penchés sur l'administration, la régionalisation, les structures techniques et les statuts et règlements de la fédération concernée, pour constater qu'ils faisaient tous l'objet de carences inimaginables. De ces études ont été tirées une foule de recommandations dont le futur conseil d'administration de la FGQ devra tenir compte.

En fait, ce à quoi nous assistions mercredi soir était tout bonnement une opération de sauvetage de ladite fédération.

Et Emond a très bien traduit l'esprit qui régnait dans la petite salle du service des sports de la Ville de Montréal situé sur le boulevard St-Michel, en déclarant que les gens intéressés par la gymnastique et qui avaient déjà travaillé à son avancement, ne croyaient plus en la FGQ. Il faut donc remettre tout ça en marche, dit Emond, et c'est la raison pour laquelle nous avons visité les 18 régions du Québec.

Car la régionalisation de la Fédération de gymnastique du Québec, qui s'est opérée au fur et à mesure de sa tournée, a convaincu le Comité de tutelle de la nécessité d'une régionalisation — opération par laquelle on dote chaque région de la province d'une structure régionale reconnue par la fédération provinciale.

Il s'agit en fait d'un regroupement des forces et des individus qui permettra de trouver des solutions aux problèmes que pose le développement de la gymnastique.

Ces individus peuvent être des professeurs d'éducation physique, des entraîneurs de club, des fonctionnaires ou des techniciens en loisir à l'emploi des municipalités et des commissions scolaires.

Rappelant qu'une fédération est forte en autant que ses associations régionales sont fortes, le Comité de tutelle a insisté sur la nécessité de donner des moyens aux "gens pognés par la gymnastique", dans chaque région, pour qu'ils puissent se prendre en charge.

Ce qui ne devrait tarder, pour le mieux-être de la Fédération de gymnastique du Québec.

Pas de surprises à Roland Garros!

PARIS (AFP) — Les surprises sont rares à Roland-Garros. Au bout de quatre jours d'épreuves et alors que les deux premiers tours sont pratiquement achevés, les principaux favoris sont toujours en course dans les Internationaux de France de tennis.

A l'exception toutefois de l'Australien John Newcombe, tête de série No 11, mais son élimination dès le premier tour par l'Espagnol Gisbert n'a guère surpris, car le champion australien n'a jamais rien réussi de marquant sur la terre battue au cours de sa longue carrière.

Le Suédois Bjorn Borg, l'Espagnol Manuel Orantes, l'Italien Adriano Panatta et les Américains Eddie Dibbs et Harold Solomon se sont qualifiés, pour la plupart avec facilité, pour le 3e tour des 16e des 16e de finale de l'épreuve française.

Au cours de la journée de jeudi disputée sous un ciel de nouveau gris mais devant un public toujours aussi nombreux, 8,000 personnes environ, le Tchèque Jan Kodes a facilement rétabli à son avantage une situation qui paraissait compromise.

Mercredi soir, son match contre le Français Patrice Dominguez avait été arrêté par la nuit et à deux sets à un en faveur du Français. Mais, à la reprise, jeudi après-midi, Kodes surclassa son rival, nerveux et accumulant les fautes, et put enlever les deux dernières manches sans perdre un seul jeu.

De son côté, Borg, plus que jamais favori d'une épreuve qu'il tente d'enlever pour la troisième fois consécutive, n'a cédé que quatre jeux au champion d'Autriche Hans Hary.

Borg fêtera dimanche ses vingt ans. Le deuxième Vilas, l'Américain Arthur Ashe, le Mexicain Raul Ramirez et l'Américain Bryan Gottfried devraient à leur tour prendre place parmi les qualifiés pour les 16i de finale.

les statistiques

baseball

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Lanceurs probables pour aujourd'hui

San Diego, Freisleben (2-0) à Pittsburgh, Reuss (5-4)
Atlanta, Messersmith (2-5), à Montréal, Carrithers (1-3)
Cincinnati, Nolan (3-3) à St-Louis, McGlothen (5-3)
Chicago, R.Reuchsel (5-3), à Houston, Cosgrove (1-3)
New York, Seaver (4-4) à Los Angeles, Hooton (4-4)
Philadelphie, Lonborg (8-0) à San Francisco, Barr (2-4)

Mercredi

San Diego à Atlanta remis, pluie
Pittsburgh 4, Montréal 2
Chicago 5, New York 3
Philadelphie 4, St-Louis 1
Cincinnati 8, Houston 7
Los Angeles 11, San Francisco 3

Hier

Chicago à New York
Pittsburgh à Montréal
Philadelphie à St-Louis
Cincinnati à Houston
San Francisco à Los Angeles

Classement
Section est

	G	P	Moy.	Diff.
Phil.	32	11	.744	—
Pitts.	27	19	.587	6½
N.Y.	24	26	.480	11½
Chic.	21	25	.457	12½
St-L.	21	26	.447	13
Mont.	**16**	**25**	**.390**	**15**

Section ouest

Cin.	29	18	.617	—
L.A.	29	20	.592	½
S.D.	24	22	.522	4
Hou.	22	28	.440	8½
S.F.	19	30	.380	11
Atl.	17	30	.362	11½

Ligue américaine

Lanceurs probables pour aujourd'hui

Californie, Kirkwood (1-5), à Boston, Wise (3-3)
Minnesota, Goltz (5-2), à Baltimore, Alexander (3-2)
Oakland, Mitchell (1-3) à New York, May (4-2)
Milwaukee, Slaton (7-1) à Kansas City, Leonard (4-1)
Cleveland, Eckersley (3-3) à Chicago, Gossage (3-3)
Détroit, Laxton (0-3) à Texas, Perry (4-4)

mercredi

New York 7, Boston 2
Baltimore 2, Cleveland 0
Détroit 6, Milwaukee 4
Californie 6, Minnesota 2
Kansas City 4, Oakland 3

Hier

Milwaukee à Détroit
New York à Boston

Classement
Section est

	G	P	Moy.	Diff.
N.Y.	27	15	.643	—
Bal.	23	21	.523	5
Clev.	21	22	.488	6½
Dét.	20	23	.465	8
Bos.	19	23	.452	8
Milw.	16	23	.452	8

Section ouest

K.C.	27	17	.614	—
Tex.	25	19	.568	2
Chic.	22	20	.524	4
Minn.	21	23	.477	6
Oakl.	21	27	.438	8
Cali.	21	30	.412	9½

Rendement des Expos

Au bâton

	ab	pts	cs	cc	pp	moy.
Carter	149	15	35	3	19	.235
Colbert	40	5	11	2	6	.200
Dwyer	48	7	11	0	2	.229
Foli	133	12	33	4	18	.248
Foote	69	8	18	1	4	.261
Frias	23	2	6	0	3	.261
Jorgensen	122	11	30	3	11	.246
Lyttle	5	0	2	3	0	.400
Mackanin	152	18	35	4	16	.230
Mangual	100	19	27	2	11	.270
Morales	19	1	5	0	2	.263
Parrish	154	19	36	2	20	.234
Rivera	28	3	8	0	3	.286
Thorton	124	12	23	4	21	.185
White	145	20	36	2	14	.248

Au monticule

	g	p	ml	cs	bb	rab	mpm
Carrithers	1	3	34.2	15	18	27	3.86
Dunning	0	0	2	1	0	1	4.50
Fryman	6	3	64	24	41	19	3.38
Granger	1	0	25.2	10	12	12	3.46
Kirby	0	3	7	18	18	18	6.00
Lang	1	0	6.1	3	4	8	4.50
Murray	0	3	30.2	13	12	13	3.77
Rogers	2	4	70.2	27	44	25	3.42
Sherman	2	2	26	11	14	10	3.81
Stanhouse	2	1	26.2	9	8	13	3.00
Warthen	1	5	44.1	19	35	30	3.89

Les meneurs

Ligue nationale
(basé sur 75 apparitions)

	m	ab	p	cs	Moy.
McBride, SL	31	121	19	45	.372
Robinson, Pit	32	103	15	38	.369
Crawford, SL	39	124	20	43	.347
Griffey, Cin	42	164	40	56	.341
Rose, Cin	47	191	43	65	.340
Foster, Cin	42	166	24	56	.337
Torre, NY	41	110	17	37	.336
Milner, NY	31	107	18	35	.327
Johnstone, Phil	32	107	25	35	.327

Circuits: Kingman, New York 17, Schmidt, Philadelphie, 15, Monday, Chicago 10.
Points produits: Foster, Cin. 43; Kingman, NY 38; Schmidt, Phi. 37; Perez Cin. 35.
Lanceurs: 5 décisions: Lonborg, Phil., 8-0 1.000; Hough, L.A. 6-0 1.000; Alcala, Cin., 5-0 1.000; Christenson, Phi., 6-1 .857; Rooker, Pitt., 6-1 .857.

Ligue américaine
(basé sur 75 apparitions)

	pj	ab	pts	cs	moy.
LeFlore, Dét	38	156	25	56	.359
Brett, KC	44	182	28	64	.352
Lynn, Bos	34	125	17	43	.344
Bostock, Min	35	131	18	45	.344
Carty, Cle	40	147	23	48	.327
McRae, KC	44	167	24	54	.323
Staub, Dét	43	153	20	48	.314
Randolph, NY	41	144	25	45	.313
Patek, KC	42	138	26	43	.312

Circuits: Otis, Kansas City, Bando, Oakland, 9 chacun; Yasterzemski, Boston, Hendrick, Cleveland, Ford, Minnesota, Burroughs, Texas 8 chacun.
Points produits: Burroughs 37, Munson, New York 36.
Lanceurs 5 décisions: Garland, Balt., 5-0, 1.000. Slaton Mil., 7-1 .875.

Crosse

Ligue senior de crosse

Samedi

Magog 5, Caughnawaga 25
Montréal 12, Valleyfield 7

Hier

Caughnawaga à Montréal (8h30)
Valleyfield à Magog (8h30)

Classement

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Caug	6	5	0	1	110	57	11
Mont	7	3	3	1	90	85	7
Vall	6	2	4	0	69	90	4
Mag	7	2	5	0	75	112	4

Ligue junior de crosse

Dimanche

Montréal 11, Windsor 10

Hier

Montréal à Shawinigan
Windsor à Valleyfield

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Vall	7	6	1	0	106	96	12
Shaw	6	4	1	1	104	84	9
Mont	4	2	1	1	53	49	5
Wind	7	2	5	0	102	111	4
Qué	6	0	6	0	83	108	0

Du 30 mai au 5 juin
La semaine du pêcheur

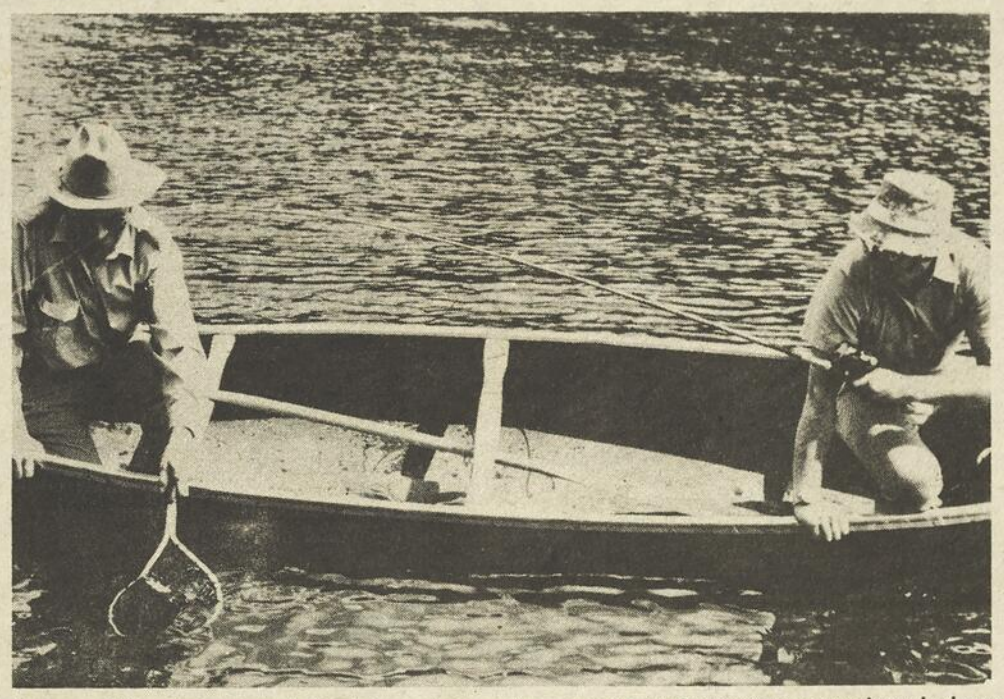

Le respect des règlements de la pêche notamment pour la limite des captures permises ainsi que l'application des mesures élémentaires de sécurité, particulièrement dans un canot sont essentielles pour la réussite d'une excursion. Un mauvais déplacement et c'est la tragédie avec toutes les conséquences qu'elle comporte...

Thème de la journée: réglementation et sécurité

Tout acte de braconnage contribue à priver les sportifs de la part à laquelle ils ont droit. Les véritables adeptes se font littéralement voler par les braconniers. En effet, les lois et règlements ont été adoptés pour protéger la faune et pour permettre aux pêcheurs de bénéficier d'une récolte raisonnable d'une année à l'autre.

En ce qui a trait à la sécurité, il est important de se rappeler qu'un mauvais déplacement dans une embarcation peut parfois entraîner une tragédie avec toutes les conséquences qu'elle comporte.

Conseils à mettre en pratique:

1— Toujours se conformer aux limites des prises quotidiennes;

2— Toujours porter sur soi son permis de pêche pour pouvoir l'exhiber en cas de besoin;

3— Faire preuve d'un véritable esprit sportif en respectant les règlements et en incitant les autres à faire de même;

4— Ne jamais permettre à ses passagers de changer de siège dans une embarcation légère surtout si elle est éloignée du rivage;

5— Evitez de laisser traîner des déchets dans le fond de l'embarcation; utilisez plutôt un sac. Ne laissez jamais le fond de l'embarcation se couvrir d'huile;

6— Evitez de consommer des boissons alcooliques avant et pendant une excursion;

7— Si vous tombez à l'eau par mégarde, restez sur place et agrippez-vous à l'embarcation. Vous augmenterez alors vos chances de survie.

Chicago veut Orr

Les Black Hawks de Chicago ont été le premier club de la Ligue nationale de hockey à faire une offre sérieuse pour obtenir les services de Bobby Orr, l'ancien défenseur des Bruins de Boston.

Le président Bill Wirtz a en effet rencontré l'avocat Alan Eagleson à Castle Harbor, aux Bermudes, où se tient la réunion annuelle de l'Association des joueurs et lui aurait dit que les Hawks tenaient à avoir Bobby Orr quel qu'en soit le prix.

Eagleson a confirmé que l'offre des Black Hawks était sérieuse mais a ajouté que, depuis lundi, il avait reçu 10 coups de téléphone de clubs désireux de discuter affaires avec lui.

Il a ajouté que les Flyers de Philadelphie et les Canadiens de Montréal, malgré tous les démentis, semblaient fortement intéressés à acquérir Orr.

Aux J O de Montréal

115 pays enverront un total de 9,246 athlètes

Les dirigeants du Comité organisateur des Jeux de Montréal ont annoncé hier que 115 pays avaient fait parvenir leur inscription pour les Jeux de juillet prochain.

Cela représente une augmentation de deux pays seulement comparativement à la participation des Jeux de Munich. On croyait au tout début qu'un total de 131 pays seraient présents à Montréal.

Roger Rousseau, président du COJO, a mentionné lors d'une conférence de presse qu'un maximum de 9,246 athlètes et 3,235 officiels des divers pays seraient présents.

Rousseau et Walter Sieber, directeur général des sports du COJO, ont indiqué cependant que ces chiffres fournis par les divers comités olympiques nationaux seraient sans doute réduits de près de 20 p.c. quand les derniers essais auraient lieu dans chacune des disciplines.

Rousseau, en répondant à une question des journalistes, a dissipé les craintes voulant qu'il y ait surpopulation au village olympique. Il a mentionné qu'on pouvait accueillir 11,000 personnes au village et qu'il n'y aurait pas plus de visiteurs officiels que ce nombre à Montréal en juillet.

Désistements possibles

Même si les dirigeants n'ont pas voulu confirmer ces dires, des rumeurs circulent présentement à l'effet qu'au moins deux pays se désisteraient. Sieber a déclaré qu'il ne s'agissait là que de rumeurs et qu'il n'était pas certain que le Zaïre se retire comme on l'avait laissé entendre. Il a admis cependant que l'Uruguay, déjà qualifié pour les compétitions de football, s'était retiré.

L'Uruguay a en effet fait parvenir un message à la Fédération internationale de football amateur l'informant de son désistement des compétitions de football. Sieber ne pouvait fournir aucune autre explication quant à ce retrait. On croit cependant que l'Uruguay a agi ainsi pour des raisons purement financières.

On ne sait pas encore quel pays remplacera l'Uruguay dans la poule C des compétitions de football, mais il appert que l'Argentine, classée deuxième en finale de la zone sud-américaine, sera appelée à participer au tournoi olympique.

Le COJO a également annoncé que les pays avaient jusqu'au 6 juillet pour faire connaître de façon définitive la composition de leurs équipes de basket-ball, de football, de gymnastique, du pentathlon moderne, de volley-ball et d'haltérophilie. La date limite pour les inscritpions des équipes d'athlétisme est le 12 juillet.

Quant au Canada, on avait parlé d'une participation de 605 athlètes.

Maurice Allan, chef de mission pour l'équipe canadienne, a révélé qu'une participation de 525 athlètes était un chiffre beaucoup plus exact.

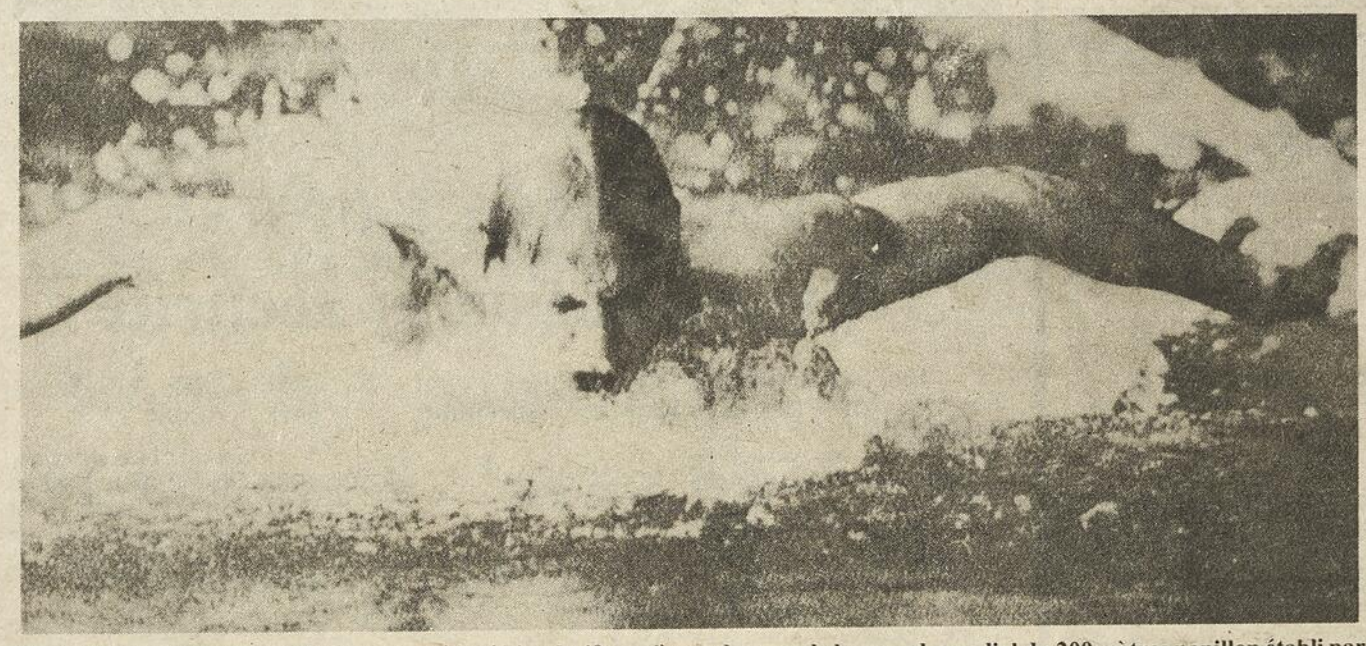

Roger Pyttel, d'Allemagne de l'est, a amélioré hier de 49 centièmes de seconde le record mondial du 200 mètres papillon établi par l'Américain Mark Spitz aux Jeux de Munich en 1972. Pyttel a parcouru la distance en 2:00.21 minutes.

Qui pourra arrêter les nageurs est-allemands?

LE JOUR, le vendredi 4 juin 1976

BERLIN'EST (Reuter) — Deux records du monde féminin sont tombés hier aux championnats de natation de R D A, (le 100 mètres dos grâce à Kornelia Ender et le 400 mètres nage libre grâce à Barbara Krausse) et Roger Pyttel a battu par deux fois celui du 200 mètres papillon messieurs.

Agé de dix-neuf ans, Pyttel est le premier nageur à avoir franchi le "mur des deux minutes" sur la distance en 1 minute 59.63 secondes, il améliore de plus d'une seconde le record établi en 1972 à Munich par l'Américain Mark Spitz 2:00.70.

En série, Pyttel avait déjà nagé le 200 mètres en 2:00,21. Spitz qui avait abandonné la compétition après avoir glané sept médailles d'or olympiques, ne détient plus qu'un record mondial, celui du 100 mètres papillon en 54.24.

Ce sont une fois encore les ondines de RDA qui ont réalisé les meilleures performances d'ensemble de la journée.

La phénomenale Kornelia Ender a épinglé un troisième record du monde en trois jours: en 1:01.62, elle a battu de 98 centièmes le record d'Ulrike Richter. Celle-ci, arrivée seconde, a également amélioré son ancien record en 1:02.0.

K. Ender avait amélioré son record du 100 mètres nage libre mardi. Mercredi elle était descendu en dessous des deux minutes au 200 mètres nage libre.

Enfin sur 400 mètres nage libre dames, Barbara Krausse a battu de trois secondes et sept centièmes en 4:11,69 le record de l'Américaine Shirley Babashoff. Petra Thumer, seconde en 4:12.71, a fait mieux elle aussi que Babashoff.

Le seule record épargné par les nageuses est-lalemandes est celui du 200 mètres brasse. Carola Nitschke, quatorze ans, qui avait battu le record du 100 mètres brasse la veille, a gagné en 2:36,19, un temps assez éloigné du record de sa compatriote Karla Linke, 2:34,99 en 1974.

Jusqu'ici les records du monde sont tombés dans sept épreuves, et les championnats de RDA ne s'achèvent que samedi.

LE JOUR
4 JUIN 1976
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

avec Robert St-Jean

De mouche... à feu!

Si vous pêchez le saumon ...

Si vous faites partie de la grande famille des pêcheurs de saumons de l'Atlantique, famille qui devrait normalement s'agrandir au fur et à mesure que l'accessibilité des rivières sera rendue possible, vous serez sans doute heureux d'apprendre que vient de naître une nouvelle association.

C'est sous le nom de l'Association des pêcheurs sportifs de saumons du Québec (APSSQ) que se sont regroupés les membres fondateurs qui sont: M. **Romain Boivin,** chroniqueur de plein air à la station radiophonique CJRP à Québec, M. **André Bellemare,** chroniqueur de plein air au quotidien Le Soleil à Québec, M. **Claude Beaupré** du MTCP, **Guy Chaumont, Jacques Fabre, Denis Belleau, Claudette Hébert, Robert Doucet, François B. Gaudreau** et **Serge Vincent** président de l'A.J.P.A. L'aviseur légal de l'APSSQ est Me **Jean Gagnon.**

Pourquoi une telle association?

Pourquoi l'APSSQ devrait-elle exister? D'une part elle se veut une association provinciale et non locale. Il existe des associations locales qui font un bon pour ne pas dire un excellent travail. Plusieurs membres d'associations locales contactées au sujet de cette nouvelle association furent très heureux de cette initiative. Mieux, ils ont adhéré à l'APSSSQ sans quitter la leur, comprenant le rôle que chacun devait jouer. A peine au monde, l'APPSQ compte déjà quelque 350 pêcheurs membres, ce qui en fait actuellement la plus grosse association de pêcheurs de saumons au Québec. Elle deviendra dans un très bref délai, le plus important porte-parole de ce type de pêcheurs auprès des autorités gouvernementales. L'APSSQ veut s'occuper exclusivement du saumon de l'Atlantique et des rivières qu'il fréquente au Québec. Que ce soit de l'aménagement, de la protection, de la libération et de la gestion des rivières, voilà ce qui préoccupe l'APSSQ. Les membres de leurs côtés recevront au delà de douze bulletins d'informations par année. Ce bulletin a pour but de les informer sur les activités du conseil exécutif, des prises de décisions et des représentations faites. Une section sera réservée aux techniques de pêche: cela ne manquera pas d'intérêt.

Tous les passionnés de la pêche au saumon pourront dorénavant se retrouver dans les cadres d'une association importante, l'Association des pêcheurs sportifs de saumon du Québec. Ce nouveau groupe se veut comme un des principaux porte-parole des amateurs de la province.

Le prix annuel du membership est de $10.00. Pour tout ceux qui tiennent à la protection et à la survie de ce noble sport qu'est la pêche au saumon, vous pouvez dès maintenant joindre les rangs de l'APSSQ en écrivant à:

Association des pêcheurs sportifs du saumon du Québec
7525, de la Place Martin, Charlesbourg.

où en téléphonant à: **418-626-0058.** En terminant, je voudrais suggérer à l'APPSQ d'organiser pour l'été '77 un tournoi provincial de pêche au saumon. De plus sachant que parmi nos pêcheurs de saumons nous retrouvons d'excellents lanceurs à la mouche, pourquoi ne feriez-vous pas un tournoi en ce sens, afin que l'on puisse avoir un représentant québécois au tournoi nord-américain? Je suis loin d'être sûr que parmi les nôtres ne se cache pas un champion!